

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

## NOTRE-DAME DE LOURDES.

(Suite.)

### VII.—L'IMMACULEE ET L'INFAILLIBLE.

Dans ce grand combat entre le rationalisme et la vérité, les journaux de la libre pensée, les vieux voltairiens, la police et l'administration ne se tenaient point pour battus. Le préfet de Tarbes, catholique sincère, mais indépendant, dont M. Lasserre a buriné un portrait à la façon de Callot, croyait aux miracles de l'Évangile, mais d'après lui, Dieu devait s'arrêter là et se contenter de ce minimum de Surnaturel, si loyalement concédé. Il s'entendit avec le grand pontife Rouland, alors ministre des cultes, pour étouffer ce Surnaturel qui n'était pas dans l'Évangile ; il fit enlever les *ex voto* de la Grotte, et fermer la Grotte elle-même, au milieu de l'indignation universelle. Il fallut recourir jusqu'à l'empereur, alors à Biarritz, pour obtenir la cessation de ces vexations aussi ridicules qu'odieuses. Le malencontreux préfet fut nommé à la première préfecture vacante ; par une douce ironie de la Providence, il ne fut renvoyé par Notre-Dame de Lourdes que pour tomber entre les mains de Notre-Dame de la Salette : de Tarbes, il passa à Grenoble. Incorrigible, il disait que s'il eût été préfet de Grenoble en 1846, il eût mis bon ordre à l'apparition et "aux superstitions" de la Salette. Le pauvre homme mourut quelques années après d'une attaque d'apoplexie.

Le Pape Pie IX croit à Lourdes comme il croit à la Salette ; dans un bref du 4 septembre 1869, il écrit à M. Lasserre : *Vous venez d'employer vos soins à prouver et à établir la récente Apparition de la très-clémentine Mère de Dieu ; et cela d'une telle manière que la lutte même de l'humaine malice contre la miséricorde divine sert précisément à faire ressortir, avec plus de force et d'éclat, la lumineuse évidence du fait.* (1)

Bernadette continuait à se rendre à la Grotte mais la Vision n'apparaissait plus. Cependant le peuple espérait toujours, et accompagnait la bergère. Avec elle, il croyait chaque fois aller à la rencontre de la Vierge des Pyrénées.

Le 25 mars, fête de l'Annonciation, Bernadette se sentit poussée à Mas-sabèille par un attrait bien connu. Elle se mit en prière, et bientôt la transfiguration de son visage annonça qu'elle voyait. Elle avait plusieurs fois demandé son nom à la Dame qui ne lui avait répondu que par des sourires. Ce jour là, elle lui dit encore :

(1) *Novam clementissimæ Dei Matris apparitionem ita testatam facere curaveris, ut e conflictu ipso humanæ malitiæ cum cœlesti misericordia claritas eventus firmior ac luculentior appareret.*

—Ma Dame, voulez-vous avoir la bonté de me dire qui vous êtes?

La Vision sourit avec plus de bonté, pour toute réponse.

—Ma Dame, reprit l'enfant avec insistance, voulez-vous me dire qui vous êtes ?

Un plus long et plus divin sourire se dessina sur les lèvres muettes de l'Apparition.

—Ma Dame, continua l'enfant, vous devez me dire qui vous êtes.

L'Apparition avait les mains jointes avec ferveur et le visage perdu dans le rayonnement splendide de la béatitude infinie. C'était l'Humanité dans la gloire. De même que Bernadette contemplant la Vision, la Vision, sans doute, contemplant, au sein de la Trinité divine, Dieu le Père dont Elle était la Fille, Dieu le Sains-Esprit dont elle était l'Epouse, Dieu le Fils dont Elle était la Mère.

A la dernière question de l'enfant, Elle disjoignit les mains, faisant glisser sur son bras droit le chapelet au fil d'or et aux grains d'albâtre. Elle ouvrit alors ses deux bras et les inclina vers le sol, comme pour montrer à la Terre ses mains virginales, pleines de bénédictions. Puis, s'élevant vers l'éternelle région d'où descendit, à pareil jour, le divin Messager de l'Annonciation, Elle les rejoignit avec ferveur, et, regardant le Ciel avec le sentiment d'une indicible gratitude, Elle prononça ces paroles :

—Je suis l'Immaculée Conception.

Ayant dit ces mots, Elle disparut, et l'enfant se trouva comme la multitude, en face d'un rocher désert.

La mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ, observe M. Lasserre, ne dit point : Je suis Marie Immaculée. Elle dit : " Je suis l'Immaculée Conception," comme pour manquer le caractère absolu, le caractère en quelque sorte substantiel du divin privilège qu'elle a eu seule, depuis qu'Adam et Eve furent créés de Dieu. C'est comme si elle eût dit, non pas " je suis pure," mais je suis la Pureté même ; non pas, " je suis Vierge, mais je suis la Virginité incarnée et vivante ; non pas, " je suis blanche," mais je suis la Blancheur.

Marie est plus que conçue sans péché, elle est l'Immaculée Conception elle-même, c'est-à-dire le type essentiel et supérieur, l'archétype de l'humanité régénérée.

Le dogme de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie a été proclamé de nos jours, dans deux endroits de cette terre les plus différents qu'il soit possible d'imaginer. L'un d'eux c'est la Ville éternelle, où le Pape infallible, entouré des évêques du monde entier, fit la proclamation la plus solennelle de ce dogme, *urbi et orbi*. Et quel est l'autre lieu ? C'est une grotte obscure des Pyrénées où l'écho divin de ce dogme fut répété sans éclat ; au lieu de l'épiscopat tout entier il eut, pour unique témoin une petite bergère qui ne savait ni lire, ni écrire.

Quel souvenir, pour ceux qui l'ont vu, que la matinée du 8 décembre 1854 ?

Rome entière, au lever de l'astre matinal,  
Est debout pour chanter, foule immense qui prie,  
Le triomphe immortel de sa Reine chérie,  
Reine du Vatican, Reine du Quirinal.

Lucifer s'en émeut dans l'abîme infernal :  
Il redouble en secret de ruse et de furie,  
Mais saint Michel l'enchaîne au trône de Marie  
Et son front est courbé sous le pied virginal.

—D'où vient que nous sentons ta puissance ébranlée,  
De quel nouveau pouvoir Dieu vient-il de s'armer,  
Disaient les noirs démons dans leur noire assemblée ?

Satan, ce malheureux qui ne peut plus aimer,  
Exhale un cri d'effroi dont la terre est troublée :  
—Ah ! dit il, c'en est fait, on vient de proclamer  
Que Fille, Epouse et Mère, Elle est Immaculée ! (1)

Et pourtant, le pèlerin est plus impressionné du souvenir de l'Immaculée Conception à Lourdes qu'à Rome même. D'où vient cela ? Ah ! c'est que si, à Rome, l'Infaillible a proclamé ce dogme, ici, c'est l'Immaculée elle-même qui s'est chargée de le révéler, en disant à cette enfant : Je suis l'Immaculée Conception !

Telle est la différence entre le 8 décembre 1854 et le 25 mars 1858. Quatre années seulement séparent ces deux dates mémorables.

Quand le grand Pie IX mit au nombre des dogmes l'antique croyance du monde chrétien à l'Immaculée-Conception de Marie, vous vous rappelez combien l'enfer et la Révolution hurlèrent et sifflèrent, en sentant ce coup formidable. Les indifférents sourirent ; la foi de certains fidèles fut ébranlée.

N'est-ce point à cause de cela, que la mère de Dieu, qui est aussi la mère de l'Eglise, voulut venir en personne témoigner que le Vicaire de son Fils ne s'était point trompé, voulut ratifier de sa propre bouche la sentence émanée de Rome, en prenant elle-même pour nom propre le nom même du dogme proclamé ? « Je suis l'Immaculée Conception ?

Que de fois nous avons répété à Lourdes cette prière romaine ? *Virgo sine labe concepta, Pium custodi qui te Immaculatam declaravit ?* Vierge conçue sans péché, garde Pie IX qui t'a proclamé Immaculée !

L'Immaculée a fait plus que de garder son Pape bien aimé ; elle lui a mis sur le front deux couronnes qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait encore portées, la couronne de la longévité, et la couronne de l'infailibilité.

(1) Traduction d'un sonnet italien qu'un poète romain nous avait dédié à cette époque.

Les deux dogmes de l'Immaculée Conception et de l'Infaillibilité pontificale se font écho sur la terre ; l'un semble la récompense de l'autre.

En prévision des malheurs de la France, l'Immaculée pleure à la Salette, et répète à Lourdes : Pénitence ! Pénitence !

L'Infaillible est détrôné et captif, mais ce vaillant capitaine, comme il s'est appelé lui-même, (1) a été justement revêtu de l'armure de l'Infaillibilité pour résister à tous les assauts de l'enfer.

On raconte qu'un peintre, décorant la voûte d'une église, représentait l'Immaculée dans les splendeurs de sa beauté divine ; au pieds de Celle qui est toute belle, il peignait Lucifer tombé dans sa difformité la plus horrible. Le démon furieux ébranle et renverse l'échafaudage. Le dévot enfant de Marie, se sentant perdu, élève son âme et ses bras vers sa Mère ; et Celle qu'il venait de peindre avec tant d'amour, le retint de sa main puissante.

Pie IX et l'Eglise font en nos jours le plus magnifique portrait de la Vierge Immaculée ; l'enfer s'agite furieux et la terre se dérobe sous nos pieds. Mais la Mère de Dieu étend ses deux mains qui sont puissance et bonté ; elle soutient le Pape et l'Eglise.

Nul n'a plus souffert, nul n'a plus aimé, nul n'a été autant aimé que le Pape de l'Immaculée.

Pierre avait dit à Jésus : *Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant !* Jésus répondit à Pierre : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.*

Pie IX a dit à la Mère de Dieu : *Vous êtes Immaculée dans votre Conception.* Et la mère de Dieu a dit à Pie IX : *"Tu es Immaculé dans la foi ; tu es le Vicaire infaillible de la vérité."*

Il fut donné à Jean, le disciple aimé de Jésus, le fils adoptif de Marie, de survivre aux persécuteurs et de voir de ses yeux le triomphe de Jésus sur la terre. Par un prodige inouï depuis dix-neuf siècles, dérogeant à une loi qui semblait devenir un article de foi, le nouveau Jean a dépassé les années de Pierre. Puisse Pie IX être le dernier pape de l'Eglise opprimée, puisse-t-il voir l'aurore du triomphe ! Le règne de son successeur est désigné ainsi dans la prophétie de saint Malachie : *lumen in calo.* Cette lumière du ciel sera peut-être l'œil de Marie, s'abaissant sur la terre.

"Comme autrefois Dieu apparaissant à Moïse, lui dit : *Je suis Celui qui est ;* ainsi la Sainte Vierge apparaissant à Lourdes a dit : *Je suis l'Immaculée Conception.*

Cette parole n'est pas d'hier : car il est écrit :

(1) L'Infaillibilité fut proclamée le 18 juillet 1870, l'anniversaire du jour où Pie IX, recevant les secrets de la Salette, disait : "Ce sont des fléaux qui menacent la France, mais la France n'est pas seule coupable, toute l'Europe l'est aussi.... Ce n'est pas pour rien que l'Eglise est appelée militante, et vous en voyez ici le capitaine."

“La sagesse se louera elle-même, elle s'honorera en Dieu, et elle se glorifiera au milieu de son peuple... elle dira :

“Je suis sortie de la bouche du Très-Haut, je suis née avant toute créature.

“J'ai été créée dès le commencement et avant tous les siècles. (Eccl. 24.)

“Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies... Les abîmes n'étaient pas, et j'étais conçue.” (Prov. 8.)

Il nous semble que la Vierge a résumé ici cette louange lorsqu'Elle a dit : Je suis la conception, l'œuvre très-sainte de Dieu : *Je suis l'Immaculée Conception.*

On attendait qu'un miracle répondît à la voix de Pie IX ; jamais le miracle n'éclata plus visible.

L'attrait qui attachait l'enfant à la *Dame du rosier*, se communique à toute âme qui prie dans la Grotte sainte. Il transmet au loin à tout cœur droit qui entend le nom mystérieux de Notre-Dame de Lourdes. Ce doux attrait est la force victorieuse de la grâce, qui ramène le monde à Dieu, à la lumière radieuse de l'Immaculée Conception.

La petite bergère, à laquelle la Vierge divine venait d'apparaître, entendait pour la première fois ces mots : Immaculée Conception. Et, ne les comprenant point, elle faisait, en retournant à Lourdes, tous ses efforts pour les retenir. “Je les répétais en moi-même tout le long du chemin pour ne les point oublier” disait-elle à M. Lasserre, “et jusqu'au presbytère où j'allais, je disais : *Immaculée Conception, Immaculée Conception*, à chaque pas que je faisais, parce que je voulais porter à M. le Curé les paroles de la Vision, afin que la chapelle se bâtît.”

Le pasteur comprit, le peuple comprit. On ne s'était point trompé. C'était bien Elle, c'était la mère de Jésus Christ, mais on n'attendait pas ce nom de sa bouche. On ne pouvait penser qu'elle donnerait à la Grotte, à la ville de Lourdes, aux Pyrénées, à Pie IX, au monde, la joie de se faire un nom avec le privilège glorieux que, depuis quatre ans, la terre catholique, après son Père et son Pontife, célébrait dans un infatigable élan d'admiration et d'amour.

Cette apparition, éclatant avec une magnificence et une douceur nouvelles, quand rien ne la faisait espérer et que les communications célestes semblaient finies, paraît être le cœur de l'œuvre de Marie à la Grotte. Elle éclaire le mystère si longtemps fermé de ses quinze premières visites. La belle Dame avait fait pressentir son nom, et le peuple, au récit de l'enfant charmée, disait : Marie ! mais on voulait l'entendre de ses lèvres.

Lorsque son silence persistant a enflammé les désirs et irrité l'attente, lorsque la fin des visites annoncées livre les fidèles incertains au travail de leur propre pensée, Elle descend encore et vient dire : *Je suis l'Immaculée Conception.*

Nulle part au monde et dans aucune des innombrables apparitions, Elle ne s'était appelée de ce nom.

Marie, avec sa parole inattendue, fait à la Grotte de Lourdes sa gloire unique, sa destinée, d'être le sanctuaire, seul marqué par le ciel, de l'Immaculée Conception.

Elle révèle toute la pensée divine sur le pèlerinage naissant. L'Immaculée Conception en est la raison et en sera la richesse.

Les pèlerins ont en ce mot toutes leurs prières; il contient le secret de toutes leurs espérances. Dans les merveilles de Lourdes, Dieu prépare une glorification nouvelle à l'Immaculée Conception. C'est pour l'Immaculée Conception et par elle que les guérisons jailliront de la fontaine, et en elle aussi les pécheurs puiseront les joies de la miséricorde. Les cierges allumés sous le rocher honoreront de leurs feux la pureté sans tache de Marie; c'est l'Immaculée Conception que les peuples viendront célébrer dans leurs processions innombrables et magnifiques, et les pierres de la chapelle demandée loueront toutes l'Immaculée Conception.

#### VIII.—LES MIRACLES.

Dix jours après, le lundi de Pâques, 5 avril, une autre merveille révéla encore à la foule le caractère divin des visions, c'est ce qu'on appelle le miracle du cierge ardent. Bernadette avait apporté un cierge très-grand; elle l'avait appuyé par terre en le soutenant par le bout entre ses mains à demi jointes. La Vierge lui apparut. Et voilà que, par un instinctif mouvement d'adoration, la Voyante tombant en extase devant la Beauté immaculée, éleva un peu les mains, et les laissa reposer doucement et sans y songer sur le bout du cierge allumé. Et alors la flamme se mit à passer entre ses doigts légèrement entr'ouverts, et à s'élever au-dessus, oscillant çà et là, suivant le faible souffle du vent. Bernadette pourtant demeurait immobile et abîmée dans la contemplation, ne s'apercevant même pas du phénomène qui faisait autour d'elle la stupéfaction de la multitude.

—Elle se brûle, elle se brûle, criait-on autour d'elle.

L'enfant restait immobile et souriante.

Un médecin l'observait, et constata, la montre à la main, que la flamme lécha ses doigts pendant plus d'un quart d'heure.

—Miracle! miracle! disait le peuple.

Enfin ses mains se séparèrent. Le médecin les prit, et les examina; elles étaient intactes et blanches, la flamme avait respecté la chair virginale de la Voyante.

Après l'extase, quand Bernadette fut revenue à la vie ordinaire, on fit toucher par surprise la pointe d'une flamme à sa main.

—Oh! vous me brûlez, cria-t-elle en se retournant vivement.

Un prodige si manifeste et si touchant laissa une impression profonde.

C'était la dix-septième apparition, et la quinzième de celles où la Vierge

appela les multitudes comme témoins de ce tête-à-tête, dont le mystère était à la fois si profondément secret et si admirablement découvert.

Le spectacle divin finit, le 5 avril, pour les foules qui virent ainsi Bernadette dans la dernière apparition publique ; tel fut le dernier souvenir que laissa de sa présence la blanche Dame du rosier, la Vierge de la grotte, de la fontaine des miracles, du chapelet, de la lumière, des roses, des sourires, de *l'Immaculée Conception* !

Bernadette devait la revoir une fois encore, mais presque seule, et longtemps après ce jour, pour être fortifiée et consolée, au milieu de ses dernières épreuves.

Ce fut le soir du 16 juillet, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel. (1) Bernadette sentit comme autrefois le mystérieux attrait qui l'attirait à Massabielle. Elle s'y rendit avec sa plus jeune tante et deux autres personnes de Lourdes. La Grotte était alors fermée par l'arrêté préfectoral ; l'enfant, moins qu'une autre, n'avait le droit d'aborder ce sol interdit. Elle descendit, avec ses compagnes, par les prairies de la Ribère qui bordent la rive opposée du Gave, et elle s'agenouilla à distance, en face de la Grotte. Le crépuscule arrivait.

Soudain les mains jointes de la bergère se séparent et tombent comme par un mouvement de surprise. Aux dernières lueurs du jour, ses compagnes la contemplant dans sa pâleur radieuse, dans la béatitude de son regard perdu au fond de la gloire et des beautés de la céleste Apparition.

Bernadette pourrait confirmer ce que dit Dante Alighieri, que le rayon de la splendeur divine, au contraire du rayon solaire, n'éblouit pas la vue mais l'attire ; plus on le contemple, plus l'œil s'y plonge et s'y fortifie. "O grâce abondante, s'écrie le poète, par laquelle j'osai plonger mes yeux si avant dans l'éternelle lumière."

Le Gave, qui la séparait de la Grotte, avait en quelque sorte cessé d'exister aux yeux de l'extatique. Elle ne voyait devant elle que la Roche bénie, dont il lui semblait être aussi près qu'autrefois, et la Vierge Immaculée qui lui souriait doucement, comme pour confirmer tout le passé et illuminer tout l'avenir. Aucune parole ne sortit de lèvres divines. A un certain moment, Elle inclina la tête vers l'enfant, comme pour lui dire ou un "Au revoir" très-lointain ou un adieu suprême. Puis, Elle disparut et rentra dans les cieux. Ce fut la dix-huitième Apparition ; ce devait être la dernière.

Bernadette assure que jamais l'Immaculée ne lui apparut si glorieuse. Cette apparition, presque solitaire, a été uniquement pour elle. On l'a peu

(1) Cette date rapproche, dans la bénigne miséricorde de Marie comme dans la confiance des hommes, son antique montagne du Carmel et les roches de Lourdes devenues une montagne aussi. Elle met à côté l'un de l'autre, le saint religieux qui reçut de la Dame du Carmel le scapulaire, et l'humble enfant qui, au nom de la Dame de Massabielle, ouvrit la fontaine des miracles et porta au monde ce nom si riche d'espérance : JE SUIS L'IMMACULÉE CONCEPTION !

connue, et elle n'a eu aucune influence sur la croyance du peuple chrétien.

La pauvre petite Bernadette avait rempli sa mission avec une simplicité pleine de courage, et un dévouement plus fort que toutes les épreuves. Pour la Dame du rocher elle avait combattu, elle avait souffert, il lui fallait souffrir et combattre encore. Le retour inespéré de la Vierge témoigna qu'Elle était contente, et lui porta la récompense du passé et la force de l'avenir, dans les ineffables joies de ce quart-d'heure du ciel.

Le 28 juillet suivant Mgr Laurence, évêque de Tarbes, nomma une commission d'enquête, composée d'ecclésiastiques, de médecins et de savants.

Le jugement de la commission ayant été favorable, Mgr Laurence fit comparaître devant lui Bernadette, et une dernière fois elle renouvela son récit, répondant à toutes les interrogations que dictait à ces hommes la conscience du grand acte qu'ils préparaient. Lorsque, racontant l'apparition du 25 mars, Bernadette imita l'attitude et le geste de la " Dame " au moment où elle disait : " *Je suis l'Immaculée Conception,*" on vit de grosses larmes descendre sur le visage austère du vieil Evêque. Après la séance, il dit, encore tout ému : " Avez-vous remarqué cette enfant ? "

Le 18 janvier 1862, près de quatre ans après la première apparition, l'évêque publia son décret, portant jugement sur les faits de Lourdes, et les pèlerins purent lire l'article premier affiché à la grille de la Grotte :

" Nous jugeons que l'IMMACULEE MARIE, MERE DE DIEU, a réellement apparu à Bernadette Soubirous, le 11 février 1858 et jours suivants, au nombre de dix-huit fois, dans la grotte Massabielle, près de la ville de Lourdes ; que cette Apparition revêt tous les caractères de la vérité, et que les fidèles sont fondés à la croire certaine."

Mgr Laurence ajoutait qu'il soumettait ce jugement au jugement suprême du Pontife Romain ; il autorisait pour son diocèse le culte de Notre-Dame de Lourdes ; et, poursuivait-il, " pour nous conformer à la volonté de la Sainte Vierge, plusieurs fois exprimée lors de l'apparition, nous nous proposons de bâtir un sanctuaire sur le terrain de la Grotte, qui est devenu la propriété des Evêques de Tarbes."

Les dons affluèrent, et les travaux commencèrent au mois d'octobre 1862, quatre ans après, le 21 mai 1866, la sainte Messe fut célébrée pour la première fois dans la crypte qui devait porter le nouveau sanctuaire.

Auparavant eut lieu la bénédiction de la statue de l'Immaculée qu'on plaça dans la Grotte, à l'endroit même où elle avait daigné tant de fois apparaître. Le sculpteur de Lyon, M. Fabisch, n'avait accepté cette tâche qu'avec inquiétude. Il voulut d'abord avoir un entretien avec Bernadette. Sa vue ne le rassura guère, mais dès qu'elle lui eût parlé de la robe blanche et du long voile de la Dame, il entrevit un idéal ; il demanda à Bernadette la pose et le mouvement de la Vierge quand elle disait

“Je suis l’Immaculée Conception : Elle fit ce geste du ciel qui a si souvent étonné, et tant fait verser de larmes. “Ce fut pour moi une révélation” écrivait M. Fabisch ; “ma statue était composée. Non, tant que je vivrai, je n’oublierai cette ravissante expression. J’ai bien vu en Italie et ailleurs les chefs-d’œuvre des grands maîtres, de ceux qui ont excellé à rendre les élans de l’amour divin et de l’extase, des Fra-Angélico des Pérugin, des Raphaël, des Van-Dyck, etc. Dans aucun d’eux je n’ai trouvé tant de suavité et de ravissement. Et chaque fois, dans les quelques jours que j’ai passés à Lourdes pour faire mon exquise, chaque fois que j’ai demandé ou fait demander à Bernadette cette pose, toujours la même expression est venue transfigurer cette tête. J’ai toujours cru que le pur idéal, dans l’art chrétien, était le resplendissement du beau moral sur une figure humaine. Or, depuis que j’ai vu Bernadette, cette opinion a pris chez moi les proportions d’un dogme, s’il m’est permis de me servir de ce mot dans une question d’art.”

On rapporte que M. Fabisch dit un jour à cette époque : Les détails donnés par Bernadette sont d’un idéal si pur et si élevé, qu’ils suffisent pour démontrer qu’elle a vu une beauté du ciel.

Le sculpteur lui soumit ses essais et modifia le travail sur les observations de l’enfant, jusqu’à ceux qu’elle y reconnût la copie fidèle de l’Immaculée Conception.”

Il aimait son œuvre. L’artiste éminent devait à la petite fille sans imagination et sans culture, l’inspiration qui a peut-être le plus charmé son âme. Il croyait posséder l’idéal divin qui avait posé vivant sous les yeux de Bernadette. En s’en allant, il dit à l’enfant : —Je vois ta Vierge, je te la montrerai ; quand la statue viendra, je veux que tu dises ;—C’est elle !

Le statuaire partit pour aller tailler dans un magnifique bloc de Carrare, de la plus belle blancheur, l’Immaculée Conception. La Vierge de marbre arriva à Lourdes.

Bernadette la vit aussitôt. Elle la contempla avec l’étonnement de son âge, et puis elle dit en soupirant :

—Ah ! c’est bien beau, mais ce n’est pas Elle !

Cette exclamation déconcerta l’artiste. Quel malheur qu’il n’ait pas vu l’Apparition ! Il aurait fallu, pour mériter cette grâce, posséder la sainteté d’un Fra-Angélico.

Il y a cependant, sur ce visage de marbre, un sourire bien doux et bien saint, il y a dans la pose une paix divine ; les vêtements sont si légers qu’ils semblent prêts à onduler au moindre souffle ; toute cette statue est suave et idéalisée. Mais Bernadette avait vu ce que l’œil même du génie ne sait point deviner. Plus tard quand on lui demandait si la statue pouvait donner une idée de la beauté de la Dame.

—Oh ! non, disait-elle, la différence est comme de la terre au ciel.

Pour nous qui n'avons point vu la vision, cette image nous a fait une douce illusion : nous aimions devant elle à croire que nous avions aussi une apparition de notre Mère qui est aux cieux.

Le 4 avril 1864, Mgr Laurence bénissait solennellement la statue. Quant à Bernadette, Dieu lui marquait sa prédilection, comme il a coutume de le faire pour ses élus, en la faisant passer par la grande épreuve de la douleur. Tandis que l'évêque de Tarbes, allait, au nom de l'Eglise, prendre possession des Roches Massabielle, et inaugurer solennellement le culte de la Vierge qui lui était apparue, Bernadette était frappée par la maladie ; la maternelle Providence redoutant peut-être pour son enfant bien-aimé la tentation de quelque vaine gloire, lui dérobaît le spectacle de ses fêtes inouïes, où elle eût entendu son nom acclamé par des milliers de bouches, et glorifié du haut de la chaire chrétienne par l'ardente parole des prédicateurs. Trop indigente pour être soignée en sa maison, où ni elle ni les siens n'avaient jamais voulu recevoir aucun don, Bernadette avait été transportée à l'hôpital où elle gisait sur l'humble grabat de la charité publique, au milieu de ces pauvres, que le Monde qui passe appelle malheureux, mais que Jésus-Christ a bénis, en les déclarant les bienheureux de son royaume éternel.

La preuve divine des apparitions commença par une explosion de miracles. Ils se multipliaient sous l'action de l'eau de la Grotte, comme les fleurs sous l'influence de la rosée du printemps. Déjà on ne les comptait pour ainsi dire plus.

Durant les quatre premières années, *cent-quarante-quatre* miracles de premier ordre furent constatés et enregistrés, sans compter des centaines, des milliers d'autres, tout aussi réels, quoique moins saillants.

Jamais peut-être, la Mère de miséricorde n'avait mieux mérité ce que dit d'elle son grand poète Dante, dans la bouche du saint patron de Bernadette : " O Dame, tu es si grande et si puissante que celui qui veut une grâce et n'a pas recours à toi, veut que son désir vole sans ailes. Ta bonté ne secourt pas seulement celui qui t'implore ; mais bien des fois elle va libéralement au devant de la demande."

Nous avons déjà raconté quelques guérisons ; la liste en serait trop longue ; muets, aveugles, paralytiques, épileptiques, ont trouvé là le soulagement de leurs maux ; c'est chaque jour comme une scène de l'Evangile, mais tous, non plus, ne s'en retournent pas guéris. (1)

(1) La confiance en l'*Immaculée-Conception* ne saurait certes être trop grande, trop entière ; mais il faut que cette confiance soit toujours dominée par un profond amour de la volonté de Dieu, et par la soumission la plus absolue aux voies secrètes par lesquelles nous conduit la Providence. *Toujours*, entendez bien ceci, *toujours* la Mère de miséricorde accueille et exauce nos prières : mais elle les exauce à sa façon, non à la nôtre ; elle les exauce divinement, nous accordant ce qui est le mieux, le plus sanctifiant pour nous. La souffrance est si souvent la grâce des grâces et le plus réel de tous les biens ! Si la Sainte Vierge ne juge pas à propos de guérir les maux de notre corps, toujours, n'en doutez pas, elle obtient

Une princesse romaine, qui a fait à la Grotte une neuvaine de prières, redisait cet encouragement que lui avait adressé Pie IX : *Allez à Lourdes, il s'y fait beaucoup de miracles.*

Que je hais, dit Pascal, ceux qui font les *douteux* de miracles !

La guérison des yeux de M. Henri Lasserre fut instantanée ; il en a témoigné sa reconnaissance par son histoire de Notre-Dame de Lourdes, qui est un des plus beaux monuments élevés à la gloire de Marie. Mgr Ségur a composé aussi son livre en ex-voto de la guérison de sa mère. Le P. Hermann, ce pianiste, élève de Listz, devenu un religieux carme si célèbre, a recouvré la vue à la piscine de Lourdes ; il a puisé aux pieds de l'Immaculée ce dévouement qui l'a fait mourir de la peste en soignant nos soldats prisonniers en Allemagne.

Un artiste, Max\*\*\*, protestant, libre-penseur, vint à la Grotte en curieux, le cigare à la bouche, le chapeau sur la tête. Les instances d'une amie de sa femme le décida, malgré lui, à boire une gorgée d'eau ; il est guéri subitement d'une tumeur dangeureuse ; il s'en retourne ému, mais non encore converti.

Quelle forte ironie de la Providence envers la médecine humaine ! Cette eau, que la science n'a reconnu n'avoir aucune vertu curative, guérit plus sûrement que toutes ces eaux thermales des Pyrénées, qui environnent la ville de Lourdes.

C'est la foi, la reconnaissance et la confiance qui attirent ces foules des contrées les plus lointaines. Une mère est venue en douze jours de la Pologne russe porter à Notre-Dame de Lourdes son fils infirme. Il vient des pèlerins de France, d'Espagne, d'Angleterre, (1) de l'ancien et du nouveau-monde ; les Canadiens, ces Français d'Amérique toujours dévoués à la Mère-Patrie, à l'Église, au Pape, à la Mère de Dieu, espèrent comme nous que la Vierge Immaculée sauvera son *royaume de France*, l'Église et le monde ; ils ont élevé dans ce but à Montréal une chapelle à Notre-Dame de Lourdes.

On porte devant la Grotte des prières admirables. Naguère une jeune brésilien, qui partait pour s'engager dans les zouaves pontificaux, passa à Notre-Dame de Lourdes pour la supplier d'envoyer à son frère la même noble pensée.

Un autre fait éclatant de l'histoire actuelle de Notre-Dame de Lourdes, un fait dont le ressentiment domine ici tous les autres bruits, c'est l'extersion des grands pèlerinages. Les chemins de fer du Midi organisent, l'été, des trains de piété qui versent à Lourdes des milliers de pieux voyageurs.

elle accorde des grâces de résignation, de foi vive, plus utiles mille fois que toutes les guérisons. (Mgr de Ségur.)

(1) Un écrivain anglais a visité les sanctuaires des Pyrénées en 1867, et a ouvert sa patrie à N.-D. de Lourdes dans son livre intitulé : *Pilgrimages in the Pyrénées and Landes*, by Denys Shyne Lawlor. 1 vol. in-8. London, Longmans, Green et Cie.

Comme tout pèlerinage, celui de la Grotte est un trésor de biens surnaturels. Né dans ce siècle, il en sanctifie l'invention industrielle la plus merveilleuse, la vapeur. Les anniversaires des Apparitions sont particulièrement fêtés.(1)

Il est doux de croire que la Vierge Immaculée se plaît, en ces jours, à renouveler ses visites à la Grotte. Elle la retrouve transfigurée par sa présence. Sa blanche image sourit aux pèlerins, au-dessus de la pyramide des cierges qui brûlent à ses pieds jour et nuit. La pente sablonneuse a fleuri comme un jardin. Le rocher sauvage a germé comme un arbre superbe, et s'est couronné comme d'une végétation splendide de pierres et de marbres sculptés.

Je connais un pèlerin dont le rêve serait de passer sa vie entre ces deux pèlerinages de prédilection : l'hiver à Lourdes, l'été à la Salette.

Quel contraste entre ces deux pèlerinages !

La Salette, montagne aride, sévère, couverte de glaces, d'un accès difficile, a une église de couleur sombre et triste ! Lourdes, vallée fertile et délicieuse, ouverte à tout venant, a une basilique de marbre blanc ! La Salette est un désert, Lourdes un Eden, l'une est le calvaire de Marie, l'autre est son Thabor. Combien chacun de ces lieux est en harmonie providentielle avec le mystère dont il a été le théâtre ! A la Salette les mystères douloureux du Rosaire, à Lourdes les mystères joyeux et glorieux ! La reine du Rosaire a voulu les désigner par son costume même. Elle apparaît à la Salette étincelante de roses, les roses couronnent son diadème ; elle bordent son humble fichu, entourent son modeste tablier ; elles ornent tous ses vêtements, forment les franges de sa robe, et décorent même sa chaussure. A Lourdes aussi, deux roses s'épanouissent sur ses pieds nus. Les roses sont l'emblème du Rosaire que la Vierge de la Grotte tient suspendu à son bras. L'interprétation mystique a fait une rose de chacun des grains de notre Rosaire, et du Rosaire lui-même, une chaîne d'amour qui attache l'âme qui le récite, au cœur immaculé de Marie !

A la Salette, Marie menace et avertit ; à Lourdes elle commence son œuvre de rédemption. Elle apparaît à une enfant pauvre, infirme et ignorante, image de ce siècle malade qu'Elle vient guérir. Elle déploie devant ses yeux ravis toutes les splendeurs de sa gloire ; Elle la transfigure et l'enivre elle-même de la beauté et des délices d'une extase divine, comme Elle va élever nos âmes trop terrestres à la lumière et à l'amour.

(1) Nagère un père de la Compagnie de Jésus félicitait la ville de Lourdes d'avoir été choisie, comme Bethléem, entre les villes de Juda. Rappelant David, le plus petit des enfants d'Isaï, sacré roi par le prophète Samuel, il montra le rocher de l'Apparition, le plus petit entre tous ceux qui l'environnent, sacré de l'onction royale par l'Apparition de l'Immaculée ; et ces pics superbes des Pyrénées, qui se croient élevés comme le Carmel, majestueux comme le Sinaï, glorieux comme le Thabor, obligés de s'incliner devant l'humble roche de Massabielle.

Les moyens sont ceux qui depuis dix-neuf siècles triomphent du monde et de l'Enfer : le signe victorieux de la croix, notre unique salut ; le saint Rosaire, par terre embaumé de toutes nos prières, qui doit produire de nos jours comme au XIII<sup>e</sup> siècle, une floraison merveilleuse de foi, de piété et de poésie chrétienne ; la pénitence et la prière pour les pécheurs, source de perfection pour l'âme qui les pratique, et l'apostolat le plus efficace pour ramener les âmes à Dieu ; la fontaine miraculeuse guérissant, comme autrefois le Sauveur, toute maladie et toute infirmité, afin de préparer la guérison des âmes ; la chapelle, miracle palpable de pierre, source qui répand mille fois plus de grâces que l'eau de la Grotte n'opère de guérisons ; cette effusion inouïe de miséricorde coulant ici du Cœur Immaculé et se répandant en bienfaits jusqu'aux extrémités de la terre ; cet attrait puissant et doux, attirant et enchaînant, malgré tous les obstacles, des myriades de pèlerins ; la foi et l'amour, le dévouement et le sacrifice persistant et grandissant au milieu des erreurs, des impiétés et des passions qui dissolvent la société moderne . . . C'est avec raison que la Mère de Dieu, élevant au ciel un regard d'espérance et d'amour, disait dans sa Grotte sainte : *Je suis l'Immaculée Conception* . . . je suis la lumière et la pureté, l'amour et la vie pour ce siècle redevenu payen ; je suis la Rédemption qui recommence pour lui ; j'ai été reconnue Immaculée, et mon Fils va naître dans les âmes ; une race nouvelle descend avec moi du ciel.

## IX—LE POÈME DE BERNADETTE.

Les innombrables témoins des ravissements de Bernadette ne cessent encore de raconter l'impression ineffaçable que ce spectacle produisait sur eux. L'enfant était là, tranquillement à genoux, à *chapeletter*. Soudain un léger saisissement annonçait la visite auguste, ses deux mains s'élevaient un peu par un mouvement rapide et doux, tout semblait monter en elle, l'attitude et les traits ; son visage blanchissant et son cœur palpitant aspiraient en haut. (1)

La foule recevait le contre-coup. — « Maintenant ! . . Elle la voit ! elle la voit ! »

Immobile, et comme tendue par une ineffable attraction, elle était belle, non de la fraîcheur rosée et vive qui nous fait sourire devant un visage d'enfant, mais d'une beauté supérieure et étrange. Ses joues étaient extrêmement pâles, mais avec je ne sais quelle nuance suave, comme si elles étaient traversées par la lumière ; une rougeur légère, teignant à peine les lèvres et les joues, relevait cette blancheur d'albâtre. Ses yeux fascinés s'épuisaient en regards enivrés ; ils semblaient cloués par un rayon de lumière. De temps en temps deux larmes tombaient de ses paupières toujours immobiles, roulaient comme des gouttes de rosée sur une feuille

[1] Des témoins ont dit, devant un tableau de sainte Thérèse en oraison : voilà Bernadette ! mais la sainte d'Avila n'a pas eu les dix-huit apparitions de la bergère des Pyrénées.

de rose, sans se répandre et sans mouiller le visage, et restaient longtemps brillantes sur la blancheur des joues.

Dante aurait pu dire de Bernadette ce qu'il a dit de son patron saint Bernard qu'il peint dans le ciel en contemplation devant la reine des anges :

“ Elle s'embellissait de la vue de Marie, comme l'étoile du matin s'embellit du soleil.”

Bernadette était alors, selon une autre expression dantesque, *transhumainisée*, c'est-à-dire dans un état qui dépasse la condition humaine, et ne peut s'exprimer par la parole.

Bernadette plongeait avec ivresse son œil dans l'auréole resplendissante, et pénétrait jusqu'à la Dame. Avec une entière liberté du regard le plus facile et le plus clair, elle la contemplait longuement. Elle étudiait les traits du visage céleste, les plis des vêtements ; elle admirait les mains fines et blanches ; les cheveux de la Vierge se sont toujours dérobés à sa vue.

Jamais l'enfant ne s'est accoutumée à cette splendeur céleste. A la dix-huitième contemplation, elle fut aussi puissamment et aussi délicieusement saisie que le premier jour.

Enfin, après cette longue extase, toute en sourires et en larmes heureuses, en colloques mystérieux échappant à toutes les oreilles, sous les regards infatigables d'une assemblée étonnée et frémissante du voisinage manifeste d'un Être surnaturel, invisible et ravissant, Bernadette toujours agenouillée s'inclinait plusieurs fois de l'air le plus aisé et le plus noble, saluait respectueusement, en laissant voir, dans l'expression de son visage transfiguré, le regret d'une séparation, saluait encore, puis, faisait un long soupir... et tout semblait descendre en elle ; le reflet céleste s'éteignait, on voyait mourir son sourire ; plus de lumière dans son œil, une vague mélancolie et une apparence de lassitude envahissaient son visage ; sa merveilleuse pâleur disparaissait sous les couleurs renouvelées de son teint ordinaire.

Une dame, surprise de voir cette petite gardeuse de moutons saluer avec tant de grâce et de dignité, à la fin de l'extase, lui dit un jour :

—Mais, Bernadette, qui donc t'a enseigné à faire de si jolis saluts ?

—Personne... répondit-elle tout étonnée, je ne sais pas comment j'ai salué, moi ; mais je comprends que je dois faire tout comme le fait la Vision. et elle me salue comme ça quand elle veut s'en aller.

—Était-elle aussi belle que les personnes que voici ? lui demanda un jour M. de Rességuier.

Bernadette promena son regard sur le cercle charmant des jeunes filles et des dames qui avaient accompagné le visiteur, puis elle eut comme une moue de dédain :

—Oh ! c'était bien autre chose que *tout cela* ! fit-elle.

“ *Tout cela*, ” c'était l'élite de la société de Pau.

La Vierge tenait presque toujours ses yeux fixés sur ceux de Bernadette ; de temps en temps, elle les levait pour promener sur la foule des regards et des sourires ; l'enfant a dit que la Vision semblait prendre plaisir à voir ce peuple accourir pour la prier.

M. Lasserre écrit que l'Apparition avait la grâce de la vingtième année. D'après la récit de Bernadette, nous croyons que Marie se montra dans un âge plus tendre, quand il n'était pas encore question pour elle de la plus haute des maternités, telle qu'elle est peinte à Rome dans cette fresque délicieuse du couvent de la Trinité du Mont, devant laquelle Pie IX a dit, le 2 octobre 1846 : "C'est une pieuse pensée d'avoir représenté la Madone à une âge où elle semblait être oublié."

Telle voulut apparaître l'Immaculée. Comment la peindre, d'après Bernadette, avec des mots et des couleurs ? Tout ce que nous en osons dire, c'est que ses yeux étaient de l'azur du paradis ; ses vêtements, comme ceux d'une héroïne des contes de fées, étaient couleur du temps ; comme son voile, sa robe était plus blanche que la neige immaculée, sa ceinture d'un bleu céleste ; son voile se nouait à moitié autour de son corps virginal ; ses pieds nus, d'une blancheur nacrée, reposaient sur le roc, et sur chacun d'eux fleurissait une rose, de la couleur du soleil. Que dire de son visage ovale enveloppé d'une lumière ineffable, de son sourire qui attirait et faisait fondre le cœur de la petite bergère ? Bernadette pouvait dire comme Dante en extase dans le paradis : "La beauté que je vis dépasse non-seulement nos idées, mais je crois certainement que son Créateur seul la peut comprendre tout entière."

Bernadette n'avait pas encore fait sa première communion ; il semble que la mère de Jésus vint tout exprès pour l'y préparer. Elle la fit le 3 juin 1858, jeudi de la Fête-Dieu. On s'attendait à quelque chose d'extraordinaire ; il n'y eut rien au dehors ; tout se passa dans l'intérieur de ce petit cœur visité pour la première fois par le Fils de la Dame du rocher.

Bernadette fréquenta encore l'école pendant deux ans. (1) Quelques mois après sa première communion, elle fut admise dans la congrégation de la Sainte-Vierge, où elle continua d'édifier tout le monde sans étonner personne. En 1860, les Sœurs de la charité de Nevers, qui desservent l'hospice de Lourdes, en même temps qu'elles dirigent l'école, lui offrirent chez elles un abri où elle fut poursuivie par l'affluence des pèlerins, des curieux et des indiscrets. Quand on doutait de ses paroles : "Voilà ce que j'ai vu et ce que je sais, disait-elle sans amertume et presque avec indifférence ; si vous ne voulez pas me croire, qu'y ferai-je ?"

A ceux qui la menaçaient, elle répondait avec une fermeté au-dessus de

(1) Elle eut beaucoup de peine à apprendre à lire ; nature exquise et visitée par la grâce, nous dirions peut-être que son âme, peu curieuse sans doute de ce savoir humain, faisait l'école buissonnière dans les halliers du Paradis.

son âge : "Faites tout ce que vous voudrez ; moi, plutôt que de dire que mes paroles ne sont pas vraies, j'irai en prison."

Jamais Bernadette ni ses parents n'ont voulu accepter quelque chose des visiteurs. Une dame, connaissant leur misère, glissa un jour deux pièces d'or dans la poche de l'enfant. Celle-ci les retira vivement et les rendit, tout offensée :

—Mais mon enfant, vos parents sont si pauvres ! vous n'avez peut-être pas toujours du pain.

—Eh ! madame, pas toujours, mais il m'en faut si peu !

Un autre jour, un prêtre, tout ému, lui offre une pièce d'argent. Elle refuse ; il insiste ; elle refuse encore : "Prenez, de grâce, dit le prêtre ; ce ne sera point pour vous : ce sera pour les pauvres. Vous aurez le plaisir de faire l'aumône.

—Faites-la vous-même à mon intention, M. l'abbé, répondit Bernadette, cela vaudra mieux que si je la faisais moi-même."

Je crains que mes lectures n'éprouvent pas le même charme que moi, mais je n'ai pu me lasser d'esquisser les traits de cette céleste histoire.

Quand je fus à l'heure du départ, un des pieux missionnaires me dit : "Ecrivez, maintenant que votre plume a été trempée dans l'eau miraculeuse qu'a fait jaillir l'Immaculée."

J'aurais voulu dire de Bernadette ce qui ne fut jamais dit d'aucune femme, mais tout ce que je pus faire, ce fut d'écrire, en face de la Grotte, ce petit poème, ou plutôt ce cantique, qui peut se chanter sur l'air délicieux du *Fil de la Vierge*, composé par le vénitien Scudo :

## CHANT I.

### LA VISION.

Dieu choisit de tout temps, au fond des Pyrénées,	L'ogive du rocher qui s'incline au rivage S'illuminait :
Un val obscur	Une Dame apparut sur le rosier sauvage
Pour y répandre à flots ses grâces destinées	Qui rayonnait.
A ce cœur pur.	
Ainsi qu'à Bethléem, cette Grotte inconnue	Voile blanc, robe blanche et ceinture azurée,
Aux étrangers	Divins tissus !
Abrétait des enfants, et sous sa roche nue,	Deux roses fleurissaient sur la blancheur na-
Quelques bergers.	crée
	De ses pieds nus.
Sous ton blanc capulet, petite bergerette	Enfant, tu tressaillis, tu jetas en arrière
En gros sabots,	Ton capulet,
Devant la Grotte ainsi que fais-tu, Bernadette,	Et la Dame égrenait les perles de lumière
Au bord des flots ?	D'un chapelet.
Tu cherches du bois mort, avec ta sœur cadette,	Nul n'a vu, comme toi, sur l'églantier sau-
Pour tes parents ;	vage
Soudain, le vent s'élève, et tes yeux, Bernadette,	L'Etre sacré ;
	Mais il se reflétait sur ton pâle visage
S'ouvrent tout grands.	Transfiguré.

En extase ravie, en vain le feu d'un cierge  
Léçait tes doigts ;  
Tu ne le sentais pas. Tu vis, tu vis la Vierge  
Et dix-huit fois !

Elle t'apprit à faire, ainsi qu'au ciel, le signe  
De notre croix ;  
Tu l'entendis parler, car Dieu te trouva  
digne  
De cette voix.

Elle t'a dit ces mots, dont rien pour toi n'ef-  
face  
Le souvenir :

" Pendant ces quinze jours, ici, fais-moi la  
grâce  
" De révenir."

" Je ne peux pas te rendre heureuse dans ce  
monde  
" Mais à jamais

" Tu le seras dans l'autre ! A ta foi si pro-  
fonde  
" Je le promets !"

Tu vins au rendez-vous : cette niche rustique,  
Pendant un mois,  
Fut la porte du ciel où la Reine angélique  
Vint dix-huit fois.

CHANT II.

L'IDEAL.

De ta candeur naïve, ignorante bergère,  
Le ciel s'éprit,  
Mais toute poésie est comme une étrangère  
Pour ton esprit.

Tu ne sauras jamais qu'un grand poète, un  
Dante,  
Au temps jadis,  
Crut monter dans l'élan d'une prière ardente  
Au paradis.

Il a cru voir la Vierge et la sphère qui brille  
De sa beauté ;  
Cérève poétique est, pour toi, pauvre fille,  
Réalité.

C'est toi, qui pour la voir, c'est toi qui fus  
choisie,  
Enfant chéri,  
Et tes simples récits passent la poésie  
D'Alighieri.

Vois le Mère du Beau que l'Amour rend si  
belle...  
Moment béni !  
Sens palpiter en toi la présence réelle  
De l'Infini.

Contemple la Beauté qu'annonçaient des  
prophètes  
Le chant divin ;  
Contemple l'Idéal qu'artistes et poètes  
Cherchent en vain.

Réfléchis ses rayons, quand sa pure auréole  
Se dévoila ;  
De la Mère du Verbe écoute la parole  
Et redis-la.

La Dame, un jour, te dit : Va boire à la Fon-  
taine.

Et t'y laver !"  
Tu ne voyais pas d'eau, pas de source pro-  
chaine,  
Où la trouver ?

Va, creuse avec tes mains cette source pro-  
mise  
Qu'il faut chercher ;  
Bergère, fais jaillir comme autrefois Moïse  
L'eau du rocher...

Un pouvoir menaçant veut entraver ta  
course,  
Et sans raisons ;  
Va, poursuis sans rien craindre, ouvre pour  
nous la source  
Des guérisons.

De la Reine des cieux, enfant, tu fus l'apôtre  
Et le témoin ;  
Fuis un siècle incrédule, hélas ! comme est le  
nôtre,  
Et fuis bien loin !

Aujourd'hui dans le cloître, innocente ber-  
gère,  
Prie à Nevers ;  
Sans plus penser que Dieu te fit sa messagère  
Dans l'univers.

Laisse, jusqu'à ta mort, se consumer la  
flamme  
De tes regrets ;  
Cache, comme un trésor, dans le fond de ton  
âme,  
Tes trois secrets.

Tu gardes la promesse et l'amour de Marie,  
Et ton espoir  
Est de laisser bientôt le fardeau de la vie  
Pour la revoir.

## CHANT III.

## L'IMMACULÉE.

Source qui sors des flancs des Roches Massabielle

Tu sais guérir ;  
Chaque jour, ta piscine opère une merveille  
Qu'il faut bénir.

Malades, malheureux, venez, venez à Lourdes

Dans vos chagrins ;  
De l'eau miraculeuse il faut emplir vos gourdes,

Bons pèlerins.

Pour chercher le secours d'une Mère si tendre,

Venez ici ;  
L'aveugle y voit le sourd étonné de l'entendre

Crier : Merci !

Nous sentons s'alléger nos peines les plus lourdes

Lorsqu'à genoux,  
Nous répétons cent fois : Notre-Dame de Lourdes

Priez pour nous !

Je viens, vieux pèlerin de Rome et de Lorette,

Remplir mon vœu,  
Je viens, à Lourdes aussi, te payer une dette,  
Mère de Dieu !

Où, tu parus ici, j'y crois, Bonté suprême,

Être réel,  
Souveraine Beauté qui charma Dieu lui-même

Hors de son ciel.

Immaculée, entends, devant ta pure image,

Nos vœux, nos cris ;  
Habite pour toujours cette niche sauvage !  
Où tu souris.

O Vierge du Rosier, gracieuse Madame  
Ta vision

Inspire Bernadette, et par ces mots lui donne  
Sa mission :

" Aux prêtres tu diras : Prière et Pénitence

" Pour les pécheurs...  
" Il faut qu'une chapelle en mon honneur  
s'élançe

" Sur ces hauteurs."

Vois, sur l'azur du ciel, l'édifice gothique  
Se détacher :

Mère, nous t'élevons toute une Basilique  
Sur ce rocher.

Ainsi, l'arbre grandit, sorti de l'humble  
graine

De sénevé ;  
Le monde catholique, ici divine Reine,  
Te dit : Ave !

La Grotte entend nos chants et ceux de la  
mésange ;

L'oiseau du ciel  
S'unit pour te louer, au doux salut de l'Ange-  
Saint Gabriel.

Vierge du Golgotha, qu'on vit à La Salette  
Verser des pleurs,

Viens, pour nous consoler, sourire à Berna-  
dette

Parmi les fleurs.

O Reine, dans ces lieux tu laissas ton sourire  
Et tes bienfaits ;

Le ciel, le sol et l'onde, oui, tout ici respire  
L'amour, la paix.

Les hommes, les oiseaux, le mont et la vallée  
Chantent ton nom ;

Tu l'as dit à l'Enfant : " Je suis l'Immaculée  
" Conception !"

## X—BERNADETTE A NEVERS.

Mgr Forcade, évêque de Nevers, faisait en 1866 le tour de France en quête pour la Guadeloupe, son ancien diocèse, victime d'un affreux désastre. Il s'arrêta à Lourdes pour visiter la Grotte et la maison des sœurs de la charité de Nevers dont il est le supérieur général.

Ces religieuses lui présentèrent Bernadette qui avait été élevée dans leur école, et qu'elles avaient recueillie chez elles. L'évêque fut ravi de l'innocence et de l'humilité de cette enfant.

—Ma fille, lui dit-il, aimez-vous bien les sœurs de Nevers !

—Monsieur, répondit-elle en se jetant à ses pieds, je leur dois tout, je voudrais bien entrer dans leur communauté, mais je sais que je ne suis bonne à rien.

L'évêque sourit sans lui répondre : il savait que le Carmel, la Visitation et tous les ordres religieux se disputeraient comme un trésor cette enfant qui croyait n'être bonne à rien ; il s'empressa d'enrichir de sa présence la congrégation de Nevers.

La petite messagère de la sainte Vierge était obsédée à Lourdes par la multitude des visites et des interrogatoires ; son humilité native était à l'épreuve de l'orgueil, mais on la redoutait pour elle ; ses protectrices la virent avec joie soupirer après l'ombre de la paix mystique du cloître.

Le 21 mai 1866, Bernadette parut pour la dernière fois en public à Lourdes ; avec les sœurs de Nevers, sa seconde famille, elle assista à l'inauguration de la crypte de la basilique qu'on élevait sur le rocher de Massabielle, d'après l'ordre qu'elle avait reçu de la Reine des cieux. Ce jour-là fut le couronnement et la fin de sa mission publique, comme le sacre de Reims fut le jour triomphal de la bergère de Vaucouleurs. Bernadette était l'oriflamme de Notre-Dame de Lourdes, et l'on pouvait dire d'elle ce que Jeanne d'Arc disait à ses juges de sa bannière arborée sur le maître-autel de Reims : " Elle avait été à la peine, c'était bien raison qu'elle fût à l'honneur."

Mais cet humble triomphe fut court comme tous les triomphes d'ici-bas. A la saint Jean suivante, 24 juin, la bergère des Pyrénées dit pour toujours adieu à ses pauvres parents (1) et à la ville de Lourdes. Tout ce qui devait se faire pour elle était achevé. Elle pouvait disparaître. Une voix intérieure l'appelait ailleurs. Jusque-là elle avait appartenu à tous les pèlerins de la Grotte, elle était obligée de se prodiguer sans mesure et sans réserve à la piété publique, avide de contempler le visage qui avait reçu les sourires de l'Immaculée Conception, d'entendre la voix qui Lui avait parlé. Son âme était lasse du bruit et de la foule, elle avait besoin de solitude et de paix. Elle sentait, on le sentait autour d'elle. C'était une pensée généralement répandue, que la Vierge Immaculée ne laisserait pas dans le monde cette enfant qu'Elle avait allaitée des délices du ciel et qu'Elle récompenserait par les joies de la vie religieuse les fatigues de son apostolat. On soupçonnait que la promesse lui en avait été faite dans un des trois secrets qu'elle avait reçus.

Le peuple des Pyrénées qui l'aimait tant, l'accompagna de ses félicitations dans sa retraite sainte ; son départ causa d'universels regrets ; heu-

(1) Sa mère mourait à Lourdes avec de grands sentiments de piété, cinq mois après son départ le jour même de l'Immaculée Conception. Son père expira le 4 mars 1871, avec la foi des patriarches. La pauvreté, compagne de sa vie, l'a suivi à sa dernière demeure. Nul plus que lui n'a vénéré Bernadette. Se trouvant un jour seul au parloir des missionnaires il s'agenouilla devant le tableau représentant sa fille et se mit à prier avec ferveur. Le missionnaire qui vint interrompre sa prière, en fut vivement ému.

Marie, la sœur de Bernadette, a épousé un meunier. Son frère Jean-Marie s'est enrôlé dans la milice des Frères de l'instruction chrétienne, et son plus jeune frère, qui n'a que treize ans, a été mis par les missionnaires de Lourdes, en pension, à l'institution religieuse de N.-D. de Garaison.

reux et désirable pour Bernadette seule, il fit un vide douloureusement senti, surtout dans la ville de Lourdes. D'innombrables pèlerins sont depuis venus avec l'espérance de voir la jeune fille privilégiée et de recevoir de son visage et de son cœur comme un rayon de l'Immaculée. Ils se plaignaient qu'elle eût quitté la place où ils croyaient avoir le droit de la trouver, à côté de la Grotte.

Son cœur innocent, qui avait séduit la sainte Vierge, allait battre à côté du cœur encore palpitant de sainte Jeanne de Chantal. (1) A peine arrivée à Saint-Gildard, ce magnifique couvent des sœurs de Nevers, Bernadette était assaillie de visites comme à Lourdes ; l'évêque fut obligé de défendre qu'on la vît sans sa permission, et il ne l'accorda que très-rarement. A Lourdes, une famille étrangère et fort riche avait proposé au père Soubirous d'adopter sa fille, en lui offrant cent mille francs avec la faculté de rester auprès de son enfant, proposition dont le pauvre homme ne fut pas même tenté.

A Nevers, on vit arriver une offre encore plus singulière.

Un étranger de distinction se présenta un jour au parloir de Saint-Gildard, et demanda à parler en particulier à Bernadette ; la supérieure lui assura que c'était impossible.

— Mais, madame, si vous saviez la proposition que je compte lui faire !

— Monsieur, je ne veux point connaître cette proposition.

— Madame, vous la connaissez, et vous vous empresserez de la transmettre à la jeune fille, avant qu'elle n'ait prononcé ses vœux. Je suis jeune, noble, riche ; j'offre ma fortune, mon nom à Bernadette ; je serais si heureux et si fier d'épouser une femme qui a vu dix-huit fois la Vierge Marie !

On comprend que la supérieure ne se chargea pas de faire la commission.

Les novices de Saint-Gildard changent de nom quand elles font profession ; on fit une exception pour Bernadette ; on ne voulut pas lui ôter les deux noms qu'elle reçut au baptême et que la Vierge avait daigné pro-

(1) La Visitation de Nevers possède le cœur de cette sainte, si forte et si tendre ; ce cœur se gonfle parfois miraculeusement ; à la veille des grandes crises qui ont désolé l'Eglise et la France, on l'a vu s'enfler et grossir comme un cœur qui va éclater en sanglots. On l'a constaté authentiquement à trois époques solennelles : 1789, en 1830, en 1858, l'année des Apparitions de Lourdes, à la veille de cette guerre d'Italie qui devait avoir de si désastreuses conséquences pour le Saint-Siège et pour la France. Le 25 février 1858, le jour même où la source miraculeuse jaillissait à Lourdes sous les doigts de Bernadette, Mgr Dufêtre, évêque de Nevers, un de ses grands vicaires et d'autres ecclésiastiques constatèrent la présence de gouttelettes liquides au centre du cœur de sainte Chantal. Le bruit de ce prodige se répandit l'on assura que le cœur vénéré avait versé des larmes de sang. L'autorité préfectorale, toujours la même, à Nevers comme à Lourdes, trouva ce cœur bien *séditieux*, et fit défense aux Visitandines de l'exposer désormais à la vénération publique, mais cette défense ne fut pas longtemps observée.

noncer ; elle s'appelle en religion la sœur Marie-Bernard. Mais la génération présente l'appelle toujours Bernadette, et l'histoire la connaîtra sous ce nom familier de son enfance. Il ne peut s'oublier ; l'Immaculée Conception l'a lié aux souvenirs immortels de ses Apparitions, comme elle a fixé le naïf visage de l'enfant dans le tableau divin que la Grotte encadrait.

J'ai assisté à sa prise de voile, le 29 juillet 1866, en la fête de sainte Marthe.

Mgr de Mérode, archevêque de Mélitène, prominière des armes de Pie IX, qui était en ce moment aux eaux de Pougues, vint tout exprès à Nevers et voulut célébrer la grand'messe.

La foule qui remplissait la jolie église de Saint-Gildard, cherchait avant tout à voir Bernadette, mais à la distance où elle était, on ne pouvait la distinguer de ses compagnes que par l'extrême petitesse de sa taille, qui nous rappelait celle du Zachée de l'Evangile, forcé de monter sur un sycomore pour contempler le Sauveur.

L'évêque de Nevers donna la voile à la bergère de Lourdes et à d'autres postulantes ; puis il leur adressa un discours, dont le texte et plusieurs passages étaient vraiment prophétiques :

*Et manè : hodiè tempestas, rutilat enim triste cœlum.* (Matt. xvi, 3)

“ Mes filles, vous allez vous consacrer à Dieu en ce jour de sainte Marthe, la patronne de cette congrégation, qui unit la vie active à la vie contemplative. Vous allez accomplir ce grand acte en présence d'un illustre défenseur du Saint-Siège, devant un des serviteurs les plus dévoués de Pie IX. Rappelez-vous que pour se sauver, il faut rester dans la barque de Pierre, au milieu des orages qui vont recommencer.

“ Vos Anciennes vous ont raconté leurs épreuves pendant la révolution. Préparez-vous à supporter aussi de grandes tribulations. Dans l'Evangile, Notre-Seigneur répondit un jour aux Pharisiens qui lui demandaient des prodiges : Vous dites le matin ; aujourd'hui il fera de l'orage, car le ciel est sombre et couleur de feu, *hodiè tempestas, rutilat enim triste cœlum.* Je vous le dis aussi, mes filles ; adjourd'hui l'horizon est triste ; tout est bouleversé ; le mal s'appelle le bien, le bien se nomme le mal, Dieu a promis qu'il n'y aurait plus de déluge d'eau, mais nous pourrions voir encore un déluge de sang.

“ Pour vous, mes filles, soyez comme le colombe de Noé. Portez le rameau d'olivier, mais ne vous éloignez jamais de l'arche sainte de votre monastère.”

Le 15 novembre 1868, le Nonce apostolique en France, Mgr le prince Flavio Chigi, archevêque de Myre, qui avait daigné accepter l'hospitalité au château du Nozet, se rendit à Nevers, où il fut accueilli par le peuple et les autorités comme le digne représentant de Pie IX. Le lendemain

son Excellence dit la messe dans l'église de Saint-Gildard, où le *Tu es Petrus* fut chanté par les religieuses.

On offrit au Nonce, pour le saint sacrifice, le calice dont se servit Pie VII à son passage à Nevers, et qui fut porté à Rome par Mgr Forcade, afin que Pie IX pût s'en servir à son tour.

Après son action de grâces, Mgr Chigi fit appeler au parloir la sœur Marie-Bernard.

—Ma fille, lui demanda-t-il, n'avez-vous pas eu grand'peur, quand vous avez vu la sainte Vierge ?

—Oui, monseigneur, j'ai eu bien peur, mais seulement la première fois ; mais ensuite, elle était si belle !

Lorsqu'une sœur de Nevers a fait sa profession, la supérieure lui donne son obédience, c'est-à-dire lui désigne l'emploi qu'elle doit remplir dans la communauté. Quand ce fut le tour de la sœur Marie-Bernard, la supérieure était d'accord à l'avance avec l'évêque pour l'humilier, et lui conserver cette simplicité qui fut si agréable à Marie :

—Quand à celle-ci, monseigneur, dit tout haut la supérieure, je ne sais quelle obédience lui donner, je crois qu'elle n'est vraiment bonne à rien.

—Est-ce donc vrai, sœur Marie-Bernard, demanda l'évêque en souriant.

—C'est bien vrai, Monseigneur, répondit-elle ; je vous l'avais bien dit à Lourdes, quand vous avez voulu me faire entrer dans la communauté ; je vous ai prévenu que je ne serais bonne à rein ; c'est par charité qu'on veut bien me garder ici.

Cette sœur, qui n'est bonne à rien, est pourtant considérée comme le trésor de Saint-Gildard ; son évêque la regarde comme le *palladium* de sa ville épiscopale et lui attribue son salut, pendant l'invasion de 1870 ; les Prussiens étaient dans tous les départements voisins et presque aux portes de Nevers.

Le chevalier Gougenot des Mousseaux, qui vit Bernadette à cette époque lui fit les questions suivantes :

—Avez-vous eu dans la grotte de Lourdes, ou depuis cette époque, quelques révélations relatives à l'avenir et aux destinées de la France ? La sainte Vierge ne vous aurait-elle point chargée pour la France de quelque avertissement, de quelques menaces ?—Non.

—Les Prussiens sont à nos portes ; est-ce qu'ils ne vous inspirent pas quelque frayeur ?—Non.—Il n'y aurait donc rien à craindre ?—Je ne crains que les mauvais catholiques. Ne craignez-vous rien autre chose ? Non, rien.

Elle écrivait à son père, à la même époque, une lettre où elle s'exprime ainsi : " On dit que l'ennemi s'approche de Nevers ; je me passerais bien de voir les Prussiens, mais je ne les crains pas ; Dieu est partout, même

au milieu des Prussiens. Je me souviens qu'étant toute petite, après un sermon de monsieur le curé, j'entendis des gens qui disaient : Bah ! il fait son métier ! Je crois que les Prussiens font aussi leur métier !

Telle était la politique de Bernadette, elle savait que le châtimeut de la France était le métier des Prussiens, et la Vierge lui avait enseigné le moyen de les vaincre par ces mots répétés : *Pénitence ! Pénitence !* Mais ce moyen ne fut point mis en pratique.

Mgr Forcade transforma Saint-Gildard en ambulance, et renvoya les plus jeunes sœurs dans les autres maisons de la communauté, mais il garda Bernadette comme la sauvegarde de la ville. Il la consulte et réclame ses prières dans les circonstances difficiles. Un jour, il lui demanda ce qu'elle pensait des obstacles que certaines gens suscitaient à l'établissement des missionnaires Oblats dans son diocèse.

— Dieu sera plus fort qu'eux, répondit la jeune sœur d'un ton ferme et décidé.

Et il en fut ainsi.

La Mère de Dieu, en visitant Bernadette, dit M. Lasserre, en lui donnant le rôle d'un témoin des choses divines, en faisant d'elle le centre d'un concours innombrable et comme un objet de pèlerinage, avait protégé, par un miracle plus grand que tout autre, sa simplicité et sa candeur, et elle lui avait fait le don extraordinaire, le don divin de demeurer une enfant.

L'atmosphère du couvent convenait à cette âme, elle s'y est épanouie ; tous les parfums qu'elle répandait au milieu du monde s'y exhalent plus suaves et plus abondants. Elle est candide, elle est simple, elle est douce. Sa piété a grandi dans le recueillement ; elle aime sa règle et la sainte vie de la communauté.

Ses vertus et les souvenirs incarnés en elle inspirent à ceux qui l'approchent une profonde vénération ; on veille à lui en dérober les témoignages.

Le 2 octobre 1869, fête des saints anges gardiens, je venais, avec M. l'abbé du M\*\*\*, de vénérer le cœur de sainte Chantal, sur lequel nous remarquâmes, à gauche, des gouttelettes noirâtres qui semblaient nous annoncer de nouvelles catastrophes ; elles devaient arriver dix mois après.

L'évêque nous permit ensuite de visiter la sœur Marie-Bernard. On est toujours surpris de sa taille enfantine ; il semble que Dieu ait cherché à employer le moins d'argile possible pour modeler ce corps angélique.

Cette eau de Lourdes, qui a jailli sous ses doigts et qui a fait tant de guérisons, ne l'a pas délivrée de son asthme ; elle n'a pas eu besoin d'un miracle pareil pour croire, et Marie lui a assuré la souffrance pour sa dot en ce monde ; c'est le lot des âmes privilégiées. Dieu la visite encore, non plus par des apparitions radieuses, mais par l'épreuve sacrée de la souffrance. Elle est souvent malade et supporte ses douleurs avec une patience douce

et presque enjouée. Plusieurs fois on l'a crue à la mort : " Je ne mourrai pas encore," disait-elle en souriant. Quand elle va mieux, elle se fait l'infirmière des sœurs du noviciat. Elle possède un charme incomparable, un charme qui n'est point d'ici-bas ; sa vue seule élève l'âme ; on la quitte tout embaumé du parfum de l'innocence. Son teint est brun et mat ; sa physionomie, qui a le type de la race pyrénéenne, respire une ineffable candeur, une sorte de grâce rustique. Il n'y a de grand en elle que les yeux qui sont presque démesurés ; leur éclat humide rappelle les yeux des Espagnoles ; ceux de sainte Thérèse étaient-ils plus beaux ? Ils semblent couvrir des secrets divins dans leurs larges orbites.

Bernadette tient ordinairement ses yeux baissés, mais dès qu'on parle de Lourdes, elle les entr'ouvre tout grands, et leurs clartés vous éblouissent.

— Cette enfant, nous disait l'évêque de Nevers, est comme un clavier d'orgue qui n'a qu'une seule touche sonore ; dès qu'on y pose le doigt, elle rend un son admirable.

Ses cheveux, si noirs et si fins, sont cachés sous le voile ; son costume monastique l'écrase un peu dans sa petite taille ; ce n'est pas aux sœurs de Nevers, encore moins à la sœur Marie-Bernard qu'on pourrait appliquer les vers malicieux de Gresset :

Il est aussi des modes pour le voile ;  
Il est un art de donner d'heureux tours  
A l'étamine, à la plus simple toile.

Ses traits, restés enfantins, ont gardé le hâle du soleil d'Espagne ; son front, très-découvert, a une grande pureté de lignes ; ses lèvres, un peu grosses, sont expressives, pleines de grâce et de bonté compatissante ; ses sourcils, bien arqués, encadrent ses yeux noirs, limpides et profonds comme les eaux du lac de Gaube, ce diamant des Pyrénées.

On comprend que la sainte Vierge l'ait tant aimée. " D'ailleurs, rien d'extraordinaire, rien qui la signale aux regards et qui puisse faire deviner le rôle immense qu'elle a rempli entre la terre et le Ciel. Sa simplicité n'a pas même été atteinte par le mouvement inouï qui s'est fait autour d'elle. Le concours des multitudes et l'enthousiasme des peuples n'ont pas plus troublé son âme, dit M. Lasserre, que l'eau d'un torrent ne ternirait, en le baignant une heure ou un siècle, l'impérissable pureté du diamant."

Quand on s'approche d'elle, il semble qu'on est plus près de l'Immaculée " qui a regardé la petitesse de sa servante et a fait en elle de grandes choses." (1)

(1) La vue seule de Bernadette a converti une protestante dans les circonstances les plus touchantes. (*Annales de Lourdes*, 1869.)

A Nevers comme à Lourdes, à moins qu'on l'interroge, elle ne parle jamais des prodiges dont elle a été l'instrument. Elle ne cherche que la retraite, le silence et l'oubli.

" C'est toujours une bien charmante enfant," écrivait de son côté une Religieuse de Nevers, " elle est pieuse comme un ange, douce comme un agneau, simple comme une petite colombe. Que le bon Dieu daigne nous la conserver ! Elle fait tant de bien à voir !"

M. l'abbé du M\*\*\* lui dit devant moi qu'il arrivait de Lourdes, et qu'il y avait rencontré le P. Hermann et M. Lasserre, qui tous deux avaient obtenu la guérison de leur vue.

La sœur Marie-Bernard ouvrit ses grands yeux jusqu'alors abaissés.

—J'ai vu, ajouta l'abbé, la statue qu'on a placée dans la Grotte ; elle a les mains jointes comme cela ; est-ce bien ainsi que la sainte Vierge vous est apparue ?

—Oui, monsieur l'abbé, mais quand elle m'a dit : Je suis l'Immaculée Conception, elle a fait ainsi.

Et elle fit un geste si beau, si noble, si gracieux que nous en fûmes émus jusqu'aux larmes. Il nous semblait voir une copie vivante de la reine des cieux, lorsqu'elle apparut dans le rocher de Massabielle.

Une dame de Nevers lui demanda un jour :

—N'avez-vous jamais revu la Vierge Marie depuis les dix-huit apparitions ?

De grosses larmes, qui perlèrent sous ses épaisses paupières, furent sa seule réponse ; on comprend combien elle désire quitter cette terre pour revoir l'Immaculée.

On cite un évêque, des plus vénérés, qui n'a pu contenir son émotion au récit si vivant, si naïf et si éclatant de vérité de la Voyante. En contemplant cette enfant sur le front de laquelle la Mère de Dieu avait reposé ses regards, le Prélat n'avait point su résister au premier mouvement de son cœur attendri. Il s'était prosterné lui, prince de l'Eglise, devant la majesté de cette humble paysanne.

—Priez pour moi, bénissez-moi, moi et mon troupeau, lui dit-il d'une voix étouffée, et se troublant au point de plier les genoux.

Bernadette confuse le prévint en se précipitant à ses pieds.

Pendant un séjour qu'elle fit aux eaux de Cauterets, sa tante qui l'accompagnait, avoua un jour que deux fois, elle avait vu la chambre où dormait Bernadette éclairée d'une éclatante lumière, mais elle ne voulut plus en parler, de peur, disait-elle, qu'on ne s'imaginât qu'elle cherchait à attirer l'attention sur sa nièce. C'était la grande préoccupation de l'enfant et de sa famille de faire parler d'elle le moins possible. Il en est de même à Nevers de sa famille religieuse ; nous pouvons dire comme M. Lasserre : ce livre que nous venons d'écrire et qui parle tant de Bernadette, la sœur Marie-Bernard ne le lira jamais.

Rien ne la distingue dans le couvent que ce grand signe de croix que lui a enseigné la Vierge, et qui est inimitable.

Quand je vis Bernadette pour la première fois, je fus saisi de sa ressemblance idéale avec l'héroïne d'Orléans, telle que je me suis toujours figuré Jeanne d'Arc, simple bergère, naïve, ignorante en tout ce qui ne concernait point sa mission, pleine de clairvoyance et de bon sens, de confiance et de fermeté dès qu'il s'agissait d'accomplir ce que Dieu demandait.

d'elle. (1) Les interrogatoires de Bernadette devant la police de Lourdes rappellent ceux de la Pucelle ; elle a eu plus d'une fois des réparties spirituelles et des saillies à la Jeanne d'Arc. (2) C'était aussi une *filie de Dieu* comme les saintes appelaient la Pucelle, et ceux qui ont vu et entendu Bernadette peuvent dire avec les jeunes seigneurs de Laval ; " ce semble chose toute divine de son fait, de la voir et de l'ouyr."

Si en 1870, la France eût été digne d'être sauvée comme en 1429, la bergère libératrice semblait toute trouvée ; Bernadette Soubirous eût peut être été la sœur de Jeanne d'Arc ; elle eût vu comme elle *la grande pitie qui est au royaume de France* ; elle eût délivré notre sol du joug de l'étranger, et ramené celui que la Pucelle appelait de son temps *le vrai héritier de France*, le symbole vivant de la patrie et de l'unité française !

J'ose comparer Bernadette à l'ange de l'histoire, elle me paraît ressembler aussi à l'ange de la poésie. Comme Béatrice, Bernadette nous a introduit dans le paradis de Marie, et nous a fait pressentir les splendeurs du ciel. La Béatrice de Dante était aussi une simple jeune fille, dont il a fait le symbole de la théologie.

Si j'avais le génie poétique, j'aurais fait un poème immortel sur l'humble fille du meunier de Lourdes, comme le divin poète en a fait un sur la fille de Folco-Portinari, qui n'était aussi qu'une enfant de huit ans, quand l'Alighieri, âgé de neuf ans, la rencontra pour la première fois chez ses parents, le 1er mai 1274, dans une de ces fêtes florentines qui ouvraient alors le mois de Marie.

Je croyais aux miracles de Lourdes avant d'avoir vu Bernadette, mais quand je contemplai ses yeux si limpides et si purs, je compris qu'ils n'étaient pas indignes d'avoir été le miroir des regards de Marie. Béatrice se fit voir à Dante couverte d'un voile blanc sous un manteau vert ; Bernadette m'apparut sous l'humble et noir costume des sœurs de la charité, mais elle me semblait aussi : *vestitu di color di flamma viva*.

Ce vêtement de flamme était ses yeux, la plus grande chose de sa petite personne, et son sourire semblait me dire : *Guarda ben, ben son, ben son Bernadetta*.

J'ai revu tout Lourdes dans les grands yeux de Bernadette, et en les contemplant, il me semblait que je revenais de la Grotte, comme le poète toscan, quand à sa sortie du purgatoire, il se trouva sanctifié par l'eau sainte, refait comme les plantes nouvelles, renouvelées en leurs nouvelles feuilles, pur et disposé à monter aux étoiles.

(1) Quand l'impiété réclama l'érection dans Paris de cette statue du roi Voltaire, qui devait être le signal de nos désastres, M. le duc de Luynes eut une généreuse pensée que la mort ne lui permit pas d'exécuter. Il voulait faire sculpter par M. Bonassieux une statue monumentale de Jeanne d'Arc, tenant sa bannière. Son visage et ses mains auraient été d'ivoire, ses yeux de diamants, son armure d'or et d'argent ciselés. Le noble donateur aurait offert ce chef-d'œuvre à N.-D. de Paris.

(2) — Tu ne dis point la vérité, mon enfant ! lui disait M. de Ressaiguiet pour l'éprouver. Le bon Dieu et la sainte Vierge ne comprennent pas ton patois et ils ne savent pas ce misérable langage.

— S'ils ne le savaient pas, monsieur, répondit-elle, comment le saurions-nous nous-mêmes ? Et s'il ne le comprenait pas, qui nous rendrait capable de le comprendre ?

— Comment la sainte Vierge a-t-elle pu s'ordonner de manger de l'herbe ? Elle te prenait donc pour une bête ? lui disait un jour un sceptique.

— Est-ce que vous pensez cela de vous quand vous mangez de la salade ? lui répliqua-t-elle en souriant.

## LA TOUR-BLANCHE.

(Suite)

DERRIÈRE LA SCÈNE.

Tandis que Rose et Béatrice étaient à regarder la salle, l'orchestre, ses galeries et ses loges, elles furent rencontrées par le régisseur qui ne se gêna pas pour les gronder toutes les deux pour être là, où elles n'avaient pas affaire.

— Allez-vous-en vite ! crai-t-il. Jeune Papino, que je vous y reprenne. Je rendrai compte à votre père de votre conduite. Allons, dépêchez-vous ; vos amies sont en haut dans le premier salon. Voulez-vous vous en aller, petites conreuses.

— Ne parlez pas à ces pauvres enfants avec tant de sévérité, Monsieur Daubrée, dit une belle et jeune dame, qui était mise avec élégance.

C'était l'un des principaux personnages de la maison ; elle était sur la scène, répétant son rôle, et elle avait jeté un cri d'effroi lorsqu'elle avait vu M. Daubrée et les deux enfants sur le point de disparaître dans l'orchestre

— Ma chère madame, répondit le régisseur, ces petites gens n'ont point affaire ici, du moins pour le moment. Elles sont comme de petits chiens gâtés ; toujours sous les pieds de quelqu'un. Voyons, allez-vous déguerpir, petites vermines ?

— Mais vous êtes un monstre, s'écria une vieille dame, qui avait généralement pour partage les rôles de vieilles filles et de matrones. Restez, mes petites, attendez un moment, pauvres chéries, je crois que vous attrapez plus de coups que de gâteaux.

Elle courut à une chaise, sur laquelle était un énorme sac dans lequel elle plongea la main.

— Cela ne marchera pas aujourd'hui, s'écria M. Daubrée en se frottant le nez, et en profitant de l'occasion pour parler à un monsieur qui écrivait à une table placée dans un coin, près de l'avant-scène, et qui occupait l'emploi de copiste.

— Comme cela se trouve bien, s'écria la jeune dame que nous avons signalée j'ai justement une boîte de bonbons. Venez, mes petites, tendez vos mains.

En parlant ainsi, elle ouvrit un petit sac en cuir bleu qu'elle avait au bras, et en tira une jolie boîte.

Rose, attirant Béatrice avec elle, et faisant une révérence à la dame, lui dit de sa voix la plus douce ;

— Merci, mademoiselle Blanche Souville, je vous remercie beaucoup.

La dame âgée arriva en ce moment avec deux morceaux de pain d'épice.

— Allons, mes chéries ! dit-elle.

Mais un monsieur d'un certain âge lui enleva adroitement les deux morceaux des mains, et les présentant, l'une à Rose et l'autre à Béatrice, il leur dit avec un air moqueur et solennel :

— Prenez, mes petites ! je ne me suis jamais repenti de faire le bien.

Rose prit les bonbons et les gâteaux, mais, à la surprise de ceux qui l'entouraient, Béatrice refusa de rien accepter, et cela, avec une fierté qui provoqua toutes sortes de remarques. Il était évident que son refus n'était pas dicté par un sentiment de dédain, et mademoiselle Blanche Souville la regarda avec un véritable étonnement. Elle se retourna brusquement vers Rose et dit :

— Quel est votre nom ?

— Rose Papino.

Mais votre campagne n'est pas votre sœur ?

— Non, oh ! non ! répondit Rose avec enthousiasme. Elle est une vraie demoiselle, elle, j'en suis sûre. Tenez, ajouta-t-elle d'un ton triomphant, en enlevant soudainement le chapeau de Béatrice et en secouant les tresses d'or de ses cheveux qui la couvrirent comme d'un voile.

— Ciel ! quelle charmante enfant, s'écria mademoiselle Souville.

— Angélique ! murmura l'autre femme.

— Ravissante ! dit le monsieur.

— En vérité, mesdames, cria le régisseur, nous n'en finirons pas aujourd'hui. Oh ! Oh ! ajouta-t-il en apercevant Béatrice.

— Oh ! oh ! répéta une voix près d'eux, avec un accent d'étonnement et d'indignation.

Celui qui parlait ainsi n'était autre que M. Papino, qui se mit à courir après sa fille. Celle-ci fut assez agile pour lui échapper, et, après plusieurs tours et détours, vint se réfugier au milieu des messieurs et des dames, qui s'étaient montrés bons pour elle. Papino l'y poursuivit.

— N'allez-vous pas finir, monsieur Papino ? cria le régisseur. Il est incroyable que vous vous permettiez de venir ainsi sur la scène. Emmenez vos vermines avec vous.

M. Papino se sentit rappelé au sentiment de sa dignité. Il toisa M. Daubrée des pieds à la tête et dit :

— Excusez-moi, mais ce n'est pas là le langage de . . .

— Ta, ta, ta ! cria M. Daubrée ; je vous dis . . .

— Mais, dit un nouveau personnage, en apparaissant soudainement sur

la scène, notre belle princesse aux cheveux d'or qui doit paraître à l'ouverture de la pantomime, est tombée malade, et il lui est impossible de jouer. M. Papino pense que sa fille pourra jouer le rôle, et il faut nous en assurer tout de suite. C'est une affaire sérieuse, vous savez.

C'était l'auteur qui parlait, et il trahissait une anxiété bien naturelle pour le succès de ses efforts. Cette anxiété était également ressentie par le directeur du théâtre, qui avait dépensé des sommes considérables pour que la féerie fût l'une des plus splendides qu'on eût jamais vues.

— La princesse aux cheveux d'or ! s'écria mademoiselle Souville ; et mais, mon cher monsieur, voici, pour ce rôle, le plus charmant personnage qu'on puisse imaginer.

Et elle désigna Béatrice.

— La belle Béatrice ! s'écria Rose, en battant des mains.

— Béatrice ! exclama M. Papino en plaçant une main sur ses yeux et l'autre sur son cœur, comme s'il eût éprouvé un sentiment de désespoir.

— La belle Béatrice ! dirent à la fois le régisseur et l'auteur.

— Une charmante enfant, en effet, murmura ce dernier, en examinant attentivement Béatrice.

— Juste ce qu'il nous faut, s'écria le régisseur.

L'auteur n'attendit pas davantage. Il prit Béatrice par la main et l'emmena en triomphe.

M. Papino le suivit, tantôt faisant un geste de menace à sa fille, et tantôt faisant mine de s'arracher les cheveux.

Rose marchait la tête baissée, et ayant l'air de trembler, mais étant intérieurement très-contente ; car elle croyait avoir fait la bonheur de son amie.

Lorsqu'elle pénétra dans ce qu'on appelait la salle de danse, Béatrice fut accueillie par des exclamations d'admiration.

M. Papino résista de toutes ses forces aux sollicitations de l'auteur, du régisseur et même du directeur. Il opposa l'engagement qui le liait à Rachel, aux termes duquel il était tenu de ne pas laisser Béatrice paraître en public avant un temps qui avait été déterminé. Mais il n'était pas de force à résister aux obsessions dont il était accablé, et il finit par céder.

Après une assez longue discussion, il fut décidé que Béatrice remplirait, dans la féerie, le rôle de princesse aux cheveux d'or. Le directeur, enthousiasmé, promit de faire de nouveaux frais pour que rien ne manquât au succès, et l'auteur voulut donner plus de développement aux paroles que devait prononcer Béatrice.

Devant tout ce colloque, Béatrice avait gardé le silence. Elle se soumettait à son sort sans enthousiasme, mais avec patience et résignation.

Toutes les jeunes filles, qui étaient en général plus âgées qu'elle, furent frappées de son air de supériorité. Elle leur faisait l'effet d'un être différent d'elles-mêmes qu'elles contemplaient et admiraient, mais qu'elles ne devaient pas toucher.

L'auteur de la pièce, après s'être entretenu avec elle, eut la même impression, et ce ne fut pas sans étonnement qu'il se surprit lui donnant ses instructions avec toute la déférence dont il aurait usé envers une jeune comtesse.

Un moment, il rit de ce qu'il considérait comme une folie de sa part ; mais il fut bien forcé de s'avouer qu'elle était d'une autre nature que les autres, rien qu'en voyant la façon dont elle le remerciait de ses attentions.

A dater de ce moment, il ne cessa de songer à Béatrice.

— Il y a bien sûr un mystère là-dessous, se dit-il. Cette enfant est évidemment bien née, et il semble qu'elle s'efforce de cacher ce qui se trahit malgré elle. Elle doit souffrir horriblement de sa situation. Je parierais que quelque drôle l'a fait disparaître de sa sphère pour s'emparer de sa fortune. C'est une énigme dont j'aurai la solution.

Pour abrégé, nous dirons que M. Papino, après bien des luttes avec sa conscience, se mit enfin courageusement à l'œuvre, pour préparer Béatrice à faire ses débuts. Au bout de peu de temps, il y mit d'autant plus d'ardeur que Béatrice comprenait ses leçons avec une intelligence merveilleuse, et qu'elle les mettait en œuvre avec une grâce que l'art seul aurait été impuissant à communiquer.

Enfin, le moment de la première représentation arriva, et il fut décidé qu'un soir, qui était juste la veille de Noël, il y aurait une grand répétition à laquelle assisteraient seulement certaines personnes qu'on inviterait spécialement.

Béatrice savait parfaitement son rôle, et l'on s'attendait à ce que son apparition produirait une grande sensation.

C'est ce qui eut lieu.

Sa robe se composait d'un tissu d'argent bleu clair, et qui était couvert d'imitations de diamants qui brillaient de milliers de feux. Ses beaux cheveux d'or étaient relevés sur ses tempes, passaient sous une couronne d'argent, et puis tombaient comme un manteau sur ses épaules. Dans sa main elle tenait un bouquet de fleurs qu'elle semblait avoir cueillies à l'instant.

Les invités arrivèrent, — on joua l'ouverture, le rideau se leva, et la pièce commença. Deux ou trois scènes passèrent. Le prince Charmant apparut poursuivi par les démons des cavernes sulfureuses. Ceux-ci voulaient lui faire perdre son chemin aux milieu d'un orage. Mais le prince avait une amie dans la bonne fée Perle qui, par un coup de sa baguette magique, lui fraya une route à travers les marais, par laquelle il

parvint sur le territoire du roi des Iles du Corail. Après qu'il eut atteint un lieu charmant, comme les ombres de la nuit approchaient, il s'aperçut qu'il était fatigué, étendit les bras, et puis se coucha et s'endormit aux sons d'une douce musique.

L'obscurité se fit sur la scène.

Non loin du banc de fleurs sur lequel le prince était supposé reposer, il y avait une jolie petite pièce d'eau.

Du sein de cette pièce d'eau s'élevèrent lentement une série de branches de corail, s'étendant dans toutes les directions, jusqu'au sommet du théâtre. Puis, tandis que la musique jouait lentement, le centre s'ouvrit graduellement, et l'on vit apparaître, enveloppée dans un flot de lumière électrique, notre héroïne, la belle Béatrice.

Elle était immobile, le visage tourné vers la salle.

D'une voix argentine et singulièrement distincte, elle dit, en montrant ses fleurs :

— Pour toi.

A ce moment, un cri perçant partit d'une loge voisine de l'avant-scène, et il parut qu'un accident venait d'y arriver.

## XXII.

### LE COUP DE THEATRE.

Le duc de Flamanville avait une loge louée à l'année au théâtre où se jouait la féerie dans laquelle devait paraître Béatrice. Il n'est donc pas étonnant que le directeur l'eût mis au nombre des personnes privilégiées qu'il avait invitées à la répétition générale.

Le duc lut la lettre que le directeur lui avait adressée, et regarda la billet. Il allait le jeter sur la table, avec une expression de désappointement, quand ses yeux s'arrêtèrent sur la ligne suivante :

*La princesse aux cheveux d'or, par la belle Béatrice.*

Une étrange vibration lui passa par le corps, mais il s'écria :

— Allons donc ! et jeta le billet.

Il se renversa dans son fauteuil, et tomba dans une rêverie. Son front était contracté, et il avait les lèvres serrées.

Soudain, il reprit le billet et relut la ligne qui avait attiré son attention. Il vit au-dessous une seconde ligne, qu'il lut aussi avec intérêt, et qui était ainsi conçue.

*Ses premiers débuts au théâtre.*

Dix fois il lut et relut ces deux lignes, et puis il remit le billet sur la table.

—Une absurdité, murmura-t-il. La seule chose remarquable dans cette coïncidence, c'est que les deux Béatrices soient blondes, qu'elles aient des cheveux d'or.

Il réfléchit de nouveau. Il prit la lettre dont le directeur avait accompagné l'envoi du billet; et le relut. Et puis il examina encore le billet.

Cette ligne : *La princesse aux cheveux d'or, la belle Béatrice*, semblait avoir une fascination à laquelle ses yeux ne pouvaient résister.

—Il y avait un enfant volé, murmura-t-il, la sœur jumelle, ai-je entendu dire, de la pauvre petite Béatrice de Romilly. Il est étrange qu'on n'ait jamais entendu parler d'elle. Il est étrange que le baron ne l'ait pas nommée dans son testament. Elle serait propriétaire de la Tour-Blanche, si elle revenait, et si elle pouvait prouver son identité. Ce serait drôle... très-drôle. Il court des bruits assez désagréables parmi les fermiers de la propriété. L'on se permet des allusions que ne sont rien moins que flatteuses. J'avoue que je voudrais pour beaucoup n'avoir rien à voir dans cette maudite affaire. Je ne sais comment cela finira. Dans tous les cas, si j'ai à souffrir, ce ne sera pas impunément. On me payera le principal et les intérêts; j'y suis bien décidé.

Ses regards se reportèrent sur le billet.

—Belle Béatrice, murmura-t-il; son premier début au théâtre. Par Jupiter! j'irai. Oui, ajouta-t-il en baissant la voix, et elle m'accompagnera. Oui, oui... Fa! c'est une bonne idée.

Il plia le billet soigneusement, et le plaça dans un pupitre qu'il ferma à clef. Il sonna ensuite vivement.

Aussitôt arriva le jeune homme à la figure jaune qui avait introduit le docteur Vargat, le jour où il avait renouvelé connaissance avec Hélène, dans la pièce voisine de la galerie de tableaux.

Il glissa dans l'appartement sans bruit, et s'arrêta à quelques pas du duc.

Celui-ci qui connaissait la singularité de ses mouvements, dressa la tête, et, le regardant d'une certaine façon, lui dit :

—Sylvain, pourriez-vous me dire si M. Rivolat est à Paris, en ce moment?

—Il y est, oui, monsieur le duc.

—Vous en êtes sûr?

—Parfaitement sûr, monsieur le duc. Des affaires d'intérêt privé le retiendront à Paris encore huit jours au moins, après quoi il se rendra en Bretagne où il séjournera quelque temps.

Le duc gringa des dents, mais sans manifester d'autre émotion.

—Nous aussi nous irons à la campagne, murmura-t-il.

Puis il étendit la main vers Sylvain, et dit :

—Vous pouvez vous retirer.

Sylvain hésita, comme s'il eût eu sur l'esprit quelque chose qu'il aurait voulu communiquer au duc, mais apparemment que l'air de son maître le retint, et il quitta l'appartement de la même façon qu'il était entré.

—Après quelques minutes de réflexion, le duc se leva et se dirigea vers l'appartement d'Hélène.

Valentin, le page de la duchesse, en le voyant approcher, comme s'il eût obéi à un ordre reçu d'avance, courut vite dans le boudoir de sa maîtresse, où celle-ci était assise, lisant une lettre et il la prévint de l'arrivée du duc.

Hélène cacha vivement sa lettre, et quand son mari entra, elle avait les joues un peu animées. Mais cette animation se dissipa graduellement et avant que le duc eût fait connaître l'objet de sa visite, elle avait repris son teint habituel.

Le duc lui parla avec moins de contrainte qu'il n'en montrait depuis quelque temps, et elle fut surprise de le voir la plaisanter sur la réclusion volontaire à laquelle elle se condamnait.

Après quelques paroles indifférentes, il lui exprima son désir qu'elle l'accompagnât au théâtre, pour assister à la répétition générale d'une grande féerie qui, disait-on, devait surpasser en prodiges tout ce qu'on avait fait jusqu'à ce jour.

La duchesse fut surprise. Avec cette intuition particulière aux femmes, elle se demanda quel pouvait être le motif de cette proposition. Elle ne doutait pas que le duc n'eût un but ; mais quel était ce but ? Voilà ce qu'elle ne pouvait imaginer.

Elle avait bien entendu parler déjà de la jeune actrice à laquelle il était fait allusion ; mais elle n'avait rien vu là qui pût éveiller ses soupçons. Enfin, elle accepta la proposition, avec un air de franchise parfaitement simulé.

—J'ai peur que cela ne vous ennuie, dit le duc, qui ne pût réprimer un sourire de satisfaction.

—Dans votre compagnie, duc, impossible ! répliqua-t-elle d'un ton hardi.

—Vous me flattez, madame, répondit-il en la regardant fixement, à travers ses paupières à demi fermées. Je n'espérais pas vous voir accepter avec tant de grâce.

—Vos désirs sont pour moi des ordres, dit-elle avec un léger ricane-ment.

Le duc lui prit la main, la porta à ses lèvres et imprima sur ses doigts le plus glacial des baisers. La Duchesse sentit un frisson lui courir dans les veines, et elle détourna la tête.

Il laissa retomber sa main, indiqua brièvement le jour où devait avoir

lieu la répétition générale, et l'heure à laquelle la voiture serait prête. Ensuite il prit congé d'elle.

Quand il fut parti, elle s'assit, pressa ses mains contre ses tempes, et se plongea dans les réflexions les plus profondes et les plus cuisantes. Elle voulait savoir quel était le but du duc en lui faisant une proposition qui, dans des circonstances ordinaires, aurait été la chose la plus naturelle du monde, mais qui, dans la situation où ils étaient réciproquement, était plus que singulière.

Elle se mit la tête à l'envers, et fut forcée d'y renoncer. Elle résolut de se préparer à quoi que ce fût qui arrivât, et s'il survenait des difficultés, à les combattre avec tous les moyens qu'elle aurait à sa disposition.

Elle tira la lettre qu'elle avait cachée à l'approche du duc, et se remit à la lire. Cette lettre était de Vargat, qui lui donnait quelques renseignements sur Rachel, dont il assurait avoir trouvé les traces. Elle contenait, en outre, des demandes d'argent, et aussi celle d'une entrevue,—le tout accompagné d'insinuations et de suggestions qui la remplissaient de crainte et d'horreur.

Elle commençait à sentir qu'elle avait payé et qu'elle continuait à payer infiniment plus cher qu'elle ne valait la couronne qui ceignait son front.

Malgré tout, elle répondit à la lettre, mais brièvement, d'une façon sèche, impérieuse, comme si elle n'eût fait aucun cas de la haine de Vargat, et eût méprisé son inimitié.

Cela ne l'empêcha pas de joindre à sa lettre la somme qu'il avait demandée, et elle ne refusa pas positivement l'entrevue qu'il sollicitait. Elle se contenta de dire qu'il lui était impossible en ce moment de lui assigner un rendez-vous, pour apprendre ce qu'elle n'osait confier au papier, mais qu'aussitôt qu'elle en trouverait l'occasion, elle s'empreserait de l'en informer.

Quand elle eut fini et mis l'adresse, elle sonna son page Valentin, lui remit la lettre, en lui ordonnant de la porter à la poste la plus proche, et de revenir après l'avoir mise dans le boîte.

Quand Valentin arriva à la poste, il lui fut impossible de trouver la lettre, quoiqu'il se rappelât parfaitement l'avoir serrée dans la poche de côté de son paletot.

Il tourna et retourna toutes ses poches, et fouilla jusque dans la doublure de ses vêtements, mais en vain. Il se souvint soudainement que, en quittant les appartements de la duchesse, il avait rencontré Sylvain, le valet de chambre du duc, et que, un moment, ils avaient lutté en jouant tous les deux, mais ce n'avait été qu'un moment.

Il retourna à la maison et se mit à la recherche de Sylvain.

Il le trouva dans sa petite chambre, assis à une table, et écrivant. Sylvain leva la tête, mais se remit aussitôt à sa besogne.

— Sylvain, murmura Valentin, j'ai perdu une lettre que la duchesse m'avait confiée.

— En vérité ? s'écria Sylvain avec calme.

— Oui, répliqua l'enfant. Ne serait-elle pas tombée de ma poche quand tu m'as fait pirouetter, au moment où je passais près de toi ?

— Je n'en sais rien, répondit Sylvain avec indifférence ; j'ai ramassé une lettre dans le corridor tout à l'heure, est-ce toi qui l'avais perdue ?

— Oui, s'écria Valentin avec vivacité. Où est-elle ?

— Là, sur la table.

Il indiqua un billet qui était au milieu de quelques papiers.

Valentin le saisit, et l'examina en ouvrant de grands yeux.

— Est-ce celle que la duchesse t'a remise ? demanda Sylvain en le regardant fixement.

— J'en suis sûr, répondit Valentin ; voilà les initiales dans le coin de l'enveloppe.

— Il suffit, dit Sylvain en souriant d'une façon singulière. Va la mettre à la poste, et sois plus soigneux une autre fois.

— Je profiterai de la leçon. Merci, Sylvain, je te suis bien obligé.

Valentin porta sa lettre et revint dire à la duchesse qu'il avait fait sa commission. Il ne souffla pas mot de l'incident qui avait eu lieu, et Hélène, l'air parfaitement tranquille, sonna sa femme de chambre.

Elle sortit ensuite, fit quelques visites et se rendit chez un libraire en renom pour examiner les livres nouvellement publiés et voir s'il y en avait quelques-uns de nature à exciter sa curiosité.

Tandis qu'elle était en train d'examiner quelques brochures que le libraire lui avait apportées, Ernest Rivolat, — comme par hasard, — entra dans le magasin et, naturellement, la salua et une conversation s'engagea entre eux.

Il offrit à la duchesse de l'aider dans le choix de sa collection, et s'arrangea de manière, en lui recommandant particulièrement la lecture d'un livre, à glisser un billet entre les pages.

Il venait de lui remettre ce livre, quand, à leur surprise, le duc de Flamanville entra et s'avança vers eux.

Hélène jeta sur lui un coup d'œil. Elle s'imagina qu'il y avait une expression extraordinaire sur ses traits, tandis que ses regards se portaient sur Rivolat. Néanmoins, il y avait sur ses lèvres un sourire, qu'il fut naturel ou non.

Il dit à Héléne.

— J'ai aperçu la voiture à la porte, et, avec votre permission, duchesse, j'en profiterai pour retourner à la maison. Il fait un détestable vent d'est qui vous perce jusqu'aux os. Comment allez-vous, Rivolat ? Je pensais justement à vous, au moment où je vous ai aperçu.

— Vraiment ! répondit Rivolat avec le plus grand sang-froid.

Héléne avait rougi un peu en répondant au duc par un signe de tête affirmatif, mais elle ne tarda pas à redevenir calme comme à son habitude.

— Oui, repliqua le duc. La Duchesse et moi nous devons aller voir la féerie qu'on dit être la chose la plus merveilleuse qu'il y ait jamais eu ; ce n'est qu'une répétition générale, mais cela promet d'être très-curieux. Nous avons une place dans notre loge. Voulez-vous venir ? Ne dites pas non, je sais que cela vous amusera. Il y a là des acteurs qui seront excessivement drôles.

Il aurait été difficile de dire qui fut le plus étonné de cette proposition, de la duchesse ou de Rivolat.

Tous deux dissimulèrent leurs émotions avec une habileté consommée, mais il y eut un silence frappant.

Rivolat, dont la conscience était loin d'être sans reproche, et dont les relations avec le duc étaient assez froides, depuis quelque temps, se demanda pourquoi il lui offrait de partager sa loge. Héléne demeura convaincue que cette proposition cachait un but d'une très-haute importance pour elle, et qu'il était essentiel à sa sécurité qu'elle découvrit quel était exactement ce but.

Un coup d'œil fut échangé entre elle et Rivolat. C'était une question et sa réponse.

Ernest Rivolat remercia le duc, et accepta l'invitation. Le duc indiqua le jour et l'heure où devait avoir lieu la répétition, et il invita Rivolat à venir dîner avec eux, à cette occasion, à six heures, une heure plus tôt que d'habitude.

Rivolat, après avoir interrogé la duchesse du regard, accepta également cette invitation, et immédiatement après, prétextant une affaire, il partit.

Héléne choisit à la hâte un certain nombre de livres, que le commis porta dans la voiture, en y comprenant celui dans lequel Rivolat avait glissé son lillet.

La duchesse craignait de faire naître des soupçons en gardant ce livre dans ses mains. Sa conscience, comme celle de Rivolat, la troublait.

Quand elle fut arrivée à l'hôtel, elle se rendit dans son boudoir, et dit à sa femme de chambre d'aller lui chercher les livres qui étaient dans la voiture.

Cette dernière se rendit dans l'antichambre, croyant qu'on les y avait

déposés ; mais elle ne les y trouva pas, et apprenant que la voiture était partie, elle se mit à la recherche de Valentin.

Valentin, non plus, n'avait pas vu les livres, mais il apprit que Sylvain les avait pris, sans doute pour les porter à la duchesse.

Valentin courut après Sylvain, mais celui-ci n'était pas dans sa chambre, non plus que dans l'appartement du duc, ni nulle part dans la maison.

Enfin, au bout d'un temps assez long, il le rencontra dans le corridor qui conduisait chez la duchesse, et Sylvain, du plus loin qu'il le vit, l'accueillit par des reproches :

—Jamais là quand on a besoin de vous, cria-t-il, je vous cherche depuis une heure. Tenez, voilà des livres qui sont pour la duchesse. Je les ai trouvés dans l'antichambre où chacun pouvait les prendre. Il faudra être plus attentif, mon gargon, sans quoi on vous remerciera. Portez cela à la duchesse tout de suite. Il est possible qu'il y ait dedans quelque chose dont elle ait besoin.

L'enfant prit les livres, en ayant bien envie de dire à Sylvain qu'il n'aurait pas dû y toucher, que ces choses-là ne le regardaient pas ; mais il avait peur de lui, et il préféra se taire.

Il se rendit dans le boudoir d'Hélène, où celle-ci était assise, attendant son paquet de livres, et s'étonnant qu'on ne le lui apportât pas.

Mais elle se rassura en le voyant dans les mains de Valentin, et dit, non sans une certaine anxiété :

—Vous avez pris ce paquet dans la voiture et vous me l'apportez directement !

—Oui, madame la duchesse, répondit Valentin en le déposant sur le bord de la table, près de laquelle elle était assise.

Valentin, en faisant cette réponse, baissa la tête pour cacher la rougeur qui couvrait ses joues, car il savait bien qu'il ne disait pas la vérité.

Hélène le renvoya et, dès qu'il eut fermé la porte, elle examina les livres avec anxiété. L'objet de ses recherches était juste dans celui qui était au fond du paquet. Elle saisit ce billet, et, sans l'examiner, elle le cacha, attendant pour le lire une occasion favorable, où elle serait sûre de n'être point interrompue.

Ce fut une chose regrettable dans son intérêt, car si elle l'eût examiné, elle aurait fait une découverte qui était pour elle de la plus haute importance.

Le soir du jour où devait avoir lieu la répétition générale, arriva enfin. Hélène l'avait attendu avec impatience, car elle désirait avoir la solution de l'énigme, et elle avait la conviction que cette soirée ne se passerait pas sans qu'elle fût soumise à quelque grande épreuve. Mais l'incertitude lui était plus pénible que ce péril.

Rivolat arriva à l'heure juste pour dîner. Le repas se passa froidement, quoique le duc se montrât plus aimable qu'il n'en avait l'habitude. Hélène

parla peu, et elle ne regarda pas une seule fois Rivolat. Ce dernier ne fit autre chose que de tomber dans des distractions, d'où il sortait en tres-saillant, chaque fois qu'on lui adressait la parole.

On annonça que la voiture attendait. Le duc se rappela soudain que le billet était enfermé dans le pupitre où il l'avait placé, avec le billet-programme du directeur du théâtre, et il alla les chercher, laissant Hélène et Rivolat seuls.

Dès qu'il eut disparu, la duchesse posa la doigt sur le bras de Rivolat, et lui dit précipitamment : — Vous êtes cruel : vous voulez donc me perdre, me ruiner par vos exigences ? vous n'avez donc pas de raison, ni de pitié ?

— Et vous, en avez-vous ? répliqua-t-il vivement. Avez-vous donc oublié tout ce que j'ai fait, tout ce que j'ai supporté, tout ce que j'ai souffert pour vous ?

— Silence ! murmura-t-elle en lui serrant le bras.

Elle aperçut Sylvain, qui se tenait debout, à quelque pas d'eux.

Il était entré silencieusement, comme à son habitude, tenant sur son bras un pardessus pour le duc.

Hélène lui lança un regard plein d'éclair, mais lui, demeura dans une attitude de profond respect, la tête légèrement baissée, et ayant l'air d'avoir les yeux fixés sur le plancher.

— Le duc revint presque immédiatement après, armé des documents dont il espérait tant d'effet, et ayant toujours sur son visage ce même sourire inexplicable qu'il avait eu durant tout le dîner.

Rivolat donna le bras à Hélène pour gagner la voiture. Le duc les suivit, en mettant ses gants, et en riant silencieusement.

Ils montèrent en voiture et partirent.

Au moment où ils sortaient de la cour et entraient dans la rue, une exclamation s'échappa des lèvres de Rivolat.

Hélène suivit la direction de ses regards, et elle vit Vargat, debout contre le mur, et regardant la voiture avec des yeux où brillait une expression infernale.

Elle se renversa, en éprouvant comme une faiblesse au cœur.

Ils arrivèrent promptement au théâtre, et au bout de quelques minutes ils furent installés dans la loge.

L'ouverture était commencée et le rideau ne tarda pas à se lever.

La duchesse avait été placée, sur le désir du duc, de façon à ce qu'elle pût voir toutes les parties de la scène. Le duc s'assit au centre de la loge, mais il pria Rivolat de se mettre près de la duchesse, quoique un peu en arrière, enfin que, lui aussi, il pût aisément embrasser la scène.

Le duc plaça le programme sur la bord de la loge. Ni Hélène, ni Rivolat n'eurent le désir de l'examiner, et le duc sourit en observant leur indifférence.

Ni l'un ni l'autre, en effet, n'étaient préparés à ce qui allait arriver.

Les scènes se suivirent sans que personne fit de commentaires. Le duc sentait s'accélérer les pulsations de son cœur au point qu'il lui aurait été difficile de parler ; et Hélène et Rivolat, les lèvres serrées, et l'esprit inquiet, attendaient l'explication du mystère.

Enfin le prince Charmant, l'air fatigué, brisé, arriva sur le territoire du roi des îles de Corail ; il se coucha sur un banc de fleurs, et s'arrangea pour dormir.

On fit l'obscurité sur la scène, et la musique joua tout doucement. Hélène, sans s'expliquer pourquoi, ne put détacher ses regards de la pièce d'eau, se rappelant qu'elle avait vue la pareille dans les bois de la Tour-Blanche. Les eaux furent graduellement illuminées par une lumière douce, pâle, verte, et puis elles s'agitèrent. Au milieu de la mare s'élevèrent des branches de corail qui s'étendirent et finirent par prendre la forme d'un mausolée.

Ce tombeau de corail s'ouvrit par degrés, et alors apparut une charmante jeune fille.

A mesure qu'Hélène regardait cet enfant, ses cheveux se dressaient sur sa tête, son sang se glaçait dans ses veines, et une sensation d'horreur faisait trembler tout son corps ; elle eut dans les oreilles un affreux bourdonnement.

Et cependant, elle entendit le duc s'écrier : " Grand Dieu !" et Rivolat pousser une exclamation moins respectueuse.

L'espace qui contenait l'enfant était devenu tout entier visible, et Hélène put distinguer tous ses traits.

— Béatrice ! murmura-t-elle.

L'enfant parla. Elle reconnut le ton de la voix, et puis il lui sembla qu'un voile sombre passait devant ses yeux.

Un cri d'agonie échappa des lèvres d'Hélène, et elle tomba sans connaissance.

Presque au même instant, un grand mouvement se produisit de tous côtés, et de cent bouches à la fois sortit ce cri effroyable :

— Au feu !

### XXIII.

#### LE DESEPOIR DE M. PAPINO.

Le duc et Rivolat furent stupéfaits par l'apparition de Béatrice. Rivolat fut encore plus surpris que le duc, s'il était possible, car rien ne l'avait préparé à un pareil événement.

Il avait beaucoup admiré Béatrice, lorsqu'il l'avait vue à la Tour-Blanche ; il n'avait pas oublié qu'elle s'était montrée gentille pour lui et qu'elle lui avait témoigné une amitié que d'autres lui refusaient. Il se rappelait parfaitement son visage, sa taille. S'il n'y avait eu qu'une ressemblance, il

aurait pu ne voir là qu'une coïncidence ; mais tout y était, la figure, la voix, et il lui était impossible de ne pas se dire que celle qu'il voyait là devant lui, était bien la fille du baron de Romilly.

Mais que pouvait signifier ce mystère ? Béatrice était morte ; elle avait été noyée dans une mare pareille à celle d'où il venait de la voir s'élever ; elle avait été enterrée : mais Rivolat était superstitieux par nature, et il fut saisi d'épouvante. Il s'imagina que c'était son esprit qu'il voyait devant lui, et qui venait crier vengeance.

Au même moment, un cri perçant retentit, et Hélène, tombant contre lui, glissa au fond de la loge.

Cette vue l'arracha à l'état de paralysie dans lequel il était tombé. Il se baissa vivement, releva Hélène, et la porta à la porte de la loge où il appela au secours.

Mais d'autres avaient commencé aussi à jeter des cris d'épouvante. Les loges s'ouvraient violemment, et une multitude de gens fuyaient avec égarement.

Puis il entendit crier : " Au feu !" et une sorte d'horreur le pénétra jusqu'aux os.

Était-ce donc que le théâtre était en feu ?

Une forte odeur de brûlé arriva tout à coup jusqu'à lui.

Les dents serrées, et avec un redoublement d'énergie, il souleva Hélène dans ses bras, comme si elle eût été un enfant ; il se précipita vers l'escalier, mais au bout de quelques instants, il se trouva dans un corridor sans issue.

Alors, avec un sentiment de désespoir, il retourna sur ses pas, vers l'endroit où il entendait la foule luttant, se bousculant pour se frayer un chemin et gagner la rue.

Les cris qui retentissaient de tous côtés le rendirent comme fou. Il comprit, néanmoins, qu'il lui serait impossible de trouver une issue au milieu de cette foule affolée, et qu'il ne parviendrait qu'à se faire écraser.

Alors il se précipita du côté de la scène, franchit une porte, descendit quelques marches, et se trouva au bas d'un escalier. Il le gravit rapidement, et puis il en escalada un second, et vit en face de lui une large entrée dont les portes étaient barrées. Un bec de gaz brûlait à une petite distance : il aperçut la clef dans la serrure.

Hélène était toujours dans ses bras inanimée. Dans les combles du théâtre, continuait à se faire entendre un mugissement de mauvais augure. Malgré son fardeau, il réussit à tourner la clef et à ouvrir la porte.

L'air froid de la nuit frappa son visage, et il n'eut qu'un pas à faire pour être dans une rue relativement calme. Il avait eu la chance de rencontrer une issue réservée, et lui et Hélène étaient sauvés.

A quelques pas, il aperçut un fiacre, dont le propriétaire était à la

tête de son cheval, le tenant par la bride, et regardant, avec effroi, la scène qui se passait à la porte du théâtre.

Rivolat fut obligé de crier plusieurs fois avant de pouvoir attirer son attention ; mais enfin il y réussit. Le cocher, en lui voyant dans les bras une femme sans connaissance, se hâta de venir et d'ouvrir la portière de sa voiture.

—Seigneur Dieu ! dit-il, il paraît que le feu est au théâtre.

Rivolat ne lui répondit pas, mais il plaça soigneusement Hélène dans le fiacre.

Puis il tourna la tête en entendant les vociférations et les cris d'agonie des malheureux qui s'écrasaient les uns les autres en cherchant leur salut. Il vit plusieurs personnes se diriger vers lui, et il s'empressa de sauter dans la voiture, dont le cocher ferma vite la portière.

—A l'hôtel du duc de Flamanville, aux Champs-Élysées, cria-t-il.

Allez vite. De votre rapidité dépend l'existence d'une femme.

Le cocher grimpa sur son siège, et fouetta ses chevaux qui partirent au galop.

Rivolat se pencha sur Hélène, et posa la main sur son front.

—Mon Dieu ! si elle était morte ! murmura-t-il en frissonnant.

De grosses gouttes de sueur roulaient sur son front.

Encore une fois il avança la tête hors du fiacre, et il vit un monceau de flammes qui montaient dans le ciel en se tordant comme un serpent. Puis d'énormes étincelles se répandirent dans l'espace, et une noire fumée s'échappa du toit.

Il pensa au duc ; il songea aussi à cette enfant qui ressemblait si exactement à Béatrice, et il se renversa dans le fiacre, en poussant un gémissement.

La scène qui se passait dans l'intérieur du théâtre était bien autrement terrible que celle que nous venons de raconter.

Des deux côtés du théâtre il y avait des centaines d'enfants et de jeunes filles vêtues de robes de gaze, qui n'attendaient pour paraître que le moment où Béatrice aurait parlé. Le régisseur cherchait à maintenir en ordre tout ce petit monde quand retentit le cri poussé par Hélène. Tous les regards se dirigèrent du côté de la loge du duc de Flamanville ; mais au même moment, à l'effroi général, un morceau de toile enflammée tomba du théâtre, et fut poussée par l'air dans l'orchestre des musiciens.

Puis un second, un troisième tombèrent successivement et furent suivis d'une pluie d'étincelles. Alors retentit le cri : " Au feu ! "

La panique se répandit de tous côtés, et ce fut un sauve-qui-peut. De la scène, il y avait deux issues, dont l'une était encombrée d'une quantité de décors.

Dès l'apparition du péril, le régisseur se précipita au milieu des acteurs et supplia les spectateurs de sortir lentement et avec calme, afin d'éviter

les accidents, ajoutant qu'il n'y avait pas de danger, et que le feu allait être immédiatement éteint.

Mais tous ses efforts furent inutiles, et comme pour démentir ses assurances, un large rideau de flammes jaillit du faité et se répandit jusque vers le lustre.

Sur la scène régnait la plus épouvantable confusion ; plus de cent jeunes filles, toutes à peine vêtues, couraient éperdues dans tous les sens.

Beaucoup furent entraînés par ceux des acteurs qui se trouvaient là ; quelques-unes s'évanouirent. Les plus petites pleuraient de frayeur, et l'on eut un mal infini pour les soustraire aux flammes qui faisaient de rapides progrès.

On baissa le rideau, afin d'arrêter le courant d'air, et de limiter autant que possible l'action du feu. Mais la salle était déjà tellement embrasée qu'il restait bien peu d'espoir de la sauver.

Peut-être ne vit-on jamais plus de noblesse dans la nature humaine, plus d'héroïsme et de grandeur d'âme qu'il y en eut dans cette circonstance.

Les machinistes, les comédiens qui faisaient dans la pièce le rôle des démons, luttèrent contre l'élément destructeur avec un courage inouï, et ils se dévouèrent, sans égard pour eux-mêmes, plutôt que de laisser périr un de leurs semblables.

Il leur fallut une énergie incroyable pour sauver ces enfants qui ne pouvaient approcher de la fournaise sans voir leurs vêtements s'enflammer. Ils les enlevèrent dans leurs bras, les abritèrent contre leurs corps, et les transportèrent successivement à la porte d'entrée où des sergents de ville les prenaient et les déposaient dans des fiacres qu'on s'était empressé de requérir.

Parmi les plus braves, le plus audacieux était M. Papino. Une mère défendant ses enfants contre des sauvages, n'aurait pas eu plus d'ardeur ni plus d'acharnement qu'il n'en montra, quand il vit ses élèves menacées de disparaître dans l'incendie.

Malheureusement, il perdit d'abord la tête, et se mit à courir en se tordant les mains, et en déclamant des citations dramatiques. Puis il appela les jeunes filles par leur nom, en leur disant de venir pour qu'il pût les abriter sous son manteau.

Le régisseur courut après lui, et, par quelques paroles bien senties, lui indiqua ce qu'il avait à faire. M. Papino comprit, et il suivit, avec courage, les instructions qui lui avaient été données.

Il prit deux des plus petites filles qui s'attachaient à lui, les couvrit de son manteau et les poussa ainsi jusque dans le salon, où il les déposa entre les mains de madame Papino, qui en avait déjà trois ou quatre accrochées à ses vêtements. Il revint ensuite, au galop, sur la scène en saisit d'autres, et cria à plusieurs de le suivre. Beaucoup, éperdues, allaient sans

savoir ce qu'elles faisaient, mais elles furent emportées *vi et armis*, par les démons et les machinistes.

Enfin, quand toutes, assurait-on, eurent été expédiées dans des fiacres pour retourner à la maison, sous la direction de madame Papino, notre professeur quitta la scène pour partir avec la dernière des jeunes filles restée avec lui. Mais il y avait un problème qui trottait dans son esprit, et dont il chercha la solution, tout en s'éloignant. C'était cette circonstance curieuse que, quoiqu'il eut appelé toutes ses élèves par leurs noms et que toutes eussent répondu, il en manquait cependant deux.

Il ne put s'expliquer cette énigme qu'au moment où deux agents de police les poussèrent pour faire place à des pompiers qui accouraient. Son regard, à cet instant, aperçut un nom qui brillait en grosses lettres sur une affiche. C'était celui de la "belle Béatrice". Il fut frappé d'horreur. Il ne l'avait pas sauvée ! ni sa fille Rose non plus ! C'étaient les deux noms qui manquaient à sa liste.

Il poussa un cri et retourna, en bondissant, en la scène. Il se mit à courir de tous côtés au milieu de la fumée, et des poutres qui tombaient, en criant de toutes forces :

— Béatrice, Rose !

Le démon de la caverne le saisit, et l'entraîna vers l'escalier, en disant :

— Au nom du ciel, Papino, allez-vous-en, ou vous allez être brûlé.

— Cela m'est égal ! cela m'est égal ! répondit-il. La belle aux cheveux d'or et mon enfant !... Mon enfant ! Elles sont dans les flammes. Je les sauverai ou je périrai avec elles.

— Impossible ! vociféra le comédien. Papino, vous ne pouvez plus sauver personne. Il n'y a personne ici, c'est moi qui vous le dis : elles doivent être en sûreté.

— Qui ! quoi ? De qui parlez-vous ? demanda un autre acteur, dont le front était inondé de sueur.

— Ma fille Rose ! Béatrice ! murmura Papino, en cherchant à leur échapper.

Le démon de la caverne lâcha Papino, et, reculant, s'écria :

— Que Dieu ait pitié d'elles ! Pauvres petites ! je les ai vues courir au haut de l'escalier, vers le salon, dès les premiers moments d'alarme. On ne les a pas vues depuis !

En achevant sa phrase, il se précipita sur l'escalier, mais comme il mettait le pied sur la première marche, il en sortit un énorme volume de fumée, avec une détonation qui le renversa par terre.

Papino qui l'avait suivi, s'acharna contre le danger, et gagna la quatrième marche ; mais là il tomba en arrière, à demi suffoqué.

Le comédien qui était derrière lui l'attira du milieu de la fumée.

—Allons, partez d'ici tous, cria un pompier ; tout l'édifice va s'écrouler dans moins de cinq minutes.

— Mon enfant ! cria Papino avec un redoublement d'énergie.

Son enfant ! répéta le premier rôle de la féerie, qui, tout en nage, était revenu voir s'il restait encore quelqu'un à sauver.

L'un des machinistes, avec de grosses larmes qui roulaient sur ses joues indiqua l'escalier que les flammes dévoraient déjà.

—Deux ! murmura-t-il d'une voix tremblante d'émotion : la petite Papino, — la petite princesse aux cheveux d'or !

Le premier rôle poussa une sorte de rugissement. Il s'élança, avec l'habileté d'un clown, à travers la fumée, franchit l'abîme dans lequel il était menacé de s'engloutir, et put s'accrocher à la rampe de l'escalier qui s'effondra derrière lui. Mais il était déjà en haut.

Le pompier, d'un ton d'autorité, et même en employant la force, poussa les autres hors de la scène.

—Notre vie est en péril ici, dit-il. Dans une minute ou deux le toit va s'abîmer. Quant à ce pauvre fou, il est perdu, à moins qu'il ne trouve moyen d'échapper par un autre côté.

—Il y a une fenêtre du salon qui donne sur la cour, cria un machiniste. Il pourra l'ouvrir et nous descendre les enfants par là. Le feu n'a, sans doute, pas encore atteint cette partie de l'édifice.

Papino et les autres coururent dans cette direction. Le pompier les suivit pour organiser des moyens de sauvetage.

Mais, quand ils arrivèrent dans la cour, ils virent la fenêtre en question illuminée par une lumière rouge qui semblait sortir d'une fournaise ardente. Soudain ils virent apparaître une figure, celle du Comédien.

Il était seul.

D'un coup de pied il fit sauter la fenêtre, et se suspendit par les mains à l'angle de la pierre, tandis que les flammes le poursuivaient en rugissant, comme si elles eussent été furieuses de voir leur proie leur échapper.

Des pompiers eurent vite planté une échelle contre le mur, et l'un d'entre eux alla prendre le comédien, et le descendit au milieu des bravos de la foule.

Papino courut vers l'acteur, pour le questionner, mais il le trouva sans connaissance. Il s'était évanoui d'épuisement, et on la porta dans la pharmacie voisine pour lui donner des secours.

Tout à coup le toit du théâtre s'écroula, avec un bruit épouvantable ; aveuglé, le cœur brisé, Papino se dirigea vers sa demeure.

Il lui aurait été bien difficile de dire comment il y arriva, ou comment il gagna la chambre où il vit sa femme, entourée des élèves, qui, encore toutes tremblantes, se serraient contre elles comme si le feu rugissait encore autour d'elles.

— Où est Rose ? où est Rose ? où est Béatrice ? cria Madame Papino d'un ton d'effroi, en voyant son mari rentrer seul.

Papino éleva les bras, tourna sur lui-même, et tomba en proie à de violentes convulsions.

## XXIV.

## DANS LES GRIFFES DU VAUTOUR.

Le docteur Vargat, comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, était devant l'hôtel du duc de Flamanville, lorsqu' était sortie la voiture contenant le duc, Hélène et Rivolat.

Il était venu là dans l'intention d'obtenir une entrevue de la duchesse, secrètement, s'il était possible, sinon hardiment, ouvertement, avec une effronterie qui ne permettrait pas de le refuser.

Mais en voyant passer la voiture et en voyant Rivolat en compagnie de la duchesse, il éprouva un froid au cœur. Ses yeux brillèrent comme ceux d'un crapaud.

Au moment où la voiture traversait l'angle de la rue, il héla un fiacre et cria au cocher :

— Suivez cette voiture que vous venez de voir disparaître là-bas.

La fiacre partit au galop de ses chevaux, et Vargat, se renversant sur les coussins, passa sa main osseuse sur ses yeux et poussa une sorte de gémissement.

Au bout de moins d'un quart d'heure, le cocher arrêta brusquement ses chevaux, et se baissant vers Vargas il lui dit d'une voix enrouée :

— La voiture s'est arrêtée devant le théâtre ; faut-il vous y mener aussi, monsieur ?

— Non, répondit Vargat, je vais descendre ici.

Il sauta à bas du fiacre, paya sa course, et s'éloigna vers l'entrée du théâtre.

Hélène avec sa compagnie avaient déjà disparu et la voiture s'éloignait.

Vargat s'approcha pour prendre une place, et apprit, avec surprise, qu'il n'y avait que les privilégiés qui étaient admis. Mais il ne se déconcerta pas. Sa profession de médecin l'avait mis en relation avec beaucoup de monde, et il n'y avait guère de société où il ne connût quelqu'un. Il se rappela qu'il avait autrefois rendu service au directeur, et il lui fit demander l'autorisation d'assister à la répétition, — autorisation qui lui fut accordée.

Il alla se placer tout simplement au parterre, déposa son manteau et son chapeau sur une stalle à côté de lui, mit une paire de lunettes, et s'assit avec le plus grand calme.

La toile était déjà levée, et son attention se porta tout de suite sur la

scène, quoiqu'il jetât quelques regards furtifs du côté des loges et des galeries. Il aperçut un bras blanc posé sur le bord d'une loge, et il devina, par intuition, à qui il appartenait. Satisfait de savoir où était Hélène, il ne s'occupa plus que du spectacle.

Quand la grotte de corail s'ouvrit, et qu'il vit Béatrice, il demeura un instant comme paralysé.

Une seconde après, il entendit un cri poussé par Hélène, et il devina que, comme lui, elle avait reconnu l'enfant qui était sur la scène.

—C'est elle ! c'est elle ! murmura-t-il. Je jurerais que c'est elle. Cette fois, elle ne m'échappera pas.

Presque au même moment, des cris d'épouvante retentirent de tous côtés.

Il regarda autour de lui. Il entendit les : " Au feu," et il vit les flammes, les étincelles et la fumée jaillir du toit du théâtre.

Il eut formé son plan en une seconde. Il fixa bien ses lunettes contre ses yeux, enfonça solidement son chapeau sur sa tête, tandis que les gens passaient près de lui en courant, —serra son manteau autour de sa taille, et, d'un pas résolu, franchit les stalles et les fauteuils d'orchestre.

Il vit les musiciens, tenant chacun son instrument, se battre à qui passerait le premier par l'étroite porte qui conduit sous la scène.

Alors il sauta dans l'orchestre, et de là sur la scène où il chercha à découvrir l'objet de ses recherches.

Des jeunes filles couraient autour de lui, en pleurant, en se tordant les mains, et en l'étourdissant de leurs cris. Il n'aperçut pas Béatrice parmi elles. Soudain une petite fille passa à côté de lui, en entraînant une autre, à qui elle disait :

—N'aie pas peur, ma petite Béatrice, j'aurai soin de toi. Je sais où nous trouverons tes vêtements et les miens.

Vargat regarda ces enfants avec des yeux enflammés. Dans l'une d'elles, malgré son costume de gaze, il reconnut Béatrice de Romilly, ou plutôt, comme il croyait encore, sa sœur.

Elles montèrent rapidement un escalier. Vargat les suivit. Il vit Rose prendre, ensuite, un second escalier, et lorsque l'odeur du bois brûlé arriva jusqu'à eux, il l'entendit s'écrier :

—Oh ! mon Dieu ! mon Dieu !...

Quand elle fut en haut de l'escalier, elle tourna à gauche dans un corridor étroit, au bout duquel il y avait une porte qu'elle ouvrit. De l'autre côté était une pièce dans laquelle elle poussa Béatrice.

Elle força son amie à s'asseoir immédiatement sur le plancher, et, sans se donner le temps de respirer, les yeux pleins de larmes elle lui dit :

—Ote ta couronne, chère Béatrice, et je vais te mettre tes bottines. Si tu sortais avec ces souliers, tu attraperais froid à mourir. Mon Dieu ! mon

Dieu ! que j'ai donc peur ! Si nous allions être brûlées vives, je ne me pardonnerais jamais de t'avoir amené dans cet horrible théâtre.

— Je ne crains pas de mourir, répondit Béatrice avec calme.

Vargat était sur le seuil de la porte, où il écoutait. Il se rappelait la voix. Il lui sembla que ses cheveux se dressaient sur sa tête, comme autant de piques. Était-il possible que ce ne fût pas le corps de Béatrice qui avait été enterré dans la chapelle de la Tour-Blanche ?

Il avait vu la figure de l'enfant morte, et il aurait juré que c'était celle de Béatrice. Mais elle était là, palpable, en vie. Il ne pouvait se tromper à son visage et à sa voix. C'était à n'y rien comprendre ; mais il résolut d'avoir l'explication du mystère.

Il jeta un regard dans la direction du feu, et puis il examina les deux jeunes filles avec impatience, car il savait que les moments étaient précieux.

Rose, avec une promptitude merveilleuse, mit ses bottines à Béatrice, et puis chaussa les siennes, en parlant tout le temps.

Mais vous ne voulez pas mourir, chère petite, n'est-il pas vrai ? dit-elle.

— Je serais heureuse de mourir, répliqua Béatrice, car j'irais rejoindre mon cher père et ma sœur au ciel.

Une exclamation s'échappa des lèvres de Vargat.

— Vous en aller comme cela et me laisser à mon désespoir ! dit Rose. Non, mon amie, vous ne mourrez pas encore, car si quelqu'un brûle ce serait moi et pas vous. Voilà votre chapeau, votre manteau, mettez-les bien vite : et voici vos vêtements tels que je les ai serrés, en deux paquets. Seigneur Dieu ! qui êtes-vous ? s'écria-t-elle en apercevant Vargat penché vers elle.

— Je viens vous sauver, dit-il en les prenant chacune par une main. Je suis sûr, mes chers enfants, que, sans secours, vous seriez brûlées. Venez, venez.

— Mais mon père ? cria Rose.

— Je vais vous mener près de lui. Ha !

À ce moment, une quantité de fumée envahit la chambre ; il prit Rose sous un de ses bras et Béatrice sous l'autre, redescendit l'escalier, traversa la scène, posa Rose à terre et s'enfuit avec Béatrice.

Rose courut après lui et s'attacha à ses vêtements.

— Je veux aller avec Béatrice, cria-t-elle ; je ne veux pas la quitter ; je... je... je ne la quitterai pas !

Vargat se tourna vers elle avec colère.

— Soit ! cria-t-il entre les dents.

Rose étouffait, tant son excitation était grande, et elle n'eut même pas la force de rien dire quand Vargat, se penchant vers elle, ajouta.

— Si tu dis un mot, je te jette dans les flammes et je tue Béatrice.

Lorsque Vargat sortit de la salle, un sergent de ville, voyant qu'il avait deux enfants, se hâta de lui ouvrir un fiacre.

Vargat les plaça dedans, se mit près d'elles et ferma la porte.

— Est-ce que vous nous conduisez chez mon père ? demanda Rose en voyant le fiacre partir.

— Oui, si vous tenez votre langue tranquille, répondit-il ; mais si vous continuez à parler, je vous descends dans la rue et je vous laisse seule.

Rose prit Béatrice par sa robe.

— Je ne descendrai pas sans Béatrice, dit-elle. Cela, c'est sûr.

## MEMOIRE

Sur la vie M. de Picquet, missionnaire au Canada ; par M. de la Laude, de l'Académie des sciences.

Un missionnaire, recommandable par son zèle et par les services qu'il a rendus à l'église et à l'Etat, né dans la même ville que moi, et avec qui j'ai eu des relations particulières, m'avait mis à portée de donner une idée de ses travaux ; j'ai cru que cette notice méritait de trouver place dans les *Lettres édifiantes*, ayant précisément le même objet que les autres pièces de ce recueil, et j'ai été flatté de pouvoir rendre un témoignage honorable à la mémoire d'un compatriote et d'un ami aussi estimable que M. l'abbé Picquet.

François Picquet, docteur de Sorbonne, missionnaire du roi, et préfet apostolique au Canada, naquit à Bourg en Bresse, le 6 décembre 1708. Les cérémonies de l'église lui plurent dès son enfance, d'une manière qui semblait annoncer sa vocation ; il apporta en naissant beaucoup de facilité ; la bonne éducation qu'un père estimable lui donna, seconda ses heureuses dispositions, et il fit ses premières études avec les applaudissements de tous ses supérieurs et de ses professeurs, quoique, dans la dissipation et le feu de la jeunesse, il se fût livré à des occupations tout-à-fait étrangères à ses études. M. Picquet en effet aimait à essayer ses goûts dans beaucoup de genres, et il y réussissait ; mais ses premiers amusemens avaient annoncé ses premiers penchants, et l'état ecclésiastique était sa principale vocation. Des l'âge de dix-sept ans, il commença dans sa patrie les fonctions de missionnaire avec succès, et à vingt ans l'évêque de Sinope, suffragant du diocèse de Lyon, lui donna, par une exception flatteuse, la permission de prêcher dans toutes les paroisses de la Bresse et de la Franche-Comté qui dépendaient du diocèse.

L'enthousiasme de son nouvel état lui fit désirer d'aller à Rome ; mais l'archevêque de Lyon lui conseilla d'aller à Paris faire sa théologie. Il suivit ce conseil ; il entra dans la congrégation de Saint-Sulpice. Bientôt on lui proposa la direction des nouveaux convertis ; mais l'activité de son zèle lui fit chercher une plus vaste carrière, et l'entraîna au-delà des mers en 1733 dans les missions de l'Amérique septentrionale, où il a demeuré pendant près de trente ans, et où son tempérament affaibli par le travail, acquit une force et une vigueur qui lui ont procuré une santé robuste jusqu'à la fin de sa vie. Après avoir long-temps travaillé en commun avec d'autres missionnaires, à Montréal, on le jugea digne de former seul de nouvelles entreprises, dont la France devait profiter pour ramener la paix dans nos vastes colonies.

Vers 1740, il s'établit près du Lac des Deux-Montagnes, au nord de Montréal, à portée des Algonkins, des Nipissings et des sauvages du lac Témiscaming, à la tête de la colonie, et sur le passage de toutes les nations du nord, qui descendaient par la grande rivière de Michillimakinac au lac Huron.

Il y avait eu une ancienne mission sur le lac des Deux-Montagnes ; mais elle était abandonnée. M. Picquet profita de la paix dont on jouissait alors pour y construire un fort en pierres. Le fort commandait les villages des quatre nations qui composaient la mission du Lac. Il fit faire ensuite des encintes à chacun de ces villages, avec des pieux de cèdre ; il les flanqua de bonnes redoutes. Le roi paya la moitié de cette dépense ; le missionnaire fit faire le reste par corvées. Il y fixa deux nations errantes des Algonkins et des Nipissings, en leur faisant bâtir un beau village, et les faisant semer et récolter, ce qui avait paru jusque-là impossible. Ces deux nations ont été dans la suite les premières à donner du secours aux Français. Les douceurs qu'elles goûtèrent dans cet établissement, les attachèrent à la France et au roi, sous le nom duquel M. Picquet leur procurait des secours d'argent, denrées, et tout ce qui pouvait satisfaire les besoins de ces nations.

Il y fit élever un calvaire, qui était le plus beau monument de la religion en Canada, par la grandeur des croix qui y furent plantées sur le sommet d'une des deux montagnes, par les différentes chapelles et les différents oratoires, tous également bâtis de pierres, voûtés, ornés de tableaux, et distribués par stations, dans l'espace de trois quarts de lieue. Il s'appliqua dès-lors à entretenir une exacte correspondance avec les nations du nord, par le moyen des Algonkins et des Nipissings, et avec celles du sud et de l'ouest, par le moyen des Iroquois et des Hurons. Ses négociations réussirent si bien, que toutes les années, la veille de Pâques et de la Pentecôte, il baptisait à la fois trente à quarante adultes. Lorsque les sauvages chasseurs avaient passé huit mois dans les bois, il les gardait pendant un mois dans le village ; il leur faisait une espèce de mission, plusieurs entretiens par jour, deux cathéchismes, des conférences spirituelles. Il leur apprenait les prières et les chants de l'église ; il imposait des pénitences à ceux qui donnaient dans quelques désordres. Une partie était sédentaire et domiciliée. Enfin, il parvint, contre toute espérance, à déterminer ces nations à se soumettre entièrement au roi, et à le rendre maître de leurs assemblées nationales, avec une pleine liberté d'y faire connaître ses intentions, et de nommer tous leurs chefs. Dès le commencement de la guerre de 1742, ces sauvages montrèrent leur attachement pour la France et pour le roi dont M. Picquet leur avait annoncé le caractère paternel, et qu'il leur avait représenté comme le bien-aimé et l'idole de la nation.

Voici un discours qu'adressait au roi dans son enthousiasme, un guerrier sauvage du lac des Deux-Montagnes, et que les trois nations prièrent

le gouverneur d'envoyer au roi au commencement de la guerre. Je le rapporterai pour donner une idée de leur style et de leurs figures oratoires. Si ce n'est pas mot à mot le discours du sauvage, on est sûr au moins qu'il a été rédigé par celui qui connoissait le mieux leur style et leurs dispositions.

MON PÈRE,

“ Fais moins attention à ma façon de parler qu'aux sentiments de mon cœur ; jamais nation ne fut capable de me dompter, ni digne de me commander. Tu es le seul dans le monde qui puisse régner sur moi, et je préfère à tous les avantages que l'Anglais peut m'offrir pour me faire vivre avec lui, la gloire de mourir à ton service.

“ Tu es grand dans ton nom, je le sais, Onnontio (le général) (1) qui me porte ta parole, et la robe noire (le missionnaire) qui m'annonce celle du grand Esprit, Kichemanitou, (2) m'ont dit que tu étois le chef fils aîné de l'épouse de Jésus qui est le grand maître de la vie, que tu commandes un monde de guerriers ; que ta nation est innombrable, que tu es plus maître et plus absolu que les autres chefs qui commandent des hommes et gouvernent le reste de la terre.

“ Maintenant que le bruit de ta marche frappe mes deux oreilles, que tu n'as qu'à paroître, et les forts tombent en poussière et ton ennemi à la renverse ; que la paix de la nuit et les plaisirs du jour cèdent à la gloire qui t'emporte, que l'œil pourroit à peine te suivre dans tes courses et au travers de tes victoires ; je dis que tu es grand dans ton nom et plus grand par le cœur qui t'anime, que ta vertu guerrière surpasse même la mienne ; les nations me connoissent, ma mère m'a conçu dans le feu d'un combat, m'a mis au jour avec le casse-tête à la main, et ne m'a nourri qu'avec du sang ennemi.

“ Eh ! mon père, quelle joie pour moi, si je pouvois à ta suite soulager un peu ton bras, et considérer moi-même le feu que la guerre allume dans tes yeux.

“ Mais il faut que mon sang répandu pour ta gloire sous ce soleil, te réponde de ma fidélité, et la mort de l'Anglais de ma bravoure. J'ai la hache de guerre à la main et l'œil fixé sur Onnontio qui me gouverne ici en ton nom. J'attends sur un pied seulement et la main levée, le signal qu'il me doit donner pour frapper ton ennemi et le mien. Tel est, mon père, ton guerrier du lac des Deux-Montages.”

Les sauvages tinrent parole, et les premiers coups qui furent portés aux Anglais, dans le Canada, partirent de leurs mains.

M. Picquet fut des premiers à prévoir la guerre qui s'alluma entre les Anglais et les Français vers 1742. Il s'y prépara long-temps d'avance ;

(1) Ils appellent le roi Ononti-io-gon.

(2) Ils appellent Matchimanitou le mauvais esprit ou le diable.

il commença par réunir dans sa mission, tous les Français dispersés aux environs, pour se fortifier et donner plus de liberté aux sauvages. Ceux-ci faisaient tous les détachements qu'il leur demandait ; ils étaient continuellement sur les frontières pour épier les mouvements des ennemis. M. Picquet apprit par un de ces détachements, que les Anglais faisaient des préparatifs de guerre à Sarasto, et poussaient leurs établissements jusque sur le bord du lac du Saint-Sacrement. Il en donna avis au général, et lui proposa d'y envoyer un corps de troupes pour intimider au moins les ennemis, si nous ne pouvions en faire davantage. La partie fut liée. M. Picquet y alla lui même avec M. Marin qui commandait ce détachement ; on brûla le fort, les établissements de Lydius, plusieurs moulins à scie, les planches, les madriers et autres bois de construction, les amas de vivres, les provisions, les troupeaux, sur près de quinze lieues d'habitation, et l'on fit cent quarante-cinq prisonniers, sans avoir perdu un seul Français, et même sans qu'aucun eût été blessé. Cette seule expédition empêcha les Anglais de rien entreprendre de ce côté-là pendant le cours de cette guerre.

Après la prise de l'Isle-Royale, toute la colonie était dans la consternation ; l'on craignait tout de la flotte anglaise à Québec, et des nations leurs alliées dans le haut de la colonie. M. Picquet répondit de cette partie ; il sut attirer ces mêmes nations au lac des Deux-Montagnes, les conduire lui-même à Québec, comme autant d'otages, au nombre de soixante chefs avec leur suite : il commença à leur prêcher l'Évangile, et les détermina à nous prêter la main contre les Anglais, s'ils venaient nous attaquer. M. Hocquart lui donna dès-lors le titre d'apôtre des Iroquois. Cet heureux événement rassura entièrement la colonie, malgré les alarmes que devait nous causer la perte d'un combat naval. En effet, M. de la Jonquière fut obligé de se battre, quoique inférieur en nombre, lorsqu'il allait en Canada pour être gouverneur général. Il fut fait prisonnier, et remplacé par M. de la Galissonnière.

M. Picquet sut bientôt par ses sauvages découvreurs, que les Anglais formaient un gros détachement auquel se joignaient quelques sauvages, avec ordre de frapper en plusieurs endroits de la colonie, pour jeter la terreur parmi les habitants. Il en prévint M. de la Galissonnière, qui fit tenir des troupes légères prêtes à partir au premier signal. Les ennemis furent surpris, on les prit presque tous avec leurs prisonniers, ils furent conduits, chargés de chaînes, à Québec ; le reste du détachement fut tué ou noyé au pied des cascades : quelques-uns qui s'échappèrent périrent dans les bois. Depuis ce temps, aucun parti ne parut du côté du lac des Deux-Montagnes. Notre missionnaire resta deux nuits, pendant cette expédition, sans fermer l'œil ; mais la destruction de ce détachement fit que l'on demeura tranquille, comme dans la plus profonde paix, jusqu'à la fin de la guerre. La terreur qui s'étoit répandue parmi les ennemis, était telle qu'ils ne se tenaient plus que sur la défensive.

Pendant cette guerre de 1742 à 1748, M. Picquet contribua deux fois à la conservation de la colonie ; mais il ne passa pas quatre nuits de suite dans un lit, il veillait sans cesse ; on le voyait coucher dans les bois et sur la neige, marcher à pied, en hiver, des journées entières, souvent dans l'eau, passer le premier les rivières, au milieu des glaçons, pour donner le bon exemple à ses guerriers, exposant sa vie comme un militaire, tandis que ses connaissances lui faisaient trouver des expédients dans les occasions qui paraissaient les plus désespérées. Il prit possession, lui douzième, d'un pays que les Anglais étaient sur le point d'occuper, et il s'y conserva malgré leurs intrigues et leurs efforts.

Ses négociations réussissaient aussi bien que les entreprises militaires qu'il dirigeait : les chefs de la colonie lui en confièrent, dans les occasions les plus critiques et les plus intéressantes, et lui en témoignèrent cent fois toute leur satisfaction. La paix ayant été rétablie en 1748, notre missionnaire s'occupa du moyen de remédier pour l'avenir aux inconvénients dont il avoit été témoin. La route qu'il avoit vu prendre aux sauvages et aux partis ennemis que les Anglais envoyaient sur nous, lui fit choisir un poste qui pût à l'avenir intercepter les passages des Anglais. Il proposa à M. de la Galissonnière de faire l'établissement d'une mission de la Présentation, près du lac Ontario, qui a réussi au-delà de ses espérances, et qui a été le plus utile de tous ceux du Canada.

M. Rouillé, ministre de la marine, écrivait le 4 mai 1749 : “ Un grand nombre d'Iroquois ayant déclaré qu'ils désiraient embrasser le christianisme, il a été proposé d'établir une mission du côté du fort Frontenac, pour y en attirer le plus qu'on pourra. C'est le sieur abbé Picquet, missionnaire zélé, et auquel ces nations paroissent avoir de la confiance, qui a été chargé de la négociation. Il a dû, l'année dernière, aller choisir un terrain propre à l'établissement de la mission, et constater le plus précisément qu'il aura été possible, à quoi l'on peut s'en tenir par rapport aux dispositions de ces mêmes nations. Par une lettre du 5 octobre dernier, M. de la Galissonnière a informé que, “ quoiqu'on ne doive pas prendre une confiance entière dans celles qu'ils ont marquées, il est néanmoins d'une si grande importance de pouvoir les diviser, qu'il ne faut rien négliger de ce qui peut y contribuer : c'est par cette raison que sa majesté désire que vous suiviez le projet d'établissement proposé. S'il pouvait avoir un certain succès, il ne devrait pas être difficile pour lors de faire entendre aux sauvages, que le seul moyen de s'affranchir des prétentions des Anglais sur eux et sur leurs terres, c'est de détruire Choueguen, afin de les priver par-là d'un poste qu'ils ont principalement établi dans le vue de pouvoir contenir leurs nations. Cette destruction est d'une si grande conséquence, tant par rapport à l'attachement des sauvages et à leur traite, qu'il convient de mettre tout en usage pour engager les Iroquois à l'entreprendre : cette voie est actuellement la seule qu'on puisse employer

pour cela, mais vous devez sentir qu'elle exige beaucoup de prudence et de circonspection."

Les qualités que le ministre désirait, pour réussir à éloigner les Anglais de notre voisinage, M. Picquet les possédoit éminemment. Aussi le général, l'intendant et l'évêque s'en rapportèrent absolument à lui pour le choix de l'établissement de cette nouvelle mission; et malgré les efforts de ceux qui avaient des intérêts opposés, il fut chargé de l'entreprise.

Le fort de la Présentation est situé à  $302^{\circ} 40'$  de longitude et à  $44^{\circ} 50'$  de latitude, sur la rivière de la Présentation, que les sauvages nomment Soëgatsi, 30 lieues au-dessus de Montréal, à 15 lieues du lac Ontario, ou du lac de Frontenac qui donne naissance au fleuve Saint-Laurent, conjointement avec le lac Champlain; 15 lieues à l'occident de la source de la rivière d'Hudson qui va tomber dans la mer à New York. On avoit bâti près de là, en 1617, le fort de Frontenac, pour arrêter les incursions des Anglais et des Iroquois: la baie servait de port à la marine marchande et militaire, qu'on avoit formée dès-lors sur cette espèce de mer où les tempêtes sont aussi fréquentes et aussi dangereuses que sur l'Océan. Mais le poste de la Présentation parut encore plus important, parce que le port est très-bon, que la rivière y gèle rarement, que les barques en peuvent sortir par les vents de nord, d'est et de sud; que les terres y étoient excellentes, et qu'on pouvoit fortifier cet endroit avec plus d'avantage.

D'ailleurs, cette mission étoit propre, par sa situation, à nous concilier les sauvages Iroquois des cinq nations qui habitent entre la Virginie et le lac Ontario. M. le marquis de Beauharnois, et ensuite M. de la Jonquière, gouverneur général de la Nouvelle-France, désiraient beaucoup qu'on parvînt à l'établir, surtout dans un temps où la jalousie des Anglais, irritée par une guerre de plusieurs années, cherchoit à éloigner de nous les nations du Canada.

Cet établissement étoit comme une clé de la colonie, parce que les Anglais, les Français, les Sauvages du haut Canada ne pouvaient passer ailleurs que sous le canon du fort de la Présentation, lorsqu'ils descendaient du côté du sud; que les Iroquois au midi et les Micissagués au nord, étoient à sa portée: aussi parvint-il, dans la suite, à en rassembler de plus de cent lieues de distance. Cependant les officiers, les interprètes et les négociants regardaient cet établissement comme une chimère. La jalousie et les contradictions l'auraient fait échouer, sans la fermeté de M. l'abbé Picquet, soutenue par celle de l'administration. Cet établissement servait à protéger, à secourir et à soulager les postes déjà établis sur le lac Ontario: l'on pouvoit y construire les barques et canots pour transporter les effets du roi avec un tiers moins de dépense qu'ailleurs, parce que le bois y étoit plus facile à exploiter, surtout quand M. Picquet y eut fait faire un moulin à scie pour l'exploitation et le débit de ces bois. Enfin, il pouvoit faire, pour les colons français un établissement important, et un point de

réunion des Européens et des sauvages, qui s'y trouvaient très à portée de la chasse et de la pêche dans la partie supérieure du Canada.

M. Picquet partit avec un détachement de soldats ouvriers et quelques sauvages ; il se mit d'abord, le mieux qu'il lui fut possible, à l'abri des insultes de l'ennemi, ce qui lui réussit toujours depuis.

Le 20 octobre 1749, il avait fait construire un fort de pieux, une maison, un hangar, une écurie, une redoute, un four ; il avait défriché des terres pour des sauvages. On estimait ses travaux 30 à 40,000 livres : il les avait faits pour 3,485 livres, mais il y mettait autant d'intelligence que d'économie ; il animait les ouvriers, et l'on travaillait depuis trois heures du matin jusqu'à neuf heures du soir.

Quant à lui, son désintéressement était extrême ; il ne recevait alors ni appointements, ni gratifications ; il se soutenait par son industrie et son crédit, car il ne touchait pas même son patrimoine. Il n'avait du roi qu'une ration de deux livres de pain et une demi-livre de lard ; aussi les sauvages, lui ayant apporté un chevreuil et des perdrix, lui disaient : Nous ne doutons point, mon père, qu'il ne se fasse de mauvais raisonnements dans ton estomac de ce que tu n'as que du lard à manger ; voilà de quoi recommander tes affaires. Les chasseurs lui fournissaient de quoi faire subsister les Français, et de quoi traiter les généraux, dans l'occasion. Il a eu des truites de quatre-vingts livres que ses sauvages lui apportaient.

Lorsque la cour lui eut fait un traitement, il ne l'employa qu'au profit de son établissement. Il eut d'abord six chefs de famille en 1749, quatre-vingt-sept l'année suivante et trois cent quatre-vingt-seize en 1751. Toutes ces familles étaient des plus anciennes et des plus considérables, en sorte que cette mission était dès lors assez puissante pour nous attacher les cinq nations, qui pouvaient faire en tout vingt-cinq mille habitants, et il en compta jusqu'à trois mille dans sa colonie. En attachant à la France les cantons iroquois, et les mettant bien dans nos intérêts, on était sûr de n'avoir rien à craindre des autres nations sauvages, et c'étoit le moyen de mettre des bornes à l'ambition des Anglais. M. Picquet profita avantageusement de la paix pour augmenter cet établissement, et il le porta, en moins de quatre ans, à la perfection que l'on pouvait désirer, malgré les contradictions qu'il eut à combattre, les obstacles qu'il eut à surmonter, les railleries et les propos indécentes qu'il lui fallut essayer ; mais son bonheur et sa gloire n'y perdirent rien : l'on vit, avec étonnement, plusieurs villages s'y élever presque à la fois, un fort commode, logeable et agréablement situé ; des défrichements prodigieux couverts presque en même temps du plus beau maïs. Plus de cinq cents familles, encore toutes infidèles, qu'il y rassembla, rendirent bientôt cet établissement le plus beau, le plus riant et le plus abondant de la colonie. Il avait dans ses dépendances la Présentation, la Gallette, Sugatzzi, l'île aux Galots et l'île Picquet dans le fleuve Saint-Laurent. Il avait dans le fort sept petits pierriers, et onze pièces de quatre à six-livres de balles.

Les familles les plus distinguées des Iroquois étaient distribuées, à la Présentation, en trois villages : celui qui était voisin du fort Français contenait en 1754, quarante-neuf cabanes d'écorce, dont quelques-unes avaient soixante à quatre-vingts pieds de long, et suffisoient à trois ou quatre familles. L'endroit leur plaisait à cause de l'abondance de la chasse et de la pêche.

On aurait pu augmenter sans doute cette mission ; mais il aurait fallu avoir assez de terres défrichées pour faire semer toutes les familles, et les aider à subsister, et pour que chaque canton eût un quartier séparé.

M. Picquet aurait désiré que, pour en tirer un grand parti, on fît défricher pendant un certain temps, cent arpents de terre chaque année ; qu'on aidât les sauvages à se bâtir solidement, et à entourer leur village d'une palissade ; qu'on fît construire une église, et une maison pour sept à huit missionnaires. Les nations le désiraient, et c'était un moyen efficace de les fixer. Tout cela pouvait se faire avec 15,000 livres par an, et il proposait de les assigner sur un bénéfice, comme étant destinées au progrès de la religion.

En attendant, notre missionnaire s'appliqua d'abord à instruire ses sauvages ; il en baptisa un grand nombre. M. l'évêque de Québec, voulant être témoin, et s'assurer par lui-même des merveilles que l'on racontait de l'établissement de la Présentation, fit le voyage en 1749, accompagné de quelques officiers, des interprètes du roi, des prêtres des autres missions, de plusieurs autres prêtres, et y passa dix jours à examiner et à faire examiner les catéchumènes ; il en baptisa lui-même cent trente-deux, et ne cessa, pendant son séjour, de bénir le ciel des progrès de la religion parmi ces infidèles.

A peine furent-ils baptisés, que M. Picquet songea à leur donner une forme de gouvernement : il établit un conseil de douze anciens ; il choisit les plus accrédités chez les cinq nations, il les mena à Montréal, où ils prêtèrent serment de fidélité au roi, entre les mains de M. le marquis du Quesne, au grand étonnement de toute la colonie, où personne n'aurait osé espérer un pareil événement.

Attentif au bien de l'administration comme à celui de la religion, M. Picquet avertissait les chefs de la colonie des abus dont il était témoin. Il fit, par exemple, un mémoire contre l'établissement des traiteurs qui étaient venus s'établir au Long-Sault et à Carillon pour faire la traite ou le commerce, qui trompaient les sauvages, en leur vendant fort cher des choses inutiles, et les empêchaient de venir jusqu'à la mission, où on les aurait détrompés, instruits dans la religion, et attirés à la France.

Les garnisons que l'on établissait dans les missions contraiaient beaucoup les projets de notre missionnaire. « J'ai déjà vu, disoit-il dans un mémoire, avec consolation, supprimer celles qui étoient au Sault Saint-Louis et au lac des Deux-Montagnes, et je pensais que le gouvernement, informé par d'au-

tres que par moi du tort qu'elles font, tant à la religion qu'à l'état, ne manqueraient pas de retirer bientôt celle qui est à la Présentation, où elle est aussi inutile et bien plus pernicieuse que dans les autres missions. Personne ne connaît mieux que moi les désordres qui augmentent à mesure que l'on rend cette garnison plus nombreuse ; la ferveur de nos premiers chrétiens s'éteint peu à peu par les mauvais exemples et les mauvais conseils ; la docilité envers le roi s'affaiblit aussi insensiblement ; les difficultés se multiplient presque continuellement entre les rations dont les mœurs, le caractère et les intérêts sont si différents : enfin, les commandants et les gardes-magasins opposent habituellement mille obstacles aux fruits du zèle des missionnaires.

“ Depuis près de vingt-quatre ans que je suis chargé de la conduite des sauvages, j'ai toujours reconnu avec ceux qui ont étudié leurs mœurs et leur caractère que la fréquentation des Français les perdait entièrement, et que, s'ils ne font que très-peu de progrès dans la religion, les mauvais exemples, les mauvais conseils et l'âme mercenaire et intéressée des nations européennes qui les fréquentent dans leurs villages, en sont la principale cause. De là vient quelquefois leur indocilité aux ordres des gouverneurs, même leur infidélité au roi, et leurs apostasies.

“ Il est de notoriété publique qu'au Sault Saint-Louis et au lac des Deux-Montagnes, missions autrefois si ferventes, et qui ont rendu depuis près de cent ans des services très-importants à la colonie, les garnisons y ont introduit non-seulement le libertinage et toutes sortes de débauches, mais encore l'indépendance et la révolte. ”

Les commandants n'étaient occupés alors dans nos missions qu'à diminuer la confiance des sauvages dans leurs missionnaires : il sembloit que c'était une victoire gagnée, dès que l'on en avait séparé quelques-uns, ou même quand l'on avoit su adroitement prévenir un général contre les missionnaires et les noircir dans son esprit. Un saint religieux, missionnaire aussi infatigable pour le service du roi qu'il l'étoit pour celui de Dieu, succomba même sous le poids de l'autorité, au détriment de la mission du Sault Saint-Louis, à force d'accusations que les commandants du fort inventèrent contre lui. Alors l'irréligion, le libertinage, l'infidélité envers le roi et l'insolence des sauvages prirent aussitôt la place de la piété, de l'attachement, de la soumission et de l'obéissance dont ils avaient donné tant de preuves depuis si long-temps sous la conduite des missionnaires. Enfin, pour remédier à tant de maux, l'on supprima des garnisons qui avaient mis les deux missions dans le plus grand danger ; mais les jésuites furent obligés de transporter leur mission du Sault Saint-Louis au dessus du lac Saint-François, pour éloigner les sauvages de la fréquentation des Français.

L'expérience a toujours prouvé que c'était par la religion que nous réussissions le mieux à nous attacher les sauvages, et que les missionnaires scr-

maient et resserraient ces liens. En effet, nos missions ont toujours persévéré dans la même fidélité, lorsque les missionnaires y ont exercé librement leur ministère : au fort Frontenac, à Niagara, au-dessus du portage, et dans presque tous les autres postes de haut Canada. Les commandants de ces mêmes postes, avec leurs garnisons, ont tellement dispersé et détruit ces établissements, qu'il n'en restait plus aucune trace du temps de M. Picquet. Ces sauvages étant sans missionnaires, sans conseils et sans consolateurs, avaient tous abandonné les postes français pour se ranger, la plupart du côté des Anglais, et ces sortes de transfuges étaient plus dangereux pour nous que les sauvages qui ne nous avoient jamais connus.

Avant que les missionnaires nous eussent concilié les peuples du haut Canada, ils conspiraient dans tous les postes contre les François : ils cherchoient l'occasion de les égorger. Ceux qui étaient pour nous n'étaient presque d'aucun secours en temps de guerre. On n'en eut tout au plus que quarante dans les expéditions des premières années de guerre de 1755 : et même, exceptés les chrétiens domiciliés, l'on ne voyait presque point de sauvages des pays d'en haut, pendant plus des trois quarts de l'année, malgré les invitations et les négociations continuelles ; mais les chrétiens domiciliés, lorsqu'ils étoient tranquilles avec leurs missionnaires dans leurs villages, étaient toujours prêts au premier signal de la volonté des gouverneurs généraux. On les a vus courir sur leur propre nation, lorsqu'elle nous était contraire, et n'épargner pas même leur famille ; car dans l'affaire de M. Dieskau, ils tuèrent tous leurs parents qu'ils avaient faits prisonniers ; au lieu que dans la guerre de 1745, tandis qu'il y avait des garnisons dans leurs villages, tantôt ils refusaient de prendre les armes, et voulaient demeurer neutres, tantôt nous trahissaient, ou servaient nos ennemis, et l'on ne pouvait les faire marcher qu'à force de sollicitations, de caresses ou de présents, encore fallait-il que les missionnaires se missent en marche avec eux.

Mais ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les gouverneurs généraux, MM. de Beauharnois, de la Galissonnière, de la Jonquière et du Quesne, ont eux-mêmes découvert, plusieurs fois, que les sauvages avaient été poussés, par les commandants des forts, à aller contre les ordres des généraux, afin sans doute que pareilles fautes rejaillissent sur les missionnaires et diminuassent la confiance que ces généraux paroissaient avoir en eux. Quand ils étaient parvenus à les écarter, rien ne s'opposait plus aux excès qui étaient une suite du feu de l'âge, de la violence des passions, des habitudes invétérées de la plupart des militaires. Les commandants et les gardes-magasins étaient même plus dangereux que les soldats, les uns par leur autorité ou leur indépendance, et comme ayant en leur disposition les effets du roi ; les autres, par la facilité qu'ils avaient également de faire des

présents ; tous par la facilité des femmes de ces pauvres nations, dont l'usage avant leur conversion, étoit de rechercher les hommes. Tout cela introduisait bientôt le libertinage dans une mission, la division dans les mariages, la confusion dans les villages, et le mépris de la nation ; par conséquent l'éloignement général de ces peuples pour les Français, quelques dispositions que les missionnaires pussent leur inspirer pour les engager à se ranger de notre côté.

On pouvait craindre cependant qu'il ne fût dangereux de supprimer la garnison dans les temps de guerre ; mais M. Picquet étoit persuadé que cela seroit encore moins dangereux que de les y maintenir, parce que, disoit-il, les Anglais songeront moins à attaquer un village où il n'y aura que des sauvages, que celui où il y aurait garnison ; 1<sup>o</sup> ils savent bien qu'il n'y a rien à gagner avec des sauvages, qu'il est difficile de les surprendre ; qu'un village ainsi rassemblé est comme un nid de guêpes, qui paroissent s'envoler dans l'instant qu'on les chagrine, mais qui tombent bientôt sur leurs agresseurs de tous côtés, et ne les abandonnent qu'à la dernière extrémité ; 2<sup>o</sup> les Anglais n'auraient plus pour s'excuser, le prétexte de dire qu'ils n'en veulent qu'aux Français, ils se mettraient à dos toutes les nations, et les irriteraient d'une manière à les rendre irréconciliables : c'eût été le coup le plus heureux pour les Français ; mais les Anglais n'avaient garde de l'entreprendre.

Au mois de juin 1751, M. Picquet fit un voyage autour du lac Ontario, avec un canot du roi et un canot d'écorce, où il avoit cinq sauvages affidés, dans l'intention d'attirer des familles de sauvages au nouvel établissement de la Présentation. Il s'est trouvé dans ses papiers un Mémoire à ce sujet et je vais en donner un extrait.

Il visita d'abord le fort Frontenac ou Cataracoui, situé à douze lieues à l'occident de la Présentation ; il n'y trouva point de sauvages, quoique ce fût autrefois un rendez-vous des cinq nations. Le pain et le lait y étoient mauvais ; il n'y avoit pas même de l'eau-de-vie pour panser une plaie.

Arrivé à l'endroit du lac Ontario, que l'on nomme *Kaori*, il y trouva un nègre fugitif de la Virginie ; on lui assura, à cette occasion, qu'il ne seroit pas difficile d'avoir bientôt la plus grande partie des nègres et négresses de la Nouvelle-Angleterre, dès qu'on les recevrait bien en Canada, qu'on les nourrirait pendant la première année, qu'on leur concéderait des terres comme aux habitants ; les sauvages leur serviraient volontiers de guides ; les nègres seroient les plus terribles ennemis des Anglais, prévoyant qu'il n'y aurait jamais de pardon à espérer pour eux, si les Anglais devenoient les maîtres du Canada : et ils contribueroient beaucoup à l'établissement de cette colonie par leur travail. Il y avoit même des Flamands, des Lorrains et des Suisses qui auroient suivi leur exemple, parce qu'ils étoient mal avec les Anglais, et qu'ils ne les aimoient pas.

A la baie de Quinté, il visita la place de l'ancienne mission, que M. Dolliers de Kléus et l'abbé d'Urfé, prêtres du séminaire de Saint-Sulpice, y avoient établie. L'endroit est charmant, mais le terrain n'est pas bon.

Il visita le fort de Toronto, à soixante-dix lieues du fort Frontenac, à la partie la plus occidentale du lac Ontario ; il y trouva de bon pain et de bon vin, et tout ce qui étoit nécessaire pour la traite, tandis que l'on en manquoit dans tous les autres postes. Il y trouva des Mississagues qui s'assemblèrent autour de lui ; ils parlèrent d'abord du bonheur que leurs jeunes gens, les femmes et les enfants auroient, si le roi avoit pour eux les mêmes bontés qu'il avoit pour les Iroquois, à qui il procurait des missionnaires : ils se plaignaient de ce que, au lieu de leur bâtir une église, l'on n'avoit placé auprès d'eux qu'un cabaret d'eau-de-vie. M. Picquet ne les laissa pas achever, et leur répondit qu'on les traitait suivant leur goût ; qu'ils n'avoient jamais témoigné le moindre zèle pour la religion, que leur conduite y étoit très-opposée, et que les Iroquois, au contraire, avoient marqué leur amour pour le christianisme ; mais, comme il n'avoit point d'ordre pour les attirer à sa mission, il évita une plus longue explication.

De là il passa à Niagara ; il examina la situation de ce fort, n'ayant point de sauvages à qui il pût parler. Il est situé très-avantageusement pour la défense, n'étant commandé d'aucun côté ; on y voit de très-loin, on y jouit de l'abord des canots et barques qui y viennent jusqu'à terre, et y sont en sûreté ; mais le terrain s'y détruisait peu à peu par les pluies, malgré les grandes dépenses que le roi avoit faites pour le soutenir. M. Picquet pensait que l'on pourroit remplir la distance qui est entre la terre et le quai que l'on avoit fait pour le soutenir, et y faire un glacis. Cette place étoit importante pour faire la traite, et pour assurer la possession du Portage, de Niagara et du lac Ontario.

De Niagara, M. Picquet alla au portage, qui est à six lieues de ce poste : il alla voir le même jour la chute ou le saut de Niagara, par lequel les quatre grands lacs du Canada se déchargent dans le lac Ontario. Cette cascade est aussi prodigieuse par sa hauteur et la quantité d'eau qui y tombe, que par la diversité de ses chutes qui sont au nombre de six principales, séparées par une petite île qui en laisse trois au nord et trois au sud : elles font entre elles une symétrie singulière et un effet étonnant. Il mesura la hauteur d'une de ces chutes du côté du sud, et il la trouva d'environ cent quarante pieds.

Cet établissement du Portage, qui étoit des plus importants pour le commerce, étoit le plus mal pourvu : les sauvages, qui y venaient en grand nombre, étoient dans la meilleure disposition d'y traiter ; mais ne trouvant point ce qu'ils y cherchaient, ils alloient à Choqueguen ou Choëguen, à l'embouchure du fleuve du même nom. M. Picquet y compta jusqu'à

cinquante canots. Il y avait cependant à Niagara une maison de traite, où le commandant et le traiteur étaient logés mais elle était trop petite et les effets du roi n'y étaient pas en sûreté.

M. Picquet négocia avec les Sonontoans, qui lui promirent de se rendre à sa mission, et lui donnèrent douze enfants pour otages, en lui disant que les parents n'avaient rien de plus cher, et le suivraient incessamment, ainsi que le chef du *petit Rapide*, avec toute sa famille. Les jeunes sauvages qui accompagnaient M. Picquet avaient parlé à ce vieillard en véritables apôtres. M. Picquet s'étant éloigné pour dire son bréviaire, les sauvages et les Sonontoans, sans perdre de temps, s'assemblèrent tous pour tenir conseil avec M. de Jonquière, qui le tira quelque temps après en particulier, et lui dit : Vos sauvages et les Sonontoans, connaissant votre fermeté dans vos résolutions, et sachant que vous aviez dessein de passer par Choëguen en vous en retournant, m'ont prié instamment de vous engager à n'en rien faire ; ils sont informés des mauvaises dispositions des Anglais, qui vous regardent comme le plus redoutable ennemi de leur colonie, et comme celui qui leur fait le plus de tort. Ils sont bien disposés à se faire tailler en pièces plutôt que de souffrir qu'il vous arrive le moindre mal ; mais tout cela n'aboutirait à rien, et vos enfants, les sauvages, vous perdriez toujours par l'adresse de cette nation qui vous hait ; pour moi, ajouta M. de Jonquière, je vous conjure en mon particulier de n'y point passer : les sauvages m'en ont dit encore davantage. M. Picquet répondit à l'instant *ethonciouin*, cela sera comme vous le désirez, mes enfants.

Il se mit en marche avec tous ces sauvages, pour revenir au fort Niagara : M. Chabert de Jonquière ne voulut pas les abandonner. A chaque endroit où se trouvaient des campements, des cabanes, des entrepôts, ils étaient salués par la mousqueterie des sauvages, qui ne cessaient jamais de marquer leur considération au missionnaire. M. Picquet avait pris le devant avec les seuls sauvages des côtes ; MM. de Jonquière et Rigouille venant après lui avec la recrue, il s'embarqua avec trente-neuf sauvages, dans son grand canot, et il fut reçu, en arrivant au fort, dans le plus grand cérémonial, au bruit même du canon, ce qui flatta beaucoup ces sauvages. Le lendemain, il assembla pour la première fois les Sonontoans dans la chapelle du fort, pour y faire des actes de religion.

M. Picquet revint le long de la côte méridionale du lac Ontario : du côté de Choëguen, une jeune Sonontoane rencontra son oncle, qui venait de son village avec sa femme et ses enfants ; cette jeune fille parla si bien à son oncle, quoiqu'elle n'eût que peu de connaissance de la religion, qu'il vint promettre, avec sa famille, qu'ils se rendraient à la Présentation dès le petit printemps prochain, et qu'il espérait gagner aussi sept autres cabanes des Sonontoans dont il était le chef.

A vingt-cinq lieues de Niagara, il visita la rivière de Gascouchagou, où

il rencontra une foule de serpents à sonnettes. Les jeunes sauvages sautèrent au milieu d'eux, et en tuèrent quarante-deux, sans avoir été mordus d'aucun.

Il visita ensuite les cascades de cette rivière : les premières qui se présentent à la vue, en montant, ressemblent beaucoup à la grande cascade de Saint-Cloud, excepté que l'on ne les a point embellies, et qu'elles ne paroissent pas si hautes ; mais elles ont des beautés naturelles qui les rendent fort curieuses ; les secondes, à un quart de lieue plus haut, sont moins considérables, et sont néanmoins remarquables ; la troisième, aussi à un quart de lieue plus haut, a des beautés vraiment admirables par ses rideaux, ses chutes qui font aussi, comme à Niagara, une symétrie et une variété charmantes : elle peut avoir cent et quelques pieds de haut. Dans les intervalles qui sont entre les chutes, il y a cent petites cascades qui présentent aussi un spectacle curieux ; et si les hauteurs de chaque chute étaient réunies ensemble, et qu'elles n'en fissent qu'une, comme à Niagara elle aurait peut-être quatre cents pieds de haut ; mais il y a quatre fois moins d'eau qu'à la chute de Niagara, ce qui fera passer toujours celle-ci comme une merveille qui est peut-être l'unique dans le monde. Les Anglais, pour mettre le désordre dans cette nouvelle levée, envoyèrent beaucoup d'eau de-vie. Il y eut en effet des sauvages qui s'enivrèrent, et que M. Picquet ne put remmener : aussi désirait-il beaucoup que l'on pût détruire Choëguen, et empêcher les Anglais de le rebâtir ; et pour que nous fussions décidément les maîtres de la côte méridionale du lac Ontario, il proposait de bâtir un fort près de là, dans la baie des Goyongoins, qui ferait un très-beau port et un très-bon mouillage. Il n'y avait pas d'endroit plus commode pour établir un fort.

Il examina attentivement le fort de Choëguen, l'établissement le plus pernicieux à la France que les Anglais eussent formé. Il était commandé presque de tous les côtés, et l'on pouvait aisément en temps de guerre en faire les approches : c'était une maison à deux étages fort bas, pontée sur le haut comme les navires, et un machicoulis qui se levait par-dessus, le tout entouré d'une enceinte de pierres, flanquée seulement de deux bastions du côté de l'éminence la plus proche. Deux batteries, chacune de trois canons de douze, auraient été plus que suffisantes pour réduire en cendres cet établissement. Ce poste nous était encore plus préjudiciable par la facilité qu'il donnait aux Anglais d'avoir relation avec toutes les nations du Canada, que par le commerce, qui s'y faisait autant par les Français de la colonie, que par les sauvages ; car Choëguen était fourni de marchandises qui n'étaient propres qu'aux Français, au moins autant que de celles qui ne convenaient qu'aux sauvages ; ce qui indiquait un commerce illicite. Si les ordres du ministère avaient été exécutés, le commerce de Choëguen serait presque tombé, du moins avec les sauvages du haut Canada ; mais il fallait fournir Niagara, et surtout le Portage, plutôt

que Toronto. La différence qu'il y a entre ces deux premiers postes et celui-ci, est que trois ou quatre cents canots peuvent venir chargés de pelleteries au Portage, et qu'il ne peut aller à Toronto de canots que ceux qui ne peuvent passer devant Niagara, et au fort Frontenac, comme les Otaois du fond du lac, les Mississagues, de sorte que Toronto ne pouvait que diminuer le commerce de ces deux postes anciens qui auraient été plus que suffisants pour arrêter tous les sauvages, si les magasins avaient été fournis des marchandises qu'ils aiment. L'on avait voulu imiter les Anglais dans les bagatelles qu'ils vendaient aux sauvages, comme des brasselets d'argent, etc. Les sauvages les avaient confrontés et pesés, comme l'assurait le garde-magasin de Niagara; il s'était trouvé que les brasselets de Choëguen, qui étaient aussi pesants, d'un argent plus pur et d'un meilleur goût, ne leur coûtaient que deux castors, tandis que l'on voulait les vendre dans les postes du roi dix castors. Ainsi, l'on nous avait décrédités, et cette argenterie restait en pure perte dans les magasins du roi. L'eau-de-vie française avait la préférence sur celles des Anglais, mais cela n'empêchait pas les sauvages d'aller à Choëguen. Il aurait fallu pour faire tomber le commerce, que les postes du roi fussent munis des mêmes marchandises que Choëguen, et au même prix; on aurait dû aussi empêcher les Français d'y envoyer les sauvages domiciliés mais cela eût été fort difficile.

M. l'abbé Picquet revint ensuite au fort Frontenac jamais réception ne fut plus solennelle. Les Nipissings et les Algonkins, qui allaient en guerre avec M. de Belestre, se mirent d'abord en haie de leur propre mouvement plus haut que le fort Frontenac où l'on avoit arboré trois drapeaux ils firent plusieurs décharges de leur mousqueterie, et les cris de joie étaient sans fin. « On leur répondit dans le même goût, de tout les petits navires d'écorce. M. de Verchère et M. de la Valterie firent en même temps tirer les canons du fort, et les sauvages transportés de joie de l'honneur qu'ils recevaient, faisaient aussi un feu continu avec des cris et des acclamations qui réjouissaient tout le monde. MM. les commandants et les officiers vinrent recevoir notre missionnaire sur le rivage. Il ne fut pas plus tôt débarqué que les Algonkins et Nipissings du lac vinrent l'embrasser en lui disant qu'on leur avait dit que les Anglais l'avaient arrêté, et que si cette nouvelle s'était confirmée, il les aurait bientôt vus le débarasser; enfin, lorsqu'il fut de retour à la Présentation, il fut reçu avec cette affection, cette tendresse que des enfants pourraient éprouver en recouvrant un père qu'ils auraient perdu.

En 1753, M. Picquet vint en France pour y rendre compte de ses travaux, et solliciter des secours pour le bien de la colonie.

Il amena avec lui trois sauvages dont la vue pouvait intéresser davantage au succès de ses établissements, et qui, en qualité d'otages, pouvaient servir à contenir sa nouvelle mission pendant son absence. Les nations

assemblées y consentirent, et parurent même le désirer, ainsi que les chefs de la colonie. Il conduisit ses sauvages à Paris et à la cour; ils furent reçus avec tant d'agrément et de bienveillance, qu'ils disaient sans cesse: il serait à souhaiter que nos nations connussent aussi bien que nous le caractère et la bonté des Français, elles n'auraient bientôt qu'un même cœur et des intérêts communs avec la France.

Tandis que M. Picquet était à Paris en 1754, M. Rouillé, alors ministre de la marine, lui fit faire divers mémoires, spécialement un mémoire général sur le Canada, dans lequel il proposait des moyens infaillibles de conserver à la France cette colonie. Il fit aussi ses observations sur les hostilités que certains esprits inquiets, imprudents et brouillons occasionnaient dans le Canada. Le ministre l'approuva fort, et l'assura qu'il écrirait au général, pour prévenir dans la suite de pareils désordres, qui ne pouvaient être que pernicieux dans une colonie encore foible, et trop éloignée des secours qui lui étaient nécessaires.

Le ministre voulut lui donner une pension de mille écus; mais M. de Laporte, premier commis, la transporta à l'abbé Maillard. Le ministre en fut mécontent; cependant M. Picquet n'eut qu'une gratification de mille écus, dont, à la vérité, l'ordonnance était conçue dans les termes les plus honorables, et des livres dont le roi lui fit présent; et lorsqu'il prit congé, le ministre lui dit: Sa majesté vous donnera bientôt de nouvelles marques de son contentement. Le roi lui témoigna les mêmes sentiments toutes les fois qu'il eut occasion de lui parler à Versailles, ou à Bellevue.

Cependant M. de Laporte fut mécontent de ce voyage de l'abbé Picquet, parce qu'il était en liaison avec un autre ecclésiastique: jaloux de l'impression que faisait à la cour et à la ville M. Picquet, il lui fit défendre de continuer à montrer ses sauvages, et le réduisit même à se justifier de l'avoir fait.

Enfin, il repartit à la fin d'avril 1754, et retourna à la Présentation avec deux missionnaires. Le séjour des trois sauvages en France produisit un très-bon effet parmi les nations du Canada. La guerre ne fut pas plus tôt déclarée en 1754, que les nouveaux enfants de Dieu, du roi, et de M. Picquet, ne songèrent qu'à donner des preuves de leur fidélité et de leur valeur, ainsi que l'avaient fait ceux du lac des Deux-Montagnes dans la guerre précédente. Les généraux durent à M. Picquet la destruction de tous les forts, tant sur la rivière de Corlac que sur celle de Choëguen. Ses sauvages se distinguèrent surtout au fort Georges, sur le lac Ontario où les seuls guerriers de la Présentation, avec leurs canot d'écorce, détruisirent la flotte anglaise, commandée par le capitaine Beccan, qui fut fait prisonnier avec quantité d'autres; et cela à la vue de l'armée française, commandée par M. de Villiers qui était dans l'île au Galop. Les postes de guerre qui sortaient et rentraient continuellement, remplissaient la mission de tant de prisonniers anglais que plusieurs fois leur nombre passait

celui des guerriers ; ce qui obligeait d'en vider les villages, et de les envoyer au général. Enfin, une infinité d'autres expéditions dont M. Picquet était le principal auteur, ont procuré l'avancement de beaucoup d'officiers ; mais quelques-uns avouaient qu'il n'y avait ni grâces, ni pensions, ni gratifications, ni avancements, ni marques de distinction accordées par le roi à ceux qui avaient servi en Canada, qui ne dussent être un titre pour M. Picquet.

M. du Quesne, à l'occasion de l'armée du général Bradoc, lui recommandait d'envoyer le plus qu'il serait possible, de détachements sauvages, et lui donnait à cette occasion tout pouvoir. En effet, les exhortations que M. Picquet leur faisait de donner l'exemple du zèle et du courage pour le roi leur père, et les instructions qu'il leur donnait, produisirent enfin la défaite entière de ce général ennemi, dans l'été de 1755, près du fort du Quesne sur l'Ohio. Cet événement qui a fait plus d'honneur aux armes du roi qui tout le reste de la guerre, on le dut principalement aux soins que se donna M. Picquet pour l'exécution des ordres de M. le marquis du Quesne dans cette expédition, et par le choix qu'il fit de guerriers aussi fidèles qu'intrépides. L'assurance qu'il leur donna qu'ils vaincraient l'ennemi, échauffa tellement leur imagination, qu'ils croyoient dans le combat voir le missionnaire à leur tête les encourager et leur promettre la victoire, quoiqu'il fût éloigné d'eux de près de cent cinquante lieues : c'étoit là une de leurs superstitions dont il avait bien de la peine à les faire revenir.

Il se trouvait lui-même souvent avec ses sauvages à l'avant-garde, lorsque les troupes du roi avaient ordre de marcher à l'ennemi. Il se distingua surtout dans les expéditions de Sarasto, du la Champlain, de la pointe de la Chevelure, des Cascades, du Carillon, de Choëguen, de la rivière de Corlae, de l'île au Galop, etc. Les établissements qu'il avait formés pour le roi, mirent à couvert la colonie pendant toute la guerre.

M. du Quesne disait que l'abbé Picquet valait mieux que dix régiments ; il lui écrivoit le 23 septembre 1754 : “ Je n'oublierai jamais un aussi bon citoyen ; je me souviendrai, tant que je vivrai, des preuves que vous m'avez données de votre générosité et de votre zèle inépuisable pour tout ce qui concourt au bien, ”

Le 9 juin 1755, M. du Quesne, sur le point de partir, lui mande que les Anglais pensent à enlever Niagara ; il ajoute : “ Les précautions doivent toutes émaner de votre zèle, prudence et prévoyance. ”

Les Anglais tâchaient alors, et par menaces et par promesses, de gagner les sauvages, surtout depuis la leçon que M. du Quesne leur avait donnée dans la belle rivière.

Au mois de mai 1756, M. de Vaudreuil l'engagea à députer les chefs de ses missions vers les cinq nations des Sonnontoans, Goyangoins, Notaguès, Thascarorins et Onnoyotes, pour les attacher de plus en plus aux Français.

Les Anglais avaient surpris et tué leurs neveux dans les trois villages lousps.

M. de Vaudreuil le pria de former des partis qui pussent se succéder pour inquiéter et dégoûter les Anglais : il lui demandait ses projets, pour former un camp, le pria de donner un libre cours à ses idées, et lui marqua de son côté la plus grande confiance, en lui faisant part de toutes les opérations qu'il se proposait de faire et lui disant que le succès de ces opérations serait l'ouvrage de M. Picquet. Les lettres de M. de Vaudreuil depuis 1756 jusqu'en 1759, qui sont parmi les papiers de notre missionnaire, sont remplies de ces témoignages de confiance et de satisfaction ; mais comme les lettres de M. Picquet ne s'y trouvent point, il m'auroit été difficile d'y chercher de quoi faire l'histoire de ces événements auxquels on voit seulement que M. Picquet avait beaucoup de part.

A mesure que les circonstances devenaient plus embarrassantes pour nous, le zèle de M. Picquet devenait plus précieux et plus actif. En 1758, il détruisit les forts anglais sur la rive de Coriac ; mais enfin, la bataille du 13 septembre 1759, où M. le marquis de Montcalm fut tué, entraîna la perte de Québec et bientôt celle du Canada. M. de Vaudreuil, retiré à Montréal, au mois d'octobre, négociait encore avec les sauvages par le moyen de M. l'abbé Picquet ; mais le général Amherst qui avait une armée à Choëguen, ne tarda pas à s'emparer de tout le Canada.

Alors M. Picquet termina cette longue et pénible carrière par sa retraite, le 8 mai 1760 ; mais il ne s'y détermina que de l'avis et du consentement du général, de l'évêque et de l'intendant, et lorsqu'il vit que tout était désespéré, afin de ne pas tomber entre les mains des Anglais. L'estime qu'ils avaient pour son mérite, les éloges qu'ils en faisaient dans le particulier, auraient pu lui faire trouver de l'avantage à y rester ; mais il ne se serait jamais déterminé à prêter serment de fidélité à une puissance, quelque séduisants que fussent les motifs que plusieurs français, des missionnaires même et des sauvages, lui proposaient pour l'y engager, en lui faisant envisager les avantages qui en résulteraient. Il espérait encore dans cette retraite emmener avec lui les grenadiers de chaque bataillon, suivant l'avis de M. le marquis de Lévis, pour sauver ainsi les drapeaux et l'honneur de leur corps : mais il n'en fut pas le maître. Il était bien sûr de les faire subsister abondamment ; mais il fut obligé de se contenter de vingt-cinq français qui l'accompagnèrent jusqu'à la Louisiane, et il échappa ainsi avec eux aux Anglais, quoiqu'il eût été le plus exposé pendant la guerre, et qu'il n'eût pas reçu le moindre secours pour un si long voyage. Mais il avait avec lui deux petits détachements de sauvages, dont l'un le précédait de quelques lieues, et l'autre l'accompagnait ; et ils étaient relevés successivement par de petits détachements, à mesure qu'il trouvait différentes nations. Celle qui le quittait, le remettait à une autre

nation, en le recommandant comme un père. Partout on lui faisoit des réceptions admirables, malgré les circonstances déplorables où nous étions, partout il trouvoit les sauvages dans les meilleures dispositions, et recevoit leurs protestations de zèle et d'attachement inviolable envers le roi leur père. Il passa à Michillimakinac entre le lac Huron et le lac Michigan ; mais les sauvages entendoient tous l'iroquois ou l'algonkin, on sorte que M. Picquet n'y étoit point embarrassé. (1)

Il revint ainsi par le haut Canada, le pays des Illinois et la Louisiane : il passa vingt-deux mois à la Nouvelle-Orléans où il ne s'occupa qu'à réunir les esprits, en calmant une espèce de guerre civile qu'il y avoit entre le gouverneur et les habitants, et à prêcher la paix en public et en particulier. Il eut la satisfaction de l'y voir régner assez heureusement pendant son séjour.

Le général Amherst, en prenant possession du Canada, s'informa d'abord de lieu où M. Picquet pouvoit s'être réfugié, et sur l'assurance qu'on lui donna qu'il étoit parti pour retourner en France par l'ouest, il disoit hautement : J'en suis fâché ; cet abbé n'auroit pas été moins fidèle au roi d'Angleterre, s'il lui avoit une fois prêté serment de fidélité, qu'il l'a été au roi de France : nous lui aurions donné toute notre confiance, et nous aurions gagné la sienne.

Ce général se trompoit : M. Picquet avoit un amour extrême pour sa patrie ; il n'aurait pu en adopter une autre. Aussi, les Anglois avoient-ils fini par le proscrire et mettre sa tête à prix comme celle d'un ennemi dangereux.

Cependant les Anglois eux-mêmes ont contribué à établir la gloire et les services de cet utile missionnaire : on lisoit dans une de leurs gazettes : "Le jésuite de l'ouest a détaché de nous les nations, et les a mises dans les intérêts des François." Ils le nommoient le jésuite de l'ouest, parce qu'ils n'avoient pas encore vu alors son rabat, ni les boutons de sa soutane, comme lui écrivoit en plaisantant M. le marquis de la Galissonnière qui lui envoyoit l'extrait de cette gazette ; ou, pour parler sérieusement, parce que le zèle des jésuites, si connu dans le nouveau monde, faisoit croire qu'un aussi grand missionnaire ne pouvoit être qu'un jésuite. Il y en avoit qui le représentaient comme l'auteur de toutes les pertes des Anglois et des avantages que la France remportoit sur eux. Quelques-uns même insinuaient qu'il y avoit quelque chose de surnaturel. En effet, nos ennemis se croyoient perdus lorsqu'il étoit à l'armée, à cause de la troupe nombreuse de sauvages aguerris qui le suivoient toujours. Ils ne parloient que de *Picquet et de son bonheur*. C'étoit même un proverbe qui avoit cours dans la colonie.

(1) J'aurais bien voulu trouver dans ses papiers des mémoires sur les mœurs des habitants du Canada ; moi j'ai osé dire à M. Picquet que cet article étoit assez bien traité dans l'ouvrage du père Lafitau qui avait habité pendant cinq ans au Sault Saint-Louis vers Montréal.

Un officier anglais, ayant voulu le faire enlever et mettre sa tête à prix, les sauvages parvinrent à prendre ce chef anglais ; ils l'amenèrent en sa présence, et dansant autour de lui avec leurs casse-têtes, demandaient le signal au missionnaire, qui ne répondit qu'en faisant grâce à l'ennemi.

Aussi, l'on essaya tous les moyens possibles pour l'engager à être au moins neutre entre les Anglois et les François. On eut recours à la médiation des sauvages ; on lui offrit de lui laisser annoncer librement la foi catholique aux nations, même aux Européens domiciliés ; de lui payer deux mille écus de pension, avec tous les secours nécessaires pour son établissement ; de ratifier la concession du lac Ganneata et de ses environs, lieu charmant que les six cantons iroquois avaient donné à M. Picquet dans la plus célèbre assemblée qui se soit tenue au château de Québec.

Les colliers, qui sont les contrats de ces nations, furent déposés dans son ancienne mission du lac des Deux-Montagnes ; mais il déclara qu'il préférerait toujours la ration que le roi lui donnait, et qui étoit tout le traitement qu'on lui faisait alors, à tous les avantages que pouvoit lui offrir une puissance étrangère ; que le mot de neutralité dans les circonstances où l'on étoit, outrageait sa fidélité ; enfin que l'idée seule lui en faisait horreur. Il aurait pu faire fortune sans eux ; mais son caractère étoit bien éloigné de cette espèce de cupidité. Les services, la fidélité et le désintéressement de M. Picquet lui méritèrent la plus haute considération.

Aussi, les généraux, les commandants, les troupes, lui marquoient, par des honneurs militaires, leur estime et leur reconnaissance d'une manière extraordinaire, mais digne de la nature de ses services. Il recevoit ces honneurs, soit l'armée, soit à Québec, à Montréal, aux trois rivières, dans tous les forts où il passoit, et même sur les escadres, malgré la jalousie de quelques sujets médiocres, tel que M. de\*\*\* qui avoit cherché à affaiblir la gloire du missionnaire ; mais celui-ci n'en a été que trop vengé par le procès et la condamnation qu'a essuyés son détracteur. Nous l'avons vu à Bourg, long-temps après, recevoir les marques de vénération et de reconnaissance des officiers d'un régiment qu'il avoit vu en Canada.

On voit dans plusieurs lettres des ministres les témoignages que l'on rendoit à son zèle et à ses succès ; elles lui font d'autant plus d'honneur, qu'on y voit les inquiétudes de la cour sur les obstacles qu'il y avoit à surmonter, et sur l'ancienne inimitié de ces nations avec lesquelles nous avons été presque toujours en guerre ; mais leurs liaisons avec les Anglois avoient fait place à leur attachement pour la France, dont le ministère eut des preuves par la conduite que ces nations ont tenue pendant le reste de la guerre, et long-temps après. On voit dans l'ouvrage de Thomas Raynal, que les sauvages avoient une prédilection marquée pour les François ; que les missionnaires en étoient la principale cause ; mais ce qu'il dit à ce sujet est principalement applicable à l'abbé Picquet.

Pour donner créance à ce que j'ai dit de ces services, il me suffira de transcrire le témoignage que lui rendoit, en 1764, le gouverneur général, après leur retour en France et la perte du Canada :

“ Nous, marquis du Quesne, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, chef d'escadre des armées navales, ancien lieutenant général, commandant la Nouvelle-France et les gouvernements de Louisbourg et de la Louisiane.

“ Certifions que sur les témoignages avantageux qui nous ont été rendus en Canada, des services de l'abbé Picquet, missionnaire du roi parmi les nations sauvages, de la confiance que lui avoient donnée nos prédécesseurs dans cette colonie, et de la grande réputation qu'il s'y étoit acquise par les beaux établissemens qu'il y avoit formés pour le roi ; les conversions nombreuses et surprenantes des infidèles qu'il n'attachoit pas moins à l'état qu'à la religion par son zèle, son désintéressement, ses talents, et son activité pour le bien du service de sa majesté : nous l'avons employé à différens objets du même gouvernement général, et qu'il a toujours réussi à notre satisfaction. Il a ainsi servi la religion et l'état, avec un succès incroyable, pendant près de trente années. Il avoit d'abord rendu le roi maître absolu des assemblées nationales des quatre nations qui composoient sa première mission du lac des Deux-Montagnes, avec la liberté de nommer tous leurs chefs à sa volonté ; il a fait prêter serment de fidélité à sa majesté entre nos mains par tous les chefs des nations qui composoient sa dernière mission de la Présentation où il a fait des établissemens admirables ; en un mot, il s'est rendu d'autant plus digne de notre reconnaissance, qu'il a mieux aimé retourner au Canada, et continuer ses services, que de vivre dans sa patrie, et recueillir l'héritage de ses parents qui l'ont déshérité, comme nous l'avons appris, pour n'avoir pas voulu rester en France, il y a dix ans, lorsqu'il y vint accompagné de trois sauvages. Nous pourrions de vive voix détailler les services importants que cet abbé a rendus, si sa majesté ou ses ministres l'exigeoient, et lui rendre la justice qui lui est due, pour lui obtenir du roi les marques de satisfaction qu'il a lieu d'espérer ; en foi de quoi nous avons signé le présent certificat, et scellé de nos armes.  
“ Signé, le marquis du Quesne.”

M. le marquis de Vaudreuil, gouverneur et lieutenant général pour le roi, dans toute la Nouvelle-France, certifioit de même, en 1765, que M. Picquet avoit servi pendant près de trente ans dans cette colonie, avec tout le zèle et la distinction possibles, tant par rapport aux intérêts de l'état, que relativement à ceux de la religion ; que ses talents pour gagner l'esprit des sauvages, ses ressources dans les momens critiques, et son activité, lui avoient mérité constamment les éloges et la confiance des gouverneurs et des évêques ; qu'on avoit surtout éprouvé l'utilité de ses services dans la dernière guerre, par différentes négociations auprès des Iro-

quois et des nations domiciliées, par les établissements qu'il avoit formés, et qui avoient été d'un grand secours, par les soins infatigables et continuelés qu'il s'étoit donnés pour maintenir et fortifier les sauvages dans leur attachement à la France, en même temps qu'il les affermissoit dans le christianisme.

M. de Bougainville, devenu célèbre par ses expéditions maritimes, et qui fit ses premières armes dans la guerre du Canada certifie, en 1760, que l'abbé Picquet, missionnaire du roi, connu par les établissements utiles qu'il a faits dans ce pays-la pour le bien de la religion et de l'état, dans toutes les campagnes où il s'étoit trouvé avec lui, avoit contribué par son zèle, son activité et ses talents, au bien du service du roi et à la gloire de ses armes; que son crédit auprès des nations sauvages et ses ressources personnelles, avoient été de la plus grande utilité pour les affaires tant militaires que politiques.

Tous ceux qui étoient revenus du Canada s'empressoient à faire valoir des services aussi longs et aussi constants, rendus aux François pendant près de trente ans; à faire connoître le mérite d'un citoyen qui s'étoit expatrié pour remplir les intentions de la cour, qui avoit sacrifié sa jeunesse, son héritage des espérances dont on le flattoit en France, qui avoit exposé mille et mille fois sa vie, sauvé souvent les sujets du roi et la gloire de ses armes, et qui pouvoit même dire qu'il n'y avoit point eu d'actions glorieuses à la France pendant son séjour en Canada, auxquelles il n'eût eu grande part. Si ses services n'eurent pas le même effet dans la dernière guerre pour la conservation du Canada, les actions brillantes et presque incroyables auxquelles il contribua, ont au moins conservé dans l'esprit des nations sauvages la haute idée qu'elles avoient de la valeur française, et peut-être que dans la suite ces mêmes dispositions pourroient encore nous être utiles.

Je voudrois pouvoir rapporter toutes les lettres des ministres, des gouverneurs généraux et particuliers, des évêques, des intendants et autres personnes en place; et l'on y verroit avec étonnement les projets, les négociations, les opérations dont ce missionnaire fut chargé, les félicitations qu'il recevoit sur des succès aussi prompts qu'inespérés, sur les ressources, sur les expédients que lui suggéroient son zèle et son expérience dans les occasions critiques, et que son activité mettoit toujours en exécution, je lui ai souvent demandé d'en faire l'histoire, elle seroit curieuse et honorable à la France: on trouve une partie de ces lettres dans ses papiers: J'ai vu entre autres celles de M. de Montcalm qui l'appelle mon cher et très-respectable patriarche des cinq nations.

M. le marquis de Lévis désiroit surtout de faire valoir les travaux et les succès de M. Picquet dont il avoit été témoin, et qu'il avoit admirés, ainsi que son désintéressement tant à l'égard de la France que vis-à-vis des Anglois, après la conquête du Canada, et j'ai été témoin des sollicita-

tions que M. de Lévis lui faisoit pour exciter son ambition, ou diriger vers quelque place importante un zèle qu'il savoit être bien digne de l'épiscopat.

Le témoignage des supérieurs ecclésiastiques ne pouvoit être qu'également favorable au zèle de notre missionnaire. L'évêque de Québec, en 1760, partant pour l'Europe, après s'être transporté dans la nouvelle mission que M. Picquet avoit établie parmi les Iroquois, et y avoir baptisé plus de cent adultes, enjoignoit à tous les prêtres de son diocèse de l'aider autant qu'ils le pourroient ; lui donnoit tous ses pouvoirs, même ceux d'approuver les autres prêtres, et d'absoudre des censures réservées au souverain pontife.

M. Picquet de retour en France, passa quelques années à Paris ; mais une partie de son temps fut employé à exercer le ministère dans tous les endroits où M. l'archevêque de Paris jugea qu'il pourroit être utile. Son activité pour le travail le fixa assez long-temps au mont Valérien où il fit reconstruire un clocher.

Il avoit été obligé, pour faire son voyage, de vendre des livres dont le roi lui avoit fait présent en 1754 ; on lui avoit retiré le traitement qu'on lui avoit fait au Canada ; et quoiqu'il fût réduit à un très-petit patrimoine, il ne pouvoit se résoudre à employer son activité pour obtenir les récompenses qu'il avoit si bien méritées.

Cependant l'assemblée générale du clergé de 1765 lui offrit une gratification de 1200 liv., en chargeant M. l'archevêque de Reims et M. l'archevêque d'Arles de solliciter une récompense du roi. L'assemblée suivante en 1770 lui donna encore une gratification semblable ; mais son départ de Paris empêcha le succès des espérances que ses amis avoient conçues des récompenses de la cour.

En 1772, il voulut se retirer en Bresse où une famille nombreuse le désiroit, et le reçut avec un extrême empressement. Il alla d'abord à Verjon, où il fit bâtir une maison dans l'intention d'y faire un établissement d'éducation pour de jeunes filles. Il prêchoit, il catéchisoit, il confessoit ; et son zèle n'avoit jamais assez de quoi s'exercer. Le chapitre de Bourg lui décerna le titre de chanoine honoraire. Les dames de la Visitation le demandèrent pour directeur : on l'attira ainsi dans la capitale de la province.

En 1777 il fit un voyage à Rome où sa réputation l'avoit devancé, et où le saint-père le reçut comme un missionnaire qui devoit être cher à l'église, et lui donna une gratification de 5000 liv. pour son voyage. On fit des efforts inutiles pour l'y fixer. Il revint en Bresse, et il y apporta des reliques qu'il exposa à la vénération des fidèles dans l'église collégiale de Bourg.

La réputation de l'abbaye de Cluny et l'amitié que M. Picquet avoit pour un de ses neveux établi à Cluny, le portèrent vers cette habitation

célèbre dans le christianisme. Il acquit même dans les environs, en 1779 une maison et un terrain qu'il voulait faire valoir ; mais en 1781 étant revenu chez sa sœur à Verjon pour ses affaires, il fut attaqué successivement d'un rhume opiniâtre, d'une hémorragie qui l'affaiblit beaucoup, et d'une espèce d'hydropisie ; enfin, une hernie qu'il avait depuis long-temps ayant empiré, lui causa la mort le 15 juillet 1781.

M. Picquet étoit d'une taille avantageuse et imposante ; il avoit une physionomie ouverte et engageante ; il étoit d'une humeur gaie et amusante. Malgré l'austérité de ses mœurs, il ne respirait que la gaieté : il faisait des conversions au son des instruments ; il étoit théologien, orateur, poète ; il chantait et composait des cantiques soit en français, soit en iroquois, avec lesquels il récréait et intéressait les sauvages. Il étoit enfant avec les uns, héros avec les autres. Son industrie même en mécanique le faisait quelquefois admirer des sauvages. Enfin, il savoit employer tous les moyens propres à attirer des prosélytes et à se les attacher : aussi eut-il tout le succès qu'on pouvoit attendre de son industrie, de ses talents et de son zèle. C'est pour cela que j'ai cru devoir faire connaître un compatriote et un ami digne d'être offert pour exemple à ceux qu'enflammeroit le zèle de la religion et de la patrie.

## DECRET.

POUR LA BEATIFICATION ET CANONISATION DU VENERABLE SERVITEUR DE DIEU JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, FONDATEUR DE L'INSTITUT DES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES.

Le Vénéral Serviteur de Dieu Jean-Baptiste de la Salle naquit à Reims, de parents nobles et pieux. Il passa sa jeunesse et acheva le cours de ses études, en conservant son innocence et la pureté du cœur. Nommé chanoine de l'église métropolitaine de Reims, puis ordonné prêtre, il fut pour les fidèles un parfait modèle, dans les paroles, la manière d'agir, la charité, la foi, la chasteté. Mais ayant médité ces paroles de la divine Sagesse : " Venez, mes enfants, écoutez-moi, je vous enseignerai la crainte du Seigneur," et cet avertissement de Jésus-Christ : " Laissez venir à moi les petits enfants ; car c'est à eux qu'appartient le royaume des cieux," il commença à réunir les enfants pauvres et délaissés, et leur enseigna avec soin les devoirs de la piété et les éléments des lettres. Cependant, pour que cette œuvre si difficile pût se développer et produire des fruits abondants, il appela à lui de pieux laïcs, leur donna de salutaires ordonnances, et les fit ses coopérateurs dans la fondation de l'Institut des Ecoles Chrétiennes. Comme l'erreur pestilentielle du Jansénisme se répandait alors en France et cherchait à dissoudre l'unité Catholique, le Serviteur de Dieu eut soin de s'attacher plus étroitement à la chaire de Pierre ; dans ce but, il envoya à Rome un de ses frères pour demander au Souverain-Pontife Clément XI, de sainte mémoire, intrépide ennemi de cette perverse hérésie, l'approbation de l'Institut, et le chargea d'ouvrir une école dans l'intérêt de la jeunesse, à Rome même, sous les yeux de Sa Sainteté. Mais, les subtils sectateurs de l'hérésie Janséniste prévoyant la perte qu'ils éprouveraient dans le peuple, par cette saine et pieuse éducation de la jeunesse, poursuivirent le Vénéral Serviteur de Dieu d'outrages, de calomnies, et de vexations, jusqu'à la dernière heure de sa vie ; ce fut au milieu même de leurs violences que fortifié par les Sacraments de l'Eglise, et s'unissant très-patiemment aux souffrances de Jésus-Christ, il rendit l'âme, le Vendredi-Saint, 7 Avril, l'an 1719.

Après sa mort, la renommée de sa sainteté se répandit à un tel point que ses ennemis eux-mêmes, qui l'avaient persécuté de son vivant, publièrent que c'était un juste et un saint. A cause de la révolution Française, l'autorité ordinaire ne commença que plus tard à instruire le procès, à Reims, à Rouen. L'affaire ayant été portée à Rome et examinée selon les règles, Grégoire XVI, de sainte mémoire, signa de sa main, le 8 Mai

1839, le permis d'introduction de la cause. Puis, des lettres rémissoriales furent adressées aux archevêques de Paris, de Reims et de Rouen, afin qu'au nom du Saint-Siège ils prissent de nouvelles informations sur la renommée de sainteté, sur les vertus et sur les miracles du Vénérable Jean-Baptiste. L'enquête étant terminée, et le procès étant déféré ici, la S. Congrégation des Rites porta son jugement sur leur validité, le 12 Septembre 1845. Ensuite, on agita la question des vertus héroïques du Vénérable Serviteur de Dieu, dans la même S. Congrégation des Rites. Premièrement, une réunion antépréparatoire eut lieu chez le Révérendissime Cardinal Jean-Baptiste Pitra Rapporteur de la cause, le 15 Juin 1869 ; secondement, il y eut une congrégation, préparatoire dans le palais du Vatican, le 4 Juin 1872 ; troisièmement enfin, une assemblée générale fut tenue en présence de notre Saint-Père et Souverain-Pontife Pie IX, le 10 Juillet 1873. Le Révérendissime Cardinal Rapporteur de la cause, ayant proposé le doute suivant : " Conste-t-il des vertus théologiques, foi, espérance, et charité envers Dieu et envers le prochain, ainsi que des vertus cardinales, prudence, justice, force, tempérance et leurs connexes, dans un degré héroïque, in casu et ad effectum de quo agitur ? " tous, soit les Révérendissimes Cardinaux préposés à la conservation des Rites sacrés, soit les Pères Consultants, déclarèrent leur avis, selon leur rang. Mais le Saint-Père différa de manifester son sentiment et en même temps avertit ceux qui donnaient leur vote de prier avec lui, afin d'implorer de la Sagesse divine la lumière et le conseil.

Enfin, Dieu aidant, le jour consacré à célébrer les mérites de tous les Saints fut choisi pour la proclamation du jugement suprême. C'est pourquoi le Saint-Père, après avoir offert le Sacrifice Eucharistique dans la chapelle privée du palais Pontifical, vint dans la salle du trône et fit approcher le Révérendissime Cardinal Patrizi, évêque d'Ostie et de Velletri, doyen du Sacré-Collège et Préfet de la S. Congrégation des Rites ; le Révérendissime Cardinal Jean-Baptiste Pitra, Rapporteur de la cause ; le R. P. Laurent Salvati coadjuteur du Promoteur de la foi et le Secrétaire soussigné ; et, en leur présence, il fit cette déclaration solennelle : " Il conste des vertus théologiques, foi, espérance, et charité envers le prochain, ainsi que des vertus cardinales, prudence, justice, force, tempérance et leurs connexes, du Vénérable Serviteur de Dieu Jean-Baptiste de la Salle, dans un degré héroïque, de sorte que l'on peut procéder à l'examen de quatre miracles. "

Ce décret deviendra de droit public, et sera inséré dans les actes de la S. Congrégation des Rites, par ordre daté du 1 Novembre 1873.

Constantin évêque d'Ostie et de Velletri **CARDINAL PATRIZI** Préfet de la S. Congr. des Rites.

Place + du Sceau.

*Dominique Bartolini Secrétaire S.R.C*

## LETTRES DU PAPE

### ET DE L'EMPEREUR GUILLAUME.

Si nous n'avons pas publié ces lettres plus tôt, c'est parce que leur authenticité a été pendant quelque temps contestée ; mais aujourd'hui que le doute n'est plus permis sur leur origine respective, nous n'hésitons pas à les mettre sous les yeux de nos lecteurs. Ceux-ci trouveront rarement une plus belle occasion de faire, au moyen de ces deux précieux documents, une étude de religion comparée ; les quelques réflexions dont nous les faisons suivre les y aideront peut-être un peu.

Voici le texte de ces lettres, tel que le publie le *Journal officiel* de Berlin, dans son numéro du 4 octobre dernier :

Vatican, le 7 août 1873.

Sire,

Toutes les mesures que le gouvernement de Votre Majesté a prises depuis quelque temps ont de plus en plus pour but de détruire le catholicisme. Quand je me demande à moi-même quelles peuvent être les causes de ces rigoureuses mesures, je reconnais que je ne suis pas en état d'en trouver une seule. D'un autre côté, on me dit que Votre Majesté n'approuve pas la conduite de son gouvernement et blâme la rigueur des mesures prises contre la religion catholique.

Mais s'il est vrai que Votre Majesté ne les approuve pas (et les lettres que Votre Majesté m'a adressées autrefois me semblent prouver suffisamment que vous ne pouvez pas approuver ce qui se passe actuellement) ; si, dis-je, Votre Majesté n'approuve pas son gouvernement qui continue à étendre de plus en plus les mesures de rigueur prises par lui contre la religion, Votre Majesté n'arrivera-t-elle pas alors à se convaincre que ces mesures n'ont d'autre effet que de miner son propre trône ? Je parle avec franchise, car ma bannière est la vérité. Je parle pour remplir un de mes devoirs, qui consiste à dire la vérité à tous, et même à ceux qui ne sont pas catholiques ; car tous ceux qui ont reçu le baptême appartiennent au pape, à quelque point de vue que l'on se place et de quelque façon que ce soit, sans que j'aie à m'expliquer ici à cet égard. Je suis persuadé que Votre Majesté accueillera mes observations avec sa bonté accoutumée et prendra les mesures nécessaires dans la circonstance présente. En faisant agréer à Votre Majesté l'expression de mon dévouement et de mon respect, je prie Dieu d'embrasser Votre Majesté et moi dans une même compassion.

“ PIE IX.”

L'empereur a répondu :

Berlin, le 3 septembre 1873.

Je me réjouis que Votre Majesté m'ait fait, comme autrefois, l'honneur de m'écrire. Je m'en réjouis d'autant plus, que vous me fournissez ainsi l'occasion de rectifier les erreurs qui, d'après la lettre de Votre Sainteté, en date du 7 août, ont dû se produire dans les rapports qui vous sont parvenus touchant les affaires d'Allemagne.

Si les rapports qui ont été faits à Votre Sainteté sur les affaires d'Allemagne ne contenaient que la vérité, Votre Sainteté n'aurait pas pu penser que mon gouvernement suivit une voie non approuvée par moi. La constitution de mes Etats est telle qu'il ne peut pas en être ainsi, car les lois et les mesures gouvernementales ont besoin en Prusse de mon assentiment royal.

Une partie de mes sujets catholiques a organisé, à mon grand regret, depuis deux ans, un parti politique qui cherche à troubler, par des menées hostiles à l'Etat, la paix religieuse qui règne en Prusse depuis plusieurs siècles. Malheureusement, plusieurs prélats catholiques ont non-seulement approuvé ce mouvement, mais encore ils y ont pris part, jusqu'à s'opposer ouvertement aux lois existantes. Votre Sainteté aura remarqué que des faits semblables se produisent actuellement dans plusieurs Etats européens et dans quelques Etats d'outremer.

Je n'ai pas à rechercher les causes qui peuvent engager les prêtres et les fidèles de l'une des religions chrétiennes à soutenir les ennemis de tout ordre dans leur lutte contre l'Etat ; mais mon devoir est de protéger la paix et de sauvegarder le respect dû aux lois dans les Etats dont le gouvernement m'a été confié par Dieu.

Je sens que je dois compte à Dieu de la manière dont je remplis ce devoir royal. Je défendrai l'ordre et les lois dans mes Etats contre toute attaque, tant que Dieu me donnera le pouvoir. En ma qualité de monarque chrétien, je suis tenu, à mon grand regret, de remplir aussi ce devoir royal contre les serviteurs d'une Eglise qui, je le suppose, ne reconnaît pas moins que l'Eglise évangélique l'obligation d'obéir à l'autorité temporelle comme à une émanation de la volonté divine qui nous est révélée.

Un certain nombre d'ecclésiastiques soumis à Votre Sainteté renient, à mon grand regret, en Prusse, la doctrine chrétienne à ce point de vue et mettent mon gouvernement, qui est appuyé par la grande majorité de mes peuples tant catholiques qu'évangéliques, dans la nécessité de veiller à l'observation des lois par des moyens temporels.

Je me plais à espérer que Votre Sainteté, une fois instruite du véritable état des choses, voudra bien employer son autorité pour mettre fin à une agitation fomentée à la faveur d'une déplorable falsification de la vérité,

et d'un abus de l'influence ecclésiastique. La religion de Jésus-Christ n'a, comme je le jure devant Dieu à Votre Sainteté, rien à faire avec ces menées; il en est de même de la vérité, et je me range sans aucune réserve sous sa bannière, invoquée par Votre Sainteté.

La lettre de Votre Sainteté contient encore une assertion que je ne puis laisser passer sans protester, bien qu'elle ne repose pas sur des rapports erronés, mais sur la foi de Votre Sainteté. D'après cette assertion, quiconque a reçu le baptême appartiendrait au pape. Or la foi évangélique que je professe, ainsi que mes ancêtres, avec la majorité de mes sujets, comme Votre Sainteté doit le savoir, ne nous permet pas d'admettre, dans nos rapports avec Dieu, d'autre intermédiaire que N. S. Jésus-Christ.

Cette différence de croyance ne m'empêche pas de vivre en paix avec ceux qui ne partagent pas notre foi, et de faire agréer à Votre Sainteté l'expression de mon dévouement et de mon respect personnel.

GUILLAUME.

La première lettre attire, elle attire comme le beau, comme la grandeur, comme la justice pénétrée de charité. Le langage du pape dans cette circonstance, comme dans toutes celles où il se fait entendre, se rapproche beaucoup du langage évangélique. Même paix, même force dans le même amour. Il luit comme la lumière, il en a la beauté, l'étendue et la vertu pénétrante. Il est le langage de la religion même, puisque le sentiment de l'unité et de la solidarité humaines en débordent.

La seconde lettre au contraire répugne et repousse. Le sophisme y rampe, l'orgueil y menace, l'ironie y mord.

Par une perversité effroyable de la conscience, l'auteur de cette lettre cherche à s'autoriser du christianisme lui-même pour persécuter les chrétiens. Falsificateur de la parole sainte, il ose prétendre que les chrétiens "sont tenus d'obéir à l'autorité temporelle comme à une émanation de la volonté divine qui nous est *révélée*." J'ignore si les protestants prussiens professent l'infaillibilité de la puissance temporelle: il n'y aurait rien d'étonnant à ce que, ne croyant plus à la divinité de Jésus-Christ, ils croient à celle de César; mais ce que nul chrétien, excepté le roi Guillaume n'ignore, c'est que nous ne devons obéissance à l'autorité temporelle que dans l'ordre temporel, l'ordre spirituel et supérieur étant réservé. Faut-il donc rappeler à un roi protestant aussi pieux que le roi Guillaume ce mot du Sauveur: "Rendez à César ce qui est à César, mais à Dieu ce qui est à Dieu."

Si la doctrine épouvantable de l'infaillibilité de la puissance temporelle était vraie, le christianisme serait mort à sa naissance, car les apôtres, au lieu de résister aux ordres impies des empereurs romains, eussent dû abjurer leur foi et obéir aux hommes, plutôt qu'à Dieu.

On n'a pas assez remarqué cette prétention audacieuse du César german à l'infailibilité. Il y a là une terrible menace suspendue sur les consciences. Des flancs de la Prusse protestante et athée surgira, si l'on ne tue pas le serpent dans l'œuf, une des plus effroyables tyrannies que la terre ait eu à subir. Déjà nous entendons les premiers sifflements de l'hydre. Déjà les sujets catholiques de Sa Majesté Guillaume en subissent les morsures. Malheur à nous si la révolution lui ouvre une seconde fois les portes de notre malheureuse patrie !

Il fut un temps où le roi de Prusse écrivait au pape Pius IX sur un autre ton et lui tenait un autre langage ; mais dans ce temps-là la papauté n'avait point été dépouillée, et les nations catholiques, aujourd'hui vaincues, étaient encore debout. La catholicité spirituelle, entourée de la catholicité temporelle, était alors à ménager. Aussi l'hérésie philosophique, toujours souple et hypocrite, s'empressait-elle de protester de ses respects pour la liberté de la conscience chrétienne. Mais après les terribles événements qui ont marqué ces dernières années et qui ont donné une si violente secousse au pivot sur lequel tournait le monde moral, l'erreur a levé le masque et d'hypocrite qu'elle était s'est montrée cruelle. Aujourd'hui qu'elle triomphe, elle change sans pudeur ses paroles de respect en paroles de haine, et, à la place de ses hommages, présente au vicaire persécuté de Jésus-Christ une éponge saturée de la plus amère ironie.

Si jusqu'ici, sans religion, j'avais à choisir entre celle qui a inspiré la lettre de Pie IX et celle qui a inspiré la réponse du roi Guillaume, je n'hésiterais pas un seul instant : la religion de Pie IX serait la mienne. J'irais à elle naturellement, comme l'enfant va à sa mère, comme le cœur va à l'amour, comme l'esprit va à la vérité, comme l'âme va à Dieu et à tout ce qui reflète Dieu.

Je me détournerais brusquement, violemment, de la seconde ; car elle a le regard double, la démarche cauteleuse, la parole équivoque et le toucher glacial comme la peau du serpent.

B. CHAUVELOT.

## NOTRE DAME DE LOURDES.

### GUERISON DE MME. LA BARONNE DE LAMBERTERIE.

A la suite d'une chute de voiture très grave, Mme la baronne de Lamberterie, née Anna-Thérèse-Adeline de Boislinard, fut retenue dix-huit mois sans marcher ; elle ressentait des douleurs dans le côté droit ; le foie surtout lui causait de fréquentes crises de vomissements accompagnés de migraines affreuses. Les eaux de Barèges, celles du Mont-d'Or, et plus tard celles de Vichy, suivies pendant sept années, enrayèrent un peu la maladie de foie et permirent à Mme. de Lamberterie de marcher.

Mais au mois d'août 1868, une nouvelle chute de voiture très-violente aggrava son état, au point de ne plus lui permettre qu'un peu d'exercice à pied ou en voiture, toujours suivi de vomissements et de longues souffrances. Le côté droit devint alors très-gros, les reins très-faibles. Au bout de trois ans et demi de réclusion presque absolue, qui permettait seulement à la malade d'aller à l'église dans un tricycle ou une chaise à porteur, le mal empira à tel point, que les crises rapprochées et violentes obligèrent Mme de Lamberterie à rester au lit ou sur son fauteuil. Elle fut alors privée d'aller chercher à sa paroisse, cependant très-proche, les consolations et les forces que donnent les Sacraments. En février 1872, on la trouva assez malade pour lui porter la communion dans son lit, ce qui provoquait parfois des accidents pénibles.

Plusieurs neuvaines avaient été faites par la famille, les amis, des établissements religieux, au Carmel de Tulle surtout, où Mme de Lamberterie avait le bonheur d'avoir une fille, sœur Marie-Thérèse de l'Immaculée Conception. On en avait fait une, en mai 1870, à Notre-Dame de Lourdes, qui avait amené une amélioration, mais pour quelques heures seulement. Toutes les autres à Notre-Dame des Anges et à St Joseph furent toujours suivies de souffrances si affreuses que c'était à croire qu'elles amèneraient la fin de ce long martyre. Il paraissait du reste toucher à son dénouement ; la malade ne pouvait plus remuer ; les digestions se faisaient avec peine ; une tympanite s'était ajoutée depuis sept mois à ces accidents et à plusieurs autres intérieurs et extérieurs, constatée souvent par trois médecins habiles, et déclarée incurable. Tous ces accidents laissaient, à peine à Mme de Lamberterie la faculté de quitter son lit entre les crises rapprochées qui l'y retenait pour être placée dans un fauteuil roulant, où elle était condamnée à l'inaction, tous les mouvements étant déclarés dangereux, ainsi que la moindre secousse.

Depuis le mois de septembre 1872, la malade n'avait pas eu de répit dans ces cruelles souffrances ; les nuits et les jours étaient de plus en plus douloureux, et tous les remèdes ordonnés par les médecins éclairés, instruits et tous dévoués, ne pouvaient la soulager ; elle ne réclamait plus que des prières, pour avoir la force et le courage de supporter patiemment ses dernières épreuves.

C'est alors que sa fille, Mme Alexandre de Bosredon, exprima le désir de suivre le pèlerinage du Périgord à Lourdes, pour obtenir sa guérison. Mme de Lamberterie employa toute son influence pour empêcher ce voyage et ne pas éloigner une mère de ses petits enfants, de sa famille et d'elle, au moment où elle pouvait avoir à réclamer les dernières preuves de sa tendresse filiale. Mais Dieu le voulait, et tout s'arrangea pour qu'une neuvaine commencée avec la France, pût se terminer au sanctuaire.

de la Vierge Immaculée, le 7 octobre, à Lourdes, où trois des enfants de la malade étaient réunis, Mme de Bosredon, M. et Mme Adhémar de Lamberterie.

La baronne de Lamberterie ne voulut pas refuser de s'associer à ces ferventes prières, adressées pour sa guérison, par une famille entière, et tant de saintes âmes. Convaincue que Marie pouvait la guérir, elle se borna, en buvant de l'eau de la Grotte et faisant la neuvaine, à demander la volonté de Dieu, n'osant réclamer une vie qui était si triste et si pénible depuis de longues années.

Au troisième jour de la neuvaine, elle put en silence apprécier une légère amélioration dans son état. Bientôt un mieux se fit sentir; l'usage du bras droit était en partie retrouvé, et un changement général en mieux lui fit comprendre que Notre-Dame de Lourdes avait jeté un regard de miséricorde sur elle, et était accessible à tant de vœux et de prières adressés pour elle.

Le huitième jour, dans la soirée, Mme de Lamberterie fut reprise de violentes douleurs qui faisaient craindre qu'elle ne pût communier; mais le Dieu de consolation vint la visiter sur son lit de souffrance: et, peu après elle fut de mieux en mieux, et put essayer de remuer et de marcher. Tout danger de mort avait disparu, comme les médecins le constatèrent tous les trois successivement; et bientôt la convalescence permit à Mme de Lamberterie d'aller à sa paroisse communier le jour de la Toussaint.

Une guérison si inattendue, si miraculeuse, provoqua chez l'obligée de Marie un besoin irrésistible d'aller remercier sa Bienfaitrice. Malgré les représentations et beaucoup d'inquiétudes manifestées, elle partit avec sa fille, qui avait d'avance promis à la Vierge Immaculée de conduire sa mère guérie à sa Grotte. Le 6 décembre 1872, Mme la baronne de Lamberterie, Mme de Bosredon et M. Albéric de Lamberterie, son fils le plus jeune, arrivaient dans ce pays privilégié; là une crise assez forte vint éprouver la voyageuse, mais non la décourager; car le long trajet de Brive à Lourdes s'était fait sans fatigue, et cependant depuis quatre ans et demi, elle n'avait pu faire une course ni à pied, ni en voiture.

Le sept, le mieux était arrivée et elle avait la consolation d'aller prier dans les églises et dans la Grotte pour remercier sa puissante Protectrice. Le 8, jour de l'Immaculée Conception, Mme de Lamberterie assistait aux offices, recevait la communion des mains de Mgr l'Evêque de Tarbes, puis sa bénédiction spéciale avec sa fille. La veille elle avait été à la piscine chercher de nouvelles forces et une nouvelle vie dans cette eau qui l'avait guérie à 150 lieues de distance. Avant son départ, elle s'y est plongée deux fois encore avec foi et reconnaissance. Oh! ce mot est impuissant à rendre ce qu'elle éprouve, et Dieu seul peut connaître le désir qu'elle a d'en témoigner par ses œuvres. Elle compte sur l'indulgence maternelle de Notre-Dame de Lourdes pour l'assister et lui tenir compte de ses bonnes intentions, en faveur des saintes prières qui se sont élevées vers elle pour obtenir sa guérison et qui montent encore vers son sanctuaire pour la remercier et la bénir tous les jours.

Depuis son retour de Lourdes, Mme de Lamberterie continue à marcher, et sa guérison s'est de plus en plus affirmée, par différents voyages qu'elle a pu faire sans trop de fatigue, pour aller voir ses enfants. Son mari suivait à Lourdes, au mois d'avril, le pèlerinage de la Corrèze, heureux d'aller prier et remercier la Vierge Immaculée de la Grotte.

Brive (Corrèze), ce 2 juillet 1873.

## GUERISON DE SŒUR THERESE-JOSEPH.

(EN BELGIQUE.)

Bruges, le 29 juillet 1873.

Mon Révérend Père,—J'ai tardé bien long-temps de remplir la promesse que je vous ai faite de vous donner des détails sur la guérison extraordinaire d'une religieuse du Couvent Anglais, à Bruges, obtenue par l'intercession de Notre-Dame de Lourdes, le 16 juillet 1872. J'ai voulu laisser passer toute une année, pour confirmer par une nouvelle preuve que la guérison est bien véritable et non l'effet d'une surexcitation nerveuse et momentanée.

Voici donc les faits : Depuis plus de quinze ans, la Sœur Thérèse Joseph souffrait de violents accès d'asthme. Dans ces dernières années, les crises étaient devenues de plus en plus fréquentes, elles étaient accompagnées de spasmes et de fortes palpitations du cœur. Depuis la fête de Pâques, elle n'avait pu quitter le lit ; les différents remèdes qui lui furent prescrits ne lui apportaient plus aucun soulagement ; les médecins étaient d'avis que la maladie était arrivée à sa dernière période et qu'il n'y avait plus rien à espérer des secours humains. Alors la malade eut recours à Notre-Dame de Lourdes, et fit une première neuvaine ; elle prit tous les jours de l'eau de la Grotte miraculeuse, mais sans obtenir quelque amélioration dans son état. Cependant, pleine de confiance dans la bonté de la Vierge Immaculée, toute la communauté fit ensemble une seconde neuvaine pour obtenir la guérison de la pauvre malade qui promit de faire le pèlerinage de Lourdes. Pendant la neuvaine, la maladie ne fit que s'aggraver, on crut que la mort était proche et la malade reçut l'extrême-onction, son état ne lui permettant pas de recevoir le St-Viatique. Le dimanche, 14 juillet, dernier jour de la neuvaine, il n'y avait pas de mieux sensible, la bonne sœur, parfaitement résignée à la volonté de Dieu, ne s'attendait plus qu'à mourir ; toutefois, comme le mardi suivant était le jour anniversaire de la dernière Apparition de la Ste Vierge à Bernadette, elle continua à prier avec confiance, espérant que ce jour-là peut-être la Ste Vierge exaucerait ses prières. Elle demandait sa guérison, non pas tant pour elle que pour la plus grande gloire de Dieu et de la Ste Vierge et aussi afin que cette faveur obtenue par l'invocation de Marie, pût faire une salutaire impression sur sa famille encore protestante. En effet, le 16 juillet, pendant que se célébrait la messe de communauté, elle se sentit tout-à-coup mieux et pleine de confiance, elle se lève sans secours de personne, met ses habits et descend à la rencontre de ses sœurs ; jugez de leur surprise et de leur joie. Depuis dix jours surtout, elle n'avait pu supporter la moindre nourriture, et voilà qu'elle prend son déjeuner avec les autres et plus tard son dîner, sans ressentir le moindre inconvénient. A l'heure de l'office elle va au chœur et chante l'office sans difficulté, ce qu'elle n'avait pu faire depuis bien des années, ayant été le plus souvent incapable de dire l'office même à voix basse. Depuis ce jour, sa maladie a complètement disparu, elle n'a plus eu la moindre crise.

Honneur et reconnaissance à la Vierge Immaculée, Notre-Dame de Lourdes.

Veillez agréer, mon Révérend Père, mes salutations respectueuses, et m'accorder un petit *memento* dans le sanctuaire béni de Notre-Dame de Lourdes.

L'ABBE A. IZACC,

Directeur du Couvent Anglais, à Bruges (Belgique.)